

S. 209-217 Herzog
Deesbach

1515-16

ARCHIVES

DE LA

Berthoud
Murray

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

DU

122

CANTON DE FRIBOURG

W.

~~112~~

TOME V

Wentur P. J. C. ...
?

FRIBOURG

IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

1893

Peter Poltz S 218-27

LES
PÈLERINS FRIBOURGEOIS

à
JÉRUSALEM

(1436—1640)

ÉTUDE HISTORIQUE

PAR

MAX DE DIESBACH

secrétaire de la Société d'histoire du canton de Fribourg.

PRÉFACE

Un heureux hasard nous a procuré dernièrement la découverte de la relation écrite par le colonel Rudella à son retour d'un pèlerinage en Terre-Sainte. La lecture de ce manuscrit, caché depuis longtemps dans le galetas d'une vieille maison, nous a fait constater, avec surprise, que les voyages en Palestine entrepris par les Fribourgeois sont peu connus de nos compatriotes. Cependant ces relations à moitié oubliées ont bien leur importance pour ceux qui étudient l'histoire des temps passés. Elles déroulent devant nos yeux maint détail curieux, tracent des tableaux fidèles de mœurs disparues et sont de nouveaux témoins de la foi ardente et généreuse de nos ancêtres. Dans les pays voisins, tout ce qui concerne les rapports de l'Occident avec l'Orient est l'objet de recherches approfondies. En France, la Société de l'Orient latin a mis au jour une foule de documents précieux ; en Allemagne, les savants travaux de Tobler, Röhricht et Meissner sont une base sûre pour tous ceux qui portent quelque intérêt à cette partie de l'histoire.

Nous nous sommes aussi mis à l'œuvre dans les limites d'un cadre restreint ; puissent ces quelques pages apporter de faibles matériaux à ceux qui traitent ce sujet d'une manière générale,

Sans avoir la prétention de croire que la liste de nos pèlerins soit complète, nous pouvons dire que les recherches, les démarches et les demandes n'ont pas été épargnées pour la rendre aussi exacte que possible. Les noms de quelques personnages dont le voyage en Terre-Sainte ne reposait sur aucune preuve, n'y ont pas été admis.

On a préféré donner une traduction abrégée des relations, quoi qu'il eût peut-être mieux valu les publier en entier dans le texte original, mais la plupart sont écrites en latin ou en vieil allemand d'une lecture difficile pour ceux qui n'y sont pas habitués.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de témoigner toute notre reconnaissance aux personnes qui ont bien voulu faciliter ce travail. Nous nous empressons de remercier M. le professeur Röhricht, à Berlin, M. le Dr Théodore de Liebenau, archiviste à Lucerne, qui nous a fourni des données précieuses, M. le professeur Gremaud, bibliothécaire cantonal à Fribourg, M. Schiffmann, bibliothécaire à Lucerne, et MM. Jos. Schneuwly et Max de Techtermann, archivistes à Fribourg.

Villars-les-Joncs, près Fribourg, le 12 octobre 1890.

INDICATION DES SOURCES

et des principaux ouvrages consultés et utilisés.

A. — Manuscrits :

Le voyage à Jérusalem de *Bernard Musy*, 1515. (A M. le professeur Gremaud.) 112

Beschreibung der Pilgerfahrt gehn Jerusalem Herren *Heinrich Stulzen*, Priesteren von Stanz. A° 1515. (Bibl. de la ville de Lucerne.)

Heinrich Wölfli von Bern Syrische Reys od. Fart gan Jerusalem, zum heiligen Grab und bis an Jordan. (Bibl. de la ville de Berne.)

Itinerarium hierosolymitanum *Sebastiani Verronis*, friburgensis Helvetii. Anno Domini 1581. (Bibl. cant. de Fribourg.)

Itinerarium von der sälligen Reyss gen Rom und Hierusalem was daselbst gesehen, auch wass uff dem Weg den Pilgern widerfart, Kurz und warhafft beschriben durch *Sebastian Werro*, unwürdigen Priester von Fryburg us Nüchtland. Im Jär 1581. (Bibl. de la Société économique Fribourg.)

Frantzen Rüdella gethane Reyss uff Jerusalem 1640. (Appartient à l'auteur.)

Les manaux et autres documents aux archives du canton de Fribourg.

B. — Imprimés :

(*Felix Fabri*) Eigentliche Beschreibung der hin und wider Farth zu dem heyligen Landt gen Jerusalem und furter durch die grosse Wüsteney zu dem heiligen Berge Horeb, Sinay, etc. Anno 1561.

Les voiajes du seigneur de *Villamont*, chevalier de l'ordre de Hierusalem, etc. Lyon, par Claude Larjot. 1614.

Bilgerfahrt und Beschreibung der hierusolomitanischer Reiss welche der Herr *Petrus Villingen* anno 1565 fürgenommen, etc. Constantz bei Nicolao Kalt. 1603.

F. A. de Châteaubriand. Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris. Paris 1811. 3 vol.

Maurer-Constant. Heimfahrt von Jerusalem Hans Stochars von Schaffhausen, etc. Schaffhausen 1839.

R. Werro. Notice sur la vie et les écrits de Sébastien Werro, prévôt et curé de Fribourg au 16^e siècle. Fribourg 1841.

Jules de Saint Génois. Les voyageurs belges. Bruxelles 1846.

Titus Tobler. Bethlehem in Palestina. St-Gall et Berne 1849.

» Golgotha. Seine Kirchen und Klöster. St-Gall et Berne 1851.

» Topographie von Jerusalem. Berlin 1853. 2 vol.

» Bibliographia geographica Palestinæ. Leipzig 1867.

Mgr Mislín. Les saints lieux, pèlerinage à Jérusalem. Paris 1858. 3 vol.

Dr R. O. Ziegler. Schweizerische Pilgerfahrten nach Jerusalem im 15ten, 16ten und 17ten Jahrhundert. Separatabdruck aus dem Sonntagsblatt des Bund. Bern 1870.

R. Röhricht und *H. Meisner.* Deutsche Pilgerreisen nach dem heiligen Lande. Berlin 1880.

R. Röhricht. Deutsche Pilgerreisen nach dem heiligen Lande. Gotha 1889.

CHAPITRE PREMIER

LES CROISADES. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES PÈLERINAGES EN TERRE-SAINTE

Les pays lointains ont toujours eu un grand attrait pour les Suisses; cet amour des voyages est bien ancien puisqu'il est déjà signalé par César qui dit dans ses commentaires: « Angustos se fines habere arbitrabantur ¹⁾. » Les Helvètes trouvaient que leur pays était resserré dans des limites trop étroites. Plus tard, leurs expéditions militaires les amenèrent dans les contrées les plus éloignées: on trouve des hommes d'armes de notre nation dans les troupes de Mathias Corvin, roi de Hongrie; ils servent aussi en Espagne au temps de Ferdinand et d'Isabelle-la-Catholique, où ils deviennent les modèles et les instructeurs de la vieille infanterie espagnole; les uns assistent en Angleterre aux batailles livrées pendant la guerre des deux roses, d'autres accompagnent les armées françaises sous les murs de Naples ²⁾.

Certaines expéditions étaient d'une nature plus pacifique: c'étaient des marchands qui, à l'époque de la prospérité commerciale de la Suisse, soit vers la fin du moyen-âge, allaient visiter leurs comptoirs situés à Barcelone, à Gênes, à Venise, ou bien dans les pays du nord, en Hollande, en Bohême et en Pologne. C'étaient des jeunes gens qu'on envoyait servir comme pages dans quelque cour étrangère ou auprès d'une famille princière, pour y apprendre les belles manières et les usages de la chevalerie. C'étaient aussi des étudiants qui, joyeux et insoucians comme on l'est à cet âge, parcouraient à pied des distances considérables, afin d'entendre dans les universités en renom l'enseignement des professeurs célèbres. Parmi ces écoliers on trouve non seulement les fils des riches patriens ou bourgeois, mais encore des jeunes gens bien moins favorisés sous le rapport de la fortune, comme Thomas Plater, le pauvre petit chévrier valaisan, qui devint plus tard un des hommes les plus instruits de son temps. Des gentilhommes allaient de pays en pays, de cour en cour, ils brillaient dans les tournois et dans les camps,

¹⁾ De bello gallico, liv. I, chap. 2.

²⁾ W. F. von Müllinen. Gesch. der schw. Söldner.

et s'ils trouvaient l'occasion d'assister à quelque bataille ou de prendre part à un assaut, ils étaient heureux de donner des preuves de leur vaillance. Ainsi le chevalier Louis de Diesbach parcourut, dans les années 1440 et suivantes, la Palestine, le royaume de Naples, l'Espagne, la France et l'Allemagne ¹⁾. Un autre Bernois, Conrad de Scharnachthal, est conduit encore bien plus loin par son esprit aventureux, puisqu'il parvient jusqu'en Scandinavie et dans l'île d'Islande.

Mais parmi toutes ces régions lointaines, il en est une, la Terre-Sainte, qui fut toujours tenue en grande vénération par les peuples chrétiens. C'est elle qui, au moyen-âge, a inspiré des élans admirables de foi, de courage et d'abnégation. N'a-t-on pas vu, à la voix d'un Pierre l'Hermitte ou d'un saint Bernard, des foules immenses prendre la croix et partir pour ces contrées au cri mille fois répété de : « Diex li volt. »

Nos ancêtres ne restèrent pas étrangers à ces manifestations, mais s'il est hors de doute que plusieurs seigneurs ou hommes d'armes de l'Helvétie occidentale accompagnèrent leurs suzerains dans les expéditions des croisés, nous en avons malheureusement peu de preuves, car les actes remontant à cette époque sont fort rares ; il faut les rechercher dans les cartulaires des anciens monastères auxquels les partants faisaient des donations souvent considérables, avant de dire adieu, pour toujours peut-être, à leur patrie.

Si nous bornons nos recherches aux croisés venus des contrées qui composent actuellement le canton de Fribourg, c'est au milieu de nos Alpes qu'on trouve un des plus anciens documents relatifs aux croisades : Ulrich, chanoine de Lausanne, fils du comte Guillaume de Gruyère, allant entreprendre le voyage d'outre-mer, donne au prieuré de Rougemont la moitié de l'église d'Oex ²⁾ et de l'avouerie de cette église. Hugues, cousin du comte, et Radbod de Mangins, prenant la croix, font aussi des donations à ce monastère. Ces libéralités sont contemporaines de la première croisade. D'après Gollut, le comte Guillaume, lui-même, se rangea sous les drapeaux de Godefroi de Bouillon ³⁾.

C'est à cette époque de ferveur religieuse et d'enthousiasme

1) Reiss und Pilgerbuch par *Hans von der Gruben*, serviteur de Louis de Diesbach. Manuscrit.

2) Château-d'Oex.

3) *Hisely*, Hist. du comté de Gruyère, t. I, p. 10 et suiv. Monuments de l'hist. de Gruyère, t. I, p. 8. — *Mém. et doc. Suisse rom.*, t. X et XXII. L'acte en question est du 1^{er} août 1115, mais il ne fait que rappeler des donations plus anciennes.

chevaleresque qu'il convient de rapporter la charmante tradition que voici : Le comte de Gruyère arma parmi les pâtres, ses vassaux, cent beaux hommes d'armes, pour les mener à la conquête du Saint-Sépulcre. Les jeunes bergères voulurent fermer les portes du manoir pour empêcher leur départ. Il fallut les rouvrir de force et les pauvres filles se prirent à pleurer quand elles entendirent l'écuier qui portait la bannière crier d'une voix forte : « En avant la grue ! S'agit d'aller, reviendra qui pourra ! » Et la troupe belliqueuse descendit joyeusement le Belluar aux cris mille fois répétés de : « Pars Gruyère ; en avant la grue ! » pendant que les tristes délaissées s'informaient en pleurant si la mer, qu'il fallait traverser pour aborder en Terre-Sainte, était bien aussi grande que le lac le long duquel on passait pour aller en pèlerinage à Notre-Dame de Lausanne ¹⁾.

Entre les années 1161 et 1200, Ulrich, neveu d'Ulrich dit Rûfin de Praroman, prenant le chemin du Saint-Sépulcre, donne au couvent d'Hauterive le quart du Praz Gibart ²⁾.

En 1220, le chevalier Guillaume de Fruence et son frère Rodolphe, chanoine de Lausanne, avaient reçu la croix. Avant de partir, ils disposèrent de leurs biens et donnèrent au chapitre de Lausanne leurs vignes de l'Aula situées à Hauteville près de Vevey. Berthold de Neuchâtel, évêque de Lausanne, qui voulait aussi partir pour la Terre-Sainte, avait fixé le lundi 13 juillet 1220 comme jour du départ, mais il mourut ce même jour ; il est probable que les deux frères de Fruence devaient accompagner l'évêque en Palestine. L'évènement inattendu de cette mort n'aura pas changé leur plan. Rodolphe ne figure pas comme témoin dans les actes de 1221 et 1222, mais il apparaît de nouveau dans la distribution des prébendes, le 25 mars 1223. Le chevalier Guillaume était de retour en 1227 ³⁾.

Une année avant la chute de St-Jean d'Acre, dernier boulevard des chrétiens en Palestine, Pierre, seigneur de Vuippens, chevalier, mourait dans l'île de Chypre. Ses dernières pensées furent pour sa chère patrie ; il ordonna d'y rapporter son cœur et ses os et de les enterrer à Humilimont, monastère voisin du château de ses ancé-

1) *Hisely*, l. c.

2) Arch. cant. Liber donationum d'Hauterive, f° 10 verso. — *Hilber*. Schw. Urkundenregister, II, 196.

3) Cartulaire de Lausanne. *Mém. et doc. Suisse rom.*, t. VI, p. 46 et 257. — *P. Apollinaire Dellion*. Diction. des paroisses, t. III, p. 158.

tres ¹⁾). A cette époque, où les difficultés des communications rendaient les transports si pénibles, on faisait bouillir les corps pour séparer les os de la chair. Cette coutume fut interdite peu après par Boniface VIII, sauf le cas où le décès aurait eu lieu chez les infidèles ²⁾).

Lorsque la Terre-Sainte toute entière fut tombée au pouvoir des infidèles, ce ne fut plus la lance à la main et couverts de leurs cuirasses que les chrétiens visitèrent le tombeau du Sauveur. Ce changement devait paraître bien dur à maint preux chevalier qui cheminaient péniblement sous le manteau du pèlerin, exposé aux moqueries et aux insultes des payens mécréants ³⁾).

Avant d'examiner les différents voyages entrepris par nos compatriotes, il est nécessaire de jeter un coup d'œil général sur les conditions dans lesquelles s'accomplissait autrefois le pèlerinage de Jérusalem ⁴⁾).

Le besoin de retremper sa piété aux sources mêmes de la foi, « le singulier désir et affection de visiter le saint lieu où le Sauveur a espanché son sang précieux pour la rançon de tous les humains, » comme le dit le sire de Villamont, l'accomplissement de quelque vœu ou de quelque pénitence ecclésiastique, étaient les raisons qui engageaient le plus grand nombre de pèlerins à effectuer ce long et dangereux voyage. Cependant des considérations d'un ordre moins élevé étaient parfois la cause de ces entreprises : les uns voulaient visiter ces merveilleux pays de l'orient qui eurent toujours tant d'attraits pour les peuples du nord et de l'occident ; l'acquisition de l'ordre de la chevalerie du Saint-Sépulchre était le mobile de plusieurs autres ; des hommes d'Etat désiraient éviter par leur absence des conflits politiques ⁵⁾ ; des marchands profitaient de cette occasion pour visiter leurs comptoirs établis dans les pays levantins.

A peine dix ans après la chute de St-Jean d'Acre, le flot des pèlerins commence à se diriger vers la Palestine et il devient tou-

1) VII. Kal. Augusti (26 juillet). Commemoratio nobilis viri Petri domini de Wippens, militis, qui anno domini M^oCC^o nonagesimo in insula Cyprî moriens, cor suum et ossa corporis sui jussit afferri et sepeliri in hac ecclesia et dedit nobis apud Sorrens centum sol. census in elemosinam pro suo anniversario faciendò. — Nécrologe d'Humilimont. Arch. cant. Fonds du collègue n^o 61.

2) *Signius*. De reliquiis c. 38 et *Montalembert*. Sainte Elisabeth de Hongrie, t. I, p. 415.

3) Au moyen-âge, on appelait les musulmans des payens.

4) Nous avons suivi, pour cet exposé, l'ouvrage de *Kohricht*, comparé avec les relations suisses que nous avons sous la main.

5) Ce fut peut-être une des causes du premier pèlerinage de Falck.

jours plus considérable jusqu'au commencement du XVI^e siècle (vers 1525).

Avant d'entreprendre le voyage de Jérusalem, tout pèlerin devait obtenir l'autorisation du Saint-Père ou d'un de ses légats ; c'était ordinairement au nonce résidant à Venise que l'on s'adressait. Les prêtres ou moines devaient encore avoir la permission de leurs supérieurs ecclésiastiques. Celui qui se rendait en Terre-Sainte sans en avoir obtenu la licence était excommunié, mais il pouvait être relevé de son ban par le gardien du couvent du mont de Sion à Jérusalem.

Une fois cette permission obtenue, le voyageur devait penser à bien garnir sa bourse, car il allait trouver de nombreuses occasions de dépense. Les princes vivaient avec faste aussi longtemps qu'ils n'étaient pas sur territoire musulman, ils avaient donc besoin de sommes considérables pour faire face à ces frais, et ils levèrent plus d'une fois dans ce but des taxes sur leurs sujets. Les voyageurs aisés de notre pays employaient en général de 300 à 500 écus ¹⁾. Les pauvres tâchaient d'entrer comme domestiques au service de quelque gentilhomme, ou même ils mendiaient afin d'obtenir un petit pécule destiné au paiement du prix de leur passage ²⁾.

Lorsque l'argent nécessaire était rassemblé, le pèlerin, bien muni de passeports et de lettres de recommandation, quittait son pays. Les Fribourgeois passaient généralement par Romont, Vevey, le Valais, ils traversaient les Alpes par les cols du St-Bernard ou du Simplon, ils arrivaient dans les plaines de la Lombardie, s'arrêtaient à Milan, puis s'embarquaient sur le Pô à Pavie, après avoir vendu ou renvoyé leurs chevaux ; ils descendaient ce fleuve et parvenaient à Venise, port d'embarquement de presque tous les pèlerins.

Les nouveaux arrivés quittaient alors leur costume de voyage, ils laissaient pousser leur barbe, revêtaient la robe grise et le petit collet des pèlerins ; ils avaient pour coiffure un chapeau à larges bords, s'appuyaient sur leur bourdon, long bâton surmonté d'un ornement en forme de pomme et portaient sur leurs vêtements la croix rouge de Jérusalem. Ils se mettaient ensuite à la recherche d'un navire.

Jusqu'au commencement du XVI^e siècle, les occasions de se

1) L'écu bon de Fribourg valait 3 fr. 45 c. de notre monnaie.

2) On donne un secours d'environ 3 livres à un cordelier qui va à Jérusalem. (*Comptes des trésoriers de Fribourg, année 1530, n^o 255*).

rendre en Terre-Sainte n'étaient pas rares. Chaque année, à l'époque de l'Ascension, une nombreuse caravane quittait la ville des lagunes pour conduire vers la Palestine ces croisés d'un nouveau genre. Un armateur, riche patricien de Venise, prenait dans cette occasion le rôle d'un véritable entrepreneur de pèlerinage. Il se chargeait du transport sur les navires jusqu'à Jaffa, supportait les frais du voyage sur terre, à Jérusalem et dans les environs, payait les tributs et droits d'entrée ordinaires et se rendait responsable de la personne de ses passagers jusqu'à leur retour en Europe. En échange de toutes ces facilités, les pèlerins remettaient à l'armateur une somme fixée d'avance, payable la moitié à Venise et le reste à Jaffa.

Plus tard, la réforme protestante vint diminuer ce concours, pendant que d'autres circonstances rendaient le voyage de Terre-Sainte plus difficile. La prise de Constantinople par les Turcs et la découverte du cap de Bonne-Espérance et de l'Amérique portèrent un coup mortel à la puissance des Vénitiens et contribuèrent à la perte de leurs colonies; l'île de Rhodes, refuge assuré des navires chrétiens, tomba entre les mains des infidèles; telles furent les causes qui augmentèrent l'audace des pirates barbaresques et multiplièrent les dangers de la navigation.

Les départs réguliers de pèlerins cessèrent vers 1525; ceux qui voulaient se rendre en Terre-Sainte durent attendre à Venise une occasion favorable. Ils s'embarquaient sur un navire de commerce qui faisait voile pour Chypre ou Tripoli en Syrie. Arrivés là, de nouveaux obstacles arrêtaient les voyageurs jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un bateau qui les conduisit à Jaffa. Ils abandonnaient alors le costume de pèlerin et, profitant de la protection accordée aux Français dans l'empire ottoman, ils se faisaient passer pour des marchands de cette nation.

Voici les sages conseils que Jean Zuallart, voyageur belge (1586), donne à tous ceux qui veulent entreprendre ce dangereux pèlerinage :

« Le voyageur qui s'en va à Jérusalem doit faire en sorte qu'il
« monte sur un navire bien gréé et ayant un pilote habile. — Il
« faut qu'il ait la bourse pleine, qu'il soit muni de lettres de change
« et de crédit, qu'il soit prudent et pas trop confiant, qu'il prenne
« tous les renseignements nécessaires sur le pays qu'il va voir, qu'il
« se déclare ami des Vénitiens ou des Français, qui ont des consuls
« partout. Il ne peut se fier ni aux Grecs ni aux Juifs; les premiers
« sont les ennemis couverts des chrétiens, les autres le sont à face

« découverte. La patience, la foi, la longanimité, l'indulgence doi-
« vent être ses principales vertus. Il doit aussi disposer ses affaires
« spirituelles et temporelles, de façon que, si un malheur lui surve-
« nait, il soit toujours en règle avec Dieu et avec sa famille. —
« Les mois d'avril, mai ou juin sont les plus favorables pour s'em-
« barquer; de préférence on fera voile vers l'île de Chypre ou vers
« Tripoli. — On conclura un accord avec le patron d'une galère de
« Venise pour la table et le passage. — Partout où l'on relâche, il
« importe de descendre avec le patron ou ses officiers et de toujours
« se tenir avec eux. Il faut avoir soin de bien ménager les matelots,
« afin d'être toujours dans leurs bonnes grâces. — Arrivé dans l'île
« de Chypre, on prend un drogman pour aller à Jaffa; on lui donne
« 6 à 7 ducats. — Avant de se rendre sur le navire, on achètera
« un matelas à Venise, avec un coffre pour y renfermer ses hardes;
« deux paires de draps de toile, six chemises avec rabbat à l'ita-
« lienne, deux paires de hauts de chausses, des chaussettes, des
« chaussures, des coiffes, des mouchoirs, des serviettes et surtout
« du savon; voilà de quoi se doit composer le bagage. Il est néces-
« saire de s'habituer à la plus grande propreté et de changer sou-
« vent de linge. — Pour la table on paye six sequins par mois;
« il est bon, en outre, de se munir de biscuit, de pain d'épice, de
« saucisses et de fromage de parmesan, de confitures fortes, d'o-
« ranges et de citrons, de quelques médicaments, comme de la
« thériaque, contre les maladies contagieuses. — Il faut se vêtir
« pauvrement pour ne pas exciter la cupidité des Turcs lorsqu'on
« descend à terre, et avoir soin de toujours cacher sa bourse. —
« L'on ne saurait négliger de se munir de bonnes lettres de recom-
« mandation pour les marchands français ou vénitiens qui résident
« en Chypre, à Alep, Tripoli, Damas, Damiette, au Caire, à Alexan-
« drie. — On se chargera aussi de lettres pour les religieux de
« Jérusalem et autres lieux. — Quant au drogman, il ne faut pas
« faire attention s'il est chrétien ou turc, il s'agit seulement de le
« bien payer. — Quant aux Turcs, lorsqu'on se trouve parmi eux,
« il est important de ne point les regarder en face; car ils consi-
« dèrent cela comme une inconvenance. — Si vous les rencontrez
« dans les rues, saluez-les par une inclinaison de tête et en posant
« la main ouverte sur la poitrine. — Il faut aussi se garder de
« dessiner ou d'écrire en leur présence; car ils vous prennent pour
« des espions et ne se font pas faute de vous empoigner. — Gardez-
« vous d'entamer avec eux des discussions religieuses; car mal vous

« en prendrait. Si vous aviez le malheur d'entrer en leurs mosquées,
« de lier connaissance avec une de leurs femmes ou de les appeler
« chiens, ils vous saisiraient, vous brûleraient vifs ou vous empale-
« raient, à moins que, pour sauver votre corps, vous renonciez à la
« foi chrétienne. — Si l'on est gentilhomme, on doit se garder
« d'affecter des grands airs; car les Turcs s'empareraient de vous
« et ne vous relâcheraient que contre une grosse rançon. — Pour
« ce qui regarde la monnaie, c'est principalement de sequins qu'il
« faut se munir. Les écus d'or de France sont moins bien accueillis¹⁾. »

Nous empruntons à un autre voyageur la description d'un vaisseau à voiles de ce temps :

« La nave avoit par le bas cent cinquante pieds de longueur et
« par le haut, de la proue à la poupe, cent quatre vingt huit, et par
« les flancs cinquante neuf de largeur, et avoit trois estages au
« dessous du tillac, le premier desquels avoit douze pieds de haut,
« le second dix, et le tiers sept et demy, et au costé du tillac, sous
« la poupe, estoit la grande salle où nous mangions ordinairement
« trente neuf personnes, presque tous à une table, à laquelle le
« patron ne prend en pension aucune nation étrangère qui soit du
« pays d'Orient; se faisant tellement respecter de ceux qui sont en
« sa nave, que nul n'oseroit s'estre mis à table, jusqu'à ce qu'il soit
« assis le premier, et le nocher et l'escrivain après. Au dessus de
« la salle y avoit encor trois estages, au premier des quels estoit la
« chambre de l'escrivain et celle où nous estions, avec une autre
« grande place qui estoit au devant d'icelles, la quelle servoit pour
« le maniement des voiles et cordages de la mésane. Au second
« estoit celle du patron et pareillement une place au devant où
« estoit la boussole et le pilote pour gouverner la nave. Au tiers
« estoit la chambre du pilote avec une autre place au devant, au
« dessus de la quelle y avoit moyen (en cas de nécessité) d'y faire
« une autre chambre, tellement que depuis le bas jusque au haut
« de la nave, estoient plus tost sept estages que six, et du costé de
« la proue six plus tost que cinq. Pour la défense d'un si grand
« chasteau y avoit vingt et quatre grosses pièces d'artillerie et
« quatre canoniers pour les gouverner. Quant au teste ²⁾ de la nave,
« ce seroit une chose par trop longue à descrire; me contentant
« de dire que la grande voile avoit quatre vingt huit pieds de lar-

1) *Saint Génois*, II, p. 39.

2) La voilure, la mâture.

« geur et septante de longueur, et que sur le haut de la nave pou-
« voyent estre trente hommes à leur aise. Bref c'étoit un vaisseau
« d'admirable grandeur qui mériteroit plus tost estre veu que rédigé
« par escrit ¹⁾. »

Après avoir levé l'ancre, le vaisseau s'engageait dans la mer Adriatique, puis dans la Méditerranée; il s'arrêtait sur les côtes de la Dalmatie, à Candie, Rhodes et Chypre. Arrivés à Jaffa, les pèlerins étaient débarqués et enfermés dans quelques grottes infectes situées au bord de la mer; de là ils étaient conduits à Jérusalem par le gardien du couvent du St-Sauveur, qui était venu lui-même ou avait envoyé son drogman à leur rencontre. Ils couchaient en route à Rama (Ramleh), puis arrivaient en vue de la ville sainte. Ils tombent aussitôt à genoux et, baisant cette terre sacrée, ils remercient Dieu de les avoir protégés jusqu'à ce jour. Ils entrent ensuite à Jérusalem, où ils trouvent un abri au couvent du Mont de Sion ou dans les hospices établis pour les pèlerins.

Après un repos bien mérité, les pieux voyageurs visitaient l'église du Saint-Sépulcre, dès qu'ils en obtenaient l'autorisation des autorités turques; ce sanctuaire contenait encore une grande quantité de chapelles et d'autres lieux saints, entre autres l'emplacement du Golgotha. Ils parcouraient ensuite la voie douloureuse et entraient dans les anciens palais de Pilate et d'Hérode. Ils examinaient de loin l'emplacement du temple de Salomon sur lequel s'élève la fameuse mosquée d'Omar, dont les abords eux-mêmes étaient interdits à tout chrétien. Ils visitaient la piscine probatique, le mont de Sion et la salle du cénacle. Ils parcouraient aussi, dans les environs de la ville, la vallée de Josaphat, le torrent du Cédron, Gethsémani, le jardin des Oliviers, l'église de l'Ascension, la vallée et la fontaine de Siloé. Ils allaient à Béthanie voir le tombeau de Lazare, puis à Bethléem vénérer le lieu de la naissance du Sauveur. La visite de Jéricho, du Jourdain et de la mer Morte était généralement déconseillée par le patron du navire auquel cette excursion occasionnait souvent de grands frais, à cause des brigands qui infestaient la contrée; ces circonstances empêchèrent bien des pèlerins de se tremper dans les eaux saintes du Jourdain.

L'acte le plus solennel célébré auprès du tombeau du Sauveur était la création des chevaliers du Saint-Sépulcre. D'après les anciens traités de chevalerie, cet ordre aurait été fondé par Gode-

1) *Villamont*, p. 328.

froi de Bouillon et Baudoin I^{er}. Il est très probable que pendant le séjour des croisés à Jérusalem les souverains de ce royaume don-
nèrent l'accolade à de nombreux chevaliers dans ce sanctuaire
vénéral; cependant l'ordre comme tel ne paraît avoir été établi que
plus tard, soit au commencement du XIV^e siècle. Les premiers
auteurs qui en parlent sont Boldensele (1333) et Rodolphe du
Suchen (1346) ¹⁾. Sous le pontificat du pape Alexandre VI, le pou-
voir de le conférer fut accordé au gardien du Saint-Sépulcre.
Cette milice sacrée fut, dès sa fondation, tenue en grand honneur
par tous les peuples chrétiens. La plupart des souverains, notam-
ment ceux de France, d'Espagne, de Portugal, de Pologne et d'I-
talie, reconnurent et protégèrent dans leurs États cet ordre de
chevalerie. Les anciens chroniqueurs en font souvent mention et
Antoine de la Salle, qui vivait au milieu du XV^e siècle, dit à ce
sujet: « Bons chevaliers se font au Saint-Sépulcre de Notre Sei-
gneur par amour et honneur de lui. Aultres se font à Ste-Katherine,
là où ils ont leurs dévotions ²⁾. » De même le Fribourgeois Jean
Lenz :

Vil alter edler geschlecht sy ³⁾ han
Noch in iren land an alle schand,
Die ir Ritterschaft hannd
Erholt enethalb dem mer
Und in der heydenschaft fer;
Für war ich ir vil gesechen hab
So gewesen sind bym heiligen grab
Zu Jherusalem und darzu ouch
Zu Sant Katherina dem berg hoch ⁴⁾.

« Les Confédérés ont encore dans leur pays mainte antique et
noble race, dont les membres sans reproche ont obtenu la cheva-
lerie dans les contrées payennes d'outre-mer. Certainement j'en ai
vu plusieurs qui avaient été au Saint-Sépulcre de Jérusalem et à
Ste-Catherine, la montagne élevée. »

A leur retour, les chevaliers avaient l'habitude de représenter
les insignes de l'ordre à côté de leurs armoiries: la croix pontécée
contournée de quatre croisillons pour le Saint-Sépulcre, et l'épée
et la roue pour Ste-Catherine. Les pèlerins qui avaient été au mont

1) Titus Tobler. Golgotha, p. 211.

2) Gauthier. La chevalerie, p. 174.

3) Die Eidgenossen.

4) Manuscrit appartenant à l'auteur et « Der Schwabenkrieg besungen von einem Zeitge-
nossen, Johann Lenz, 1499. Herausgegeben von H. von Diesbach, 1819, » p. 198.

Sinai portaient la roue entière, tandis que ceux qui n'avaient été
qu'au couvent de Ste-Catherine à Bethléem avaient la demi-roue ¹⁾.
Cependant dans la suite l'ordre se ressentit aussi de la décadence
des pèlerinages; les admissions se firent avec plus de facilité et il
arriva parfois que l'on reçut des personnages peu dignes d'en faire
partie.

Après un séjour d'environ quinze jours, consacré à la visite des
lieux dont nous n'avons énuméré qu'une faible partie, les pèlerins
quittaient Jérusalem. Ils reprenaient la route de Jaffa, s'embar-
quaient dans ce port et regagnaient Venise, où ils arrivaient après
une absence qui durait cinq ou six mois, suivant les dangers de la
traversée.

Nous avons dit qu'un des principaux périls qui menaçaient les
voyageurs étaient les pirates; aussi la chrétienté avait-elle pris des
mesures pour payer la rançon des malheureux esclaves qui gémis-
saient sous le joug musulman. L'État de Fribourg ne resta pas en
arrière dans cet élan de charitables manifestations. Déjà en 1493,
le conseil permit aux Pères de Notre-Dame de la Merci de faire
une collecte dans les églises de la seigneurie. Les religieux de cet
ordre étaient voués à l'œuvre du rachat des captifs. Cependant la
collecte devait être faite par les curés et les vicaires qui en remet-
taient le produit aux quêteurs, auxquels il était interdit de prêcher
et d'annoncer eux-mêmes les indulgences ²⁾. Par lettre du 16 juil-
let 1617, le conseil de Fribourg adresse au sénat de Gênes des
plaintes amères au sujet des injustices et des mauvais traitements
infligés à de ses concitoyens ou sujets. Il cite, entre autres, la con-
duite peu chrétienne d'un Génois qui avait reconduit en esclavage
un jeune Fribourgeois nommé Claude Bussard, échappé des bagnes
africains ³⁾. Le 5 mai 1624, la commune d'Estavanens souscrivit
une obligation de 800 écus en faveur du capitaine Hans Lenzbourg;
cette somme était destinée à la rançon de François fils de Richard
Ramel, du dit lieu, détenu dans les galères de Tunis ⁴⁾. S'agit-il ici
de pèlerins tombés entre les mains des pirates? Nous n'avons
trouvé aucun autre renseignement à ce sujet.

1) On peut constater cette différence à Fribourg: le vitrail de Guillaume de Diesbach,
pèlerin du Sinai, dans la chapelle de Pérolles, porte la roue entière, tandis que le portrait de
Rudella, les armes d'Arserit, au musée cantonal, et l'ex libris de Nicolas de Praroman portent
la demi-roue, parce que ces chevaliers ne furent qu'à Bethléem.

2) Arch. cant. Manual N° 11, p. 27 verso, 31, 35 verso, 39 verso.

3) Arch. cant. Miss. lat. N° 30, p. 166.

4) Arch. de la commune d'Estavanens. Communication de M. Gérard.

Les voyageurs qui voulaient visiter le mont Sinai et l'Égypte quittaient Jérusalem et allaient à Gaza; de là ils se dirigeaient, par une marche longue et pénible, à travers le désert jusqu'au mont Sinai, où ils vénéraient les lieux parcourus par Moïse, ainsi que le tombeau de sainte Catherine. Après un arrêt de quelques jours auprès des moines grecs qui habitaient le couvent du Sinai, les voyageurs reprenaient leur vie nomade dans le désert et ils arrivaient en Égypte, pays qui leur fournissait une foule d'impressions nouvelles. Ils allaient habiter dans la ville du Caire, qu'ils confondaient en général avec Babylone; puis ils descendaient le Nil et s'embarquaient à Alexandrie sur un navire qui les conduisait à Venise.

Lorsque le pèlerin était de retour, le récit de ses aventures venait rompre la monotonie des longues soirées d'hiver. Souvent notre voyageur, voulant consacrer à ses souvenirs un monument plus durable, confiait au papier ou au parchemin des descriptions dont la lecture nous intéresse encore. Cependant ces relations se répètent fréquemment et contiennent souvent les mêmes détails. On y retrouve aussi l'amour des choses extraordinaires et cette piété crédule et confiante qui était l'escorte obligée des pèlerins d'autrefois.

CHAPITRE II.

ANTOINE DU SALICEIT. GUILLAUME D'AVENCHES. LES KAPFFMANN.
FRANÇOIS D'ARSENT. PIERRE FALCK. BERNARD MUSY.
JEAN SEITENMACHER.

La liste des pèlerins commence par deux magistrats qui furent plus tard bien funestes à leur patrie :

Antoine du Saliceit quitta Fribourg à Noël 1436, il visita Jérusalem et revint en passant par le royaume de Chypre. Au moment où il rentra à Fribourg, soit à Pâques 1437, Guillaume d'Avenches partait pour la Terre-Sainte. Il suivit le même itinéraire, mais visita en plus le couvent de Sainte-Catherine sur le mont Sinai. Il fut créé chevalier du St-Sépulcre et s'arrêta à son retour dans l'île de Chypre, où le roi l'admit dans son ordre de chevalerie et le décora d'une chaîne d'or. Son retour s'effectua à l'époque du carnaval de l'année suivante ¹⁾.

Au moment de la prospérité commerciale de Fribourg, la bourgeoisie de cette ville était très recherchée, même par des personnes qui n'y habitaient pas d'une manière permanente. Parmi ces bourgeois externes on trouve un Kapffmann, de St-Gall. Daniel possédait une maison située à la Grand'-Rue et son frère Stéphan reçut le droit de cité, le 3 décembre 1487 ²⁾. Daniel Kapffmann avait visité

1) Recueil manuscrit d'anciennes chroniques fribourgeoises, appartenant à l'auteur.

Guillaume d'Avenches, issu d'une famille noble de la ville de ce nom, était un des plus riches habitants de Fribourg. Il possédait la mairie d'Avenches, les seigneuries de Villarepos, Cugy, Combremont et plusieurs autres terres. élu avoyer de Fribourg en 1415, il dut quitter cette ville en 1417 à cause de son manque de bonne foi dans l'administration des affaires de la république. Il se retira à Romont d'où il fit, avec l'aide de la Savoie, une guerre acharnée et cruelle à ses concitoyens. La paix de 1418 rendit à d'Avenches ses propriétés confisquées et sa place dans le conseil, mais il n'usa pas de ce dernier avantage et il vécut dans ses terres du pays de Vaud. Réfugié à Fribourg lors des guerres de Bourgogne, il y mourut en 1476.

Antoine du Saliceit, appelé de Saliceto dans les actes latins, descendait d'une riche famille originaire du Montferrat. Il épousa avec beaucoup d'ardeur la cause de son beau-frère, l'avoyer d'Avenches; mais, tandis que les traités de paix venaient arranger les affaires de ce dernier, Saliceit ne put pas rentrer en grâce et, comme il continuait les hostilités contre les Fribourgeois, ceux-ci se saisirent de sa personne dans la ville de Morat. Il fut conduit à la Tour-Rouge où il eut la tête tranchée (1460). (Histoire de la ville et seigneurie de Fribourg par A. Daguet. Arch. de la Soc. d'hist., t. V, p. 87 et suiv.)

2) Stefan Kapffmann mit Gunst, Wissen und Willen Daniel Kapffmann, sins Bruders, ist Burger worden und hat sin Burgerrecht gesetzt uff sin und des benelcten sins Bruders Huss an der Ryehengassen gelegen. Actum 3 Decembris, anno 1487. — Arch. cant. Grand-livre des bourgeois, fo 100.

de nombreux pays lointains, tels que la France, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, Naples, Candie et Chypre ; il avait fait une fois le pèlerinage de St-Jacques de Compostelle et deux fois celui du Mont St-Michel, sur les côtes de la Normandie. Les deux frères entreprirent en 1491 le pèlerinage de Jérusalem. Daniel fut créé chevalier du St-Sépulcre. A leur retour, ils accompagnèrent le landgrave Guillaume de Hesse qui revenait aussi d'un voyage en Terre-Sainte. Ils abordèrent dans le royaume de Naples où le comte et sa suite furent traités par le roi ¹⁾ d'une façon splendide. Une chasse fut organisée en leur honneur dans les environs de Pouzzoles ; la reine, les princesses et leurs dames d'honneur rehaussaient par leur présence l'éclat de cette fête. Le 11 décembre 1491, le comte et une partie de ses compagnons, entre autres Daniel Kapffmann, furent admis par le roi dans l'ordre de chevalerie de l'étole blanche et ils reçurent une belle chaîne d'or. Les voyageurs, après un agréable séjour dans le beau pays de Naples, arrivèrent à Rome vers la fin de l'année. Stéphan Kapffmann a écrit une relation de son voyage, mais ce n'est malheureusement qu'une courte description de Jérusalem, Bethphagé, Béthanie, Bethléem et des montagnes de la Judée ; elle ne contient aucune donnée sur les incidents du voyage, les noms des pèlerins ou d'autres détails qu'il serait intéressant de connaître ²⁾.

En 1506, noble François Arsent, de Fribourg ³⁾, et Antoine de Treytorrens, de la ville d'Estavayer, entreprirent le pieux voyage en compagnie de plusieurs gentilshommes bernois, comme le dit une ancienne chronique. Lorsque, quelques années plus tard, l'avoyer de Fribourg, victime des passions politiques, gémissait dans une dure captivité, le souvenir des lieux saints venait ranimer son courage abattu. « Seigneur, écrivait-il à un de ses partisans, je vous

1) Ferdinand d'Aragon était alors roi de Naples.

2) Cette relation est conservée à la bibliothèque de St-Gall (Stift). — Renseignements tirés du récit d'un autre pèlerin, Dietrich von Schachten, publié dans *Rehricht* et *Meisner*, p. 162 à 215. Voir aussi *Rehricht*, p. 186.

3) Les Arsent étaient d'anciens bourgeois de Fribourg. François fils de Jacques Arsent entra au conseil des Deux-Cents en 1483, puis en 1485 dans celui des Soixante, il est banneret en 1492 et en 1491 il parvient dans le conseil des Vingt-Quatre ; en 1507 il porte pour la première fois la qualification de chevalier et, par ce fait, il prend le second rang dans ce conseil, immédiatement après l'avoyer Petermann de Faussigny. Il devient avoyer la même année. Pendant ce temps il est mis à la tête des troupes auxiliaires qu'on accorde à la France et il représente son canton dans plus de dix-huit diètes ou conférences. En 1511, Arsent, chef du parti favorable à la France, est compromis dans l'évasion de Supersax, activement poursuivi par Schinner et les partisans du pape Jules II. Un tumulte s'éleva à Fribourg, Arsent se réfugia dans l'église de St-Nicolas, mais il en est sorti et emprisonné aux Cordeillers ; son procès, conduit avec une grande rigueur, et attisé surtout par le fougueux banneret Falck, aboutit à la condamnation du malheureux avoyer, qui eut la tête tranchée le 18 mars 1511.

en prie par les saints lieux que nous avons visités, tous deux, avec grande dévotion, dans la ville de Jérusalem, présentez-vous devant le conseil et parlez en ma faveur ¹⁾. » Arsent avait été créé chevalier du St-Sépulcre. C'est sans doute à cette dignité que le malheureux avoyer faisait allusion au moment de son supplice, lorsque Dietrich d'Englisberg s'approcha de lui et lui dit : « Seigneur François, je dois vous enlever la chevalerie, mais je n'en vois aucun insigne sur vous ; cependant que ce qui ne peut s'exécuter effectivement soit accompli par ces paroles. » Alors le preux chevalier défunt lui répondit. « Seigneur Dietrich, la chevalerie que j'ai, vous n'avez pas le pouvoir de me l'enlever, car je l'ai reçue de Dieu tout puissant, je paraîtrai aujourd'hui même devant lui et je me présenterai dans son royaume comme un preux chevalier ²⁾. »

En 1515 eut lieu le pèlerinage de Pierre Falck ³⁾ et de ses compagnons, Jean Seitenmacher dit Vogt, de Fribourg, nobles Bernard Musy, de Romont, et Jacques de Rovérea, seigneur de Cret.

Dans la séance du 11 avril 1515, les membres du conseil de Fribourg souhaitent un heureux voyage, bonheur et prospérité à leur collègue Pierre Falck, ancien bourgmestre. L'un des pèlerins, Bernard Musy, nous a laissé une relation de son voyage à Jérusalem. Ce récit, écrit en langue française, est contenu dans un cahier en papier de 16 feuillets ⁴⁾. Il est malheureusement inachevé et ne contient d'ailleurs que peu de détails intéressants ; voici cependant quelques extraits des principaux passages :

« Au nom de Dieu nostre Seigneur Jesu Crist. Amen.

1) Cette lettre, qui est aux archives cantonales, aff. eccl., n° 90, est sans suscription, nous croyons qu'elle était adressée à Guillaume de Diesbach, avoyer de Berne. — Voir à ce sujet *Etrennes fribourgeoises* pour 1891, p. 64.

2) *Geschichte der Gefangennehmung und Hinrichtung des Scholtheissen und Ritters Franz von Arsent, relation contemporaine publiée dans le *Geschichtsforscher*, tome I, p. 131. — Chronique Friburgum helvetiorum Nuythoniae, p. 518. — *Rehricht*, p. 220.*

3) Pierre Falck ou Faucon, de Fribourg, paraît avoir étudié le droit à Keisersberg ou Colmar, en Alsace, vers 1490, puis il entra dans le conseil des Deux-Cents, avant 1492 ; dans celui des Soixante en 1491. Il fut reçu notaire en 1493 et fonctionna comme secrétaire de la justice citadine de 1493 à 1507. Il devint avoyer de Morat en 1505 et occupa ce poste jusqu'à 1510 ; banneret du Bourg de 1510 à 1511 ; membre du conseil journalier en 1511 ; bourgmestre de 1511 à 1514, lieutenant d'avoyer de 1514 à 1516 et enfin avoyer de Fribourg de 1516 à 1518. Ardent partisan du pape Jules II et du cardinal Schinner, il mit au service de leur politique ses talents et son influence considérable. Il avait commandé plusieurs fois des troupes suisses envoyées en Italie pour combattre les Français ; le 12 octobre 1512, il fut chargé d'une mission diplomatique auprès du pape et de la république de Venise. Plus tard, lors de la paix de 1516, Falck embrassa, avec la même chaleur, le parti de ses anciens ennemis, les Français, et fut créé chevalier, en 1517, par le roi François I^{er}. Il mourut le 6 octobre 1519.

4) Il était conservé dans la bibliothèque de la famille de Praroman et appartient actuellement à M. le professeur Gremaud.

« Sensuit le voage de Jhérusalem et la terre sancte fait par moy
 « Bernard Musy, de Romont, diocèse de Lausanne, ensemble les
 « lieu ou j'ay esté et que j'ay vheu de maz sovenance, depuis le
 « départ de maz meson, ju la compagnie de noble homme Petter
 « Falk, consellieur de Friborg, et honeste homme Hensly Zetn-
 « nachar, borgoys du dict lieu.

« Le mardj après feste sanct George martir, que fust le xxiiii^e
 « du moy de avril, je parti de Romont ou matin, aveque les sudicts
 « et allames diner à l'abaye de Aulcrest, là où messire (Pierre
 « Morel ¹⁾), abbé du dict lieu, nous fist bonne chièrre à diné et puis
 « allâmes par Favarges, aveque monseigneur messire Jehan Taver-
 « ney, abbé de Aulterive, qui nous fist bone chièrre, et allâmes
 « cuchier à Vivey. Le mercredi en suivant, ledit monseigneur
 « d'Aulterive nous acompagnast jusqu'à Buryé ²⁾ et depuis son
 « départ allâmes diner en Agle ³⁾ et allâmes par Oulon ⁴⁾, vers
 « monseigneur de Crest, lequel atendoit là aussi pour faire le voage
 « aussi, et allâmes par le lieu de Bel ⁵⁾, où mgr de Granges nous
 « fist bonne chièrre à goter, dey là alâmes ou gite à Saint Moris en
 « Chablex, là où l'on nous mostrat un très beau reliquère, mes
 « pourtant qu'il est près de le spécifier je me déporte ⁶⁾. Le joudi
 « ensuivant allâmes diner à Martignie et ou gito à la cité de Syon
 « en Vallays, là où le frère de monseigneur le cardinal de Syon
 « nous fist très bone chièrre et nous fit toute nostre despense,
 « sans riens payer, por l'amour de noble Pierre Faulcon. Le ven-
 « redj ou matin, après boyre l'ipocras, allâmes diner en ung logis
 « près de Luyche ⁷⁾, deusob ledit Luyche et puis ou gite à Briga-
 « ou pie de la montagne du Semplon, laquelle nous passâmes le
 « sambadj ou matin et estoit très mauvaïse à cause de la neige
 « qui ne povait porter ne gens ne chival et allâmes diner au village
 « apellé le Semplon et de là allames ou gito ou païs d'Ossolaz. »

Les pèlerins continuent leur route par Domo d'Ossola, Pallanza
 et Milan. Ils s'arrêtent sept jours dans cette dernière ville, atten-
 dant Pierre Falck qui s'était rendu dans les environs de Novarre
 pour y voir son ami le cardinal Schinner. Pendant ce temps ils sont

1) Les noms entre parenthèses sont laissés en blanc dans l'original; nous les avons complétés.
 2) Hameau entre Vevey et Chérens.

3) Aigle.

4) Ollon.

5) Bex.

6) Je m'abstiens.

7) Louèche.

très bien traités par messire Albert de Stein, de Berne, et par
 les compagnons de la garde suisse. Ils quittent Milan le 9 mai,
 passent par Pavie, où ils visitent la belle et somptueuse chartreuse,
 puis ils se dirigent vers Lodi.

« En ung village auprès Lode nous trouvâmes monseigneur le
 « chevalier de Rode, le neveu de monseigneur le cardinal de Syon,
 « qui vouloit aller à Rode ¹⁾. Le venredi après diner allames mon-
 « ter sur l'Ada en ung bateaul et allames à rive de bonne heure à
 « Lode, une bone cité et riche et bon chateaul, et là fumes jusque
 « le sambadj après diner, là où les amis de monseigneur le chevalier
 « susdit nous firent bone chièrre, sans payé riens et nous donnèrent
 « à diné et supper. Là nous venirent trover monseigneur le chivallier
 « d'Englisperg, de Friburg, qui volloit aller à Rodes. Aussi vient
 « avecque luy noble home Humbert de Praroman, de Friburg,
 « lequel voloit aussi aller ju Jhérusalem et aussi ung chappellain
 « de Rinfelden nommé messire Bertholf (Rüdi), ausi allant le
 « voage. Le sambadj tout ensemble pèlerins de Jhérusalem avecque
 « les chivallier de Rodes, ausi certains marchans, tant de Lode
 « comment de Venise, que volloyent aller à Venise, primes une
 « barque ou naville pour nous mener jusque à la cité de Chiosa
 « laquelle est à XXV mille près de Venise et nous costa l'aviron sis
 « ducas et dimie et les despens. Le sambadj ou matin, après boyre,
 « montames sus l'Ada. »

Ils suivent le cours de cette rivière et du Po, en passant près
 de Crémone, Ferrare et Chiozza où ils changent de bateau, ils
 cotoient les rivages de l'Adriatique et arrivent à Venise le 15 du
 mois de mai.

« Quand nous fumes à Venesia il ny avoyt puent de appareil
 « fait pour aller in Jhérusalem à cause que pour les guerres il y
 « avoyt quatre o cinq ans que peu de pélerins estoient allé le
 « voage, pour que Veniciens ne font pas volontier grans missions
 « à l'aventure, teullement qu'il nous fallit attendre que une gallée,
 « qui estoit commencée par messire Marco Anthonio Dandallo et
 « messire Bernardo Marco, fust achevée, la quelle devoit estre finie
 « et garnie en brief temps. De jour en jour cest nous durast jusque
 « le lundi feste Visitation nostre dame que fust le second jour de
 « jullet. Ce ne fust pas petit destorbe ²⁾ ne sans missions, car pour

1) Pierre Schinner.

2) Inconvénient.

« nostre bosche touste jour un teston ¹⁾ il falloyt, et vivre asses
 « légèrement non obstant, qui aroyt secu vivre à provision, pain
 « et vin estait à bon marchié. Nous ussions bien trové une nave ²⁾,
 « laquelle fut allé plus tost si les pellerins fussions esté ou premier
 « tantost d'acort, mes « ubi multitudo, ibi confusio. » Les (uns)
 « volliont la nava, les aultres attendre la galléa, car les marchians
 « venicians disoyent que la galléa est plus sure pour toutes choses
 « et dongier et la nave ne volloyt pas aller por petit nombre, non
 « obstant que à la derrière chose se repentoit. Fust le marchié
 « comun avecque les patrons dessus escrit fait pour aller in
 « Jhérusalem et retourner à Venise à LI ducas par homme, non
 « obstant que je croy qu'il y en at de plus chier et de mellieur
 « marchié; pour deux pas ³⁾ par jour et le matin ung verre de
 « marvasie et nous garder de tous piage et tribut jusque in Jhéru-
 « salem, reservé que il ne donoyt pas à mangier eis port ne sur
 « terre. »

« Le jour dimenche avant feste Visitation notre dame, que fut
 « le premier jour de julliet tous les pellerins venirent ou gito en
 « gallée, la quelle estoyt ou castello ouprès le dit port de Venise
 « et donna le patron à supper à qui voulsit. Summes esté en nombre
 « pellerins que se assistent en table et que ont composé et fait
 « marchié avec le patron, tant de polla, ungres, auterichiens et
 « allemans afrontant turchia, lanzquinet, suisches, ollandoys, bre-
 « bant, flandres, angloys, francoys, savoyen, spagnol, ytalien, sclavon
 « et d'aultres nacions l'aviron (88) pellerins, sans (compter) femmes,
 « nonnes et frères religieux que sont pour Dieu ⁴⁾ dedans la galéa.

« Le londi seconda jullii, feste Visitation notre dame sortimes
 « dehors du port de Venise, lequel est bien diffi(c)ile et dangerous.
 « Faut que le admiral du port que demouret al castelo soit « il
 « pedone » *id est* le guide et set qui prent par l'eguo ⁵⁾ tant en
 « sortir comment à l'entrée. Il y at ou port une bastie ⁶⁾ dedans la
 « mer, que s'appelle la Rusa, que est faite de pierres et de sablon,

1) Monnaie valant 6 à 12 deniers.

2) Vaisseau à voiles.

3) Repas.

4) Gratuitement.

5) L'eau

6) En bastion.

« par oùt il faut passer, que est toute la fortaresse de Venise
 « devers la aulte mer. Allames celluy jour l'aviron XV mille et non
 « plus loing de Venise, car le patron atendoyt ancor certain pelle-
 « rin de calles, ausi aultres choses à luy nécessaires. »

La navigation sur la mer Adriatique continua dans des condi-
 tions très favorables, le vent était bon et les pirates ne se montrè-
 rent pas; aussi la galère put-elle dépasser près de Candie un navire
 sur lequel des chevaliers de Rhodes s'étaient embarqués; il avait
 quitté le port de Venise plusieurs jours avant la galère.

« La dimenche que fut le XXIX^e de julliet, à heure de super,
 « arrivâmes en la ville de Roddes, de quoi fîmes bien yoious, et là
 « demorames troys jours et fimes bone chièr. Roddes est une
 « ville non pas trop grande et me semble que la moytié la mar
 « l'environe, l'aultre moytié la terre, et dure l'yle C mille environ.
 « Pour parler brief je ne vis jamais ville mieus fortifié de muraglie
 « que elle est, et ancor tousiour l'on fait mellieur et en cestuy
 « temps l'on fasoyt ung belluar devers la mer, contre levant, là oùt
 « le turch sont. Environ XXXV ans, c'est à savoyr l'an (1480) (le
 « turch) la batit fort, cuidant avoyr la ville ou temps messire (Pierre
 « d'Aubusson) adonque governor et grant maistre de Roddes; que
 « fut une guerre, à l'aide de Dieu bien demenae et la ville bien
 « deffendue. Dieu par sa grâce la vuille tousiour préserver deis
 « mains de ces canallies; car l'assaut fut une foy si grant, que
 « (2000) turch furent jusque dedans la ville, mes par le volloyr du
 « créatur incontinant reschassé à leur grant domage, quar yl
 « demorarent (700) turch et.... navrés. D'artillerie elle est bien
 « fornie et de municions ausi, et que le mellieur de ces bons chevaliers
 « que sont de toutes nacions de crestienté de bon volloyr et corage,
 « lesqueuls nous ont fait bone chièr et fut honnour grant eis
 « pellerins. Le grand mestre arrivat le quel est de Genne nommé
 « Raymond (Fabrice Caretto). Il estoyt aller à l'esbat a une ylle
 « appelé Lindo ¹⁾ que est de Rodes, mes incontinant que sut que
 « la gallée deis pellerins estoyt arrivée il fut le londj au matin à
 « Roddes, acompagné de deux gallées subtiles bien adornée et je
 « crois que à son venir, tant de eus comment (de) la ville et aultres
 « navires, l'on tirat plus de cent cops de grosse artillerie. A Roddes
 « sont belles églises et beau service; en partie sont grec et la plus

1) Ce n'est pas une île, c'est une ville située dans l'île de Rhodes.

« part. Il ly at un covent de frères mineurs bien devocius et aussi
 « l'esglise de saint Johan de Rodes en la quelle l'on fait beau
 « service; aussi beau pallais, ouquel yl y at un hospital ouquel
 « toutes gens de biens et mallades sont receu et servi comment
 « seigneurs, leurs médecins, apotiquayres, et tous servi à vaxelle
 « d'argent, que est chose bien noble. Derrier le dit pallays beau
 « jardins, celluy du grand mestre, lequel est excellent et la très
 « grant jardin oùt yl ly at de beaucoup sortes de bestes et spécial-
 « lemant les strus ¹⁾, dequels je n'avoie puent vheu. »

Ils quittèrent Rhodes le 1^{er} août, laissant en arrière quatre de leurs compagnons « lesquels se oublièrent de venir, cuidant avoir tousiour assez loysir. » Ils naviguèrent le long des côtes de Chypre; cette île avait beaucoup souffert d'un tremblement de terre qui avait détruit une partie des édifices publics. Notre chroniqueur prétend qu'une partie de ces désastres avaient été causée par un roi d'Angleterre qui voulait venger l'honneur de sa fille violée par un seigneur de Chypre lorsqu'elle se rendait par dévotion à Jérusalem. La galère passa devant Paphos, Limison, les Salines, puis elle s'engagea sur la haute mer.

« Le mardi, environ midi, commençâmes à voir la terra sancta, « adonque chescun resioy començâmes chanter: « Te Deum lauda-
 « mus et Benedictus dominus Ysrael; » mes ancor se n'estoyt pas le
 « droyt de Giaffo ²⁾, car les mariniers se fallirent en tirant trop à
 « main senestre et allongèrent le chemin plus de XL mille. En allant
 « du long d'une rive de país que nous trovâmes à main senestre,
 « allâmes férir le mardi ou soyr contre une tor et un campanil ou
 « garde que sont sur la mer appellé la Moschar: tant que le soyr,
 « tant à causa que le mariniers ignoroyent oùt ils estoyent, com-
 « ment à cause de la bonassa ³⁾, l'on mit les aneres.

« Le XV de aoust feste Assumpcion notre dame, ou matin, le
 « patron envoyat sur une barqua pour contre celluy chateau, pour
 « savoyr où nous estions et pour savoyr pour aller contre le Giaffo.
 « Quant ils furent in la rive, ils trovèrent deis Mores, tant à chival
 « comment à pié, lequel leur respondirent que duissant venir à
 « riva vers eux et qu'il alliont bien; mais les barcareuls, comment
 « bien avisé, ne vollirent pas arriver; andonque sces mécréants leur

1) Les autruches, de l'allemand straus.

2) Jaffa.

3) Le temps calme.

« tirarent deis flèches d'arc en contre et (les barcareuls) se retor-
 « nèrent vers nous, et estre tirée la barca sur la gallée, nous vimes
 « les tours del Giaffo et l'on mit les voilles. En tirant du long de
 « celluy país, en voyant beau país et d'aulcuns châtaux à main
 « senestre, allâmes arriver au près del Giaffo, environ un bon
 « millier, et arrivâmes environ midi. L'on tirat III cop d'altiglerie
 « de le chateaux et mirent deis bannières sus la tor et incontinant
 « le patron envoyat un messagé ver le gouverour du château du
 « port pour avoyr une guide pour envoyer à Rama et en Jérusa-
 « lem, pour avoyr saulconduit. Lequel gouverour vient ly mesme
 « in la gallée aveque un aultre et le patron ley fit bonne chière.
 « Incontinant il envoyat un home aveque les guides que le payen
 « luy balliat et allèrent celluy jour, ensemble ¹⁾ le paquet de letres
 « que le patron luy balliat, contre Rama et Jhérusalem. Nous fallut
 « avoy la pacience VI jour, entretant ²⁾ l'acort deis tribut fut fait
 « entre le patron et les seigneurs de Jhérusalem, Rama, Saint-
 « George ³⁾.

« Le lundj après que fut le XX^e d'aoust, environ midj, tous les
 « pellerins sur barques s'en allèrent en terra sancta à Jaffa et
 « fûmes envoyé tous en une crote ⁴⁾ de troys (?) que ly sont à la
 « rive de mer; mes premièrement tout escrit par nom et aussi le
 « nom du père par les escrivant deis seigneurs sus dits. Là nous
 « fallut avoyr pacience jusque le mardj, environ deux heures après
 « midi mengiant à terre deis vivres que nous povions avoyr de la
 « gallée, aussi les Mores nous aportiont du pain, reysins et œuf
 « cuit, pour l'argent. Jaffa en latin s'appelle Joppey; aultre foy
 « soloyt estre une grant cité, maintenant il n'i at (rien) sinon deus
 « tors de garde à un tret de bolle petit l'une de l'aultre, là oùt sce
 « tient le almiral ou gouverour du port, et sont en un ault ⁵⁾
 « ouprès de la mer.

« Celluy mardj, deux heures ou une après midi, les ânes furent
 « aparillié, l'ung bien, l'autre mal, et accompagnié de ses Mores,
 « le ung à pié, les aultres à chival, et ausi mameluch la plus part,
 « fumes en chemin pour aller à Rama; les queles Mores nous firent
 « beaucoup de mal, car tout le vin que povoyent avoyr deis botol-
 « lies et flascons à forse ils ostiont, ancor d'aultres pellerins batu

1) Avec.

2) Pendant ce temps.

3) St-Georges ou Lydda.

4) Grotte.

5) Une hauteur.

« jusque ou sang, le aultres prendre par la barbe, les aultres que
 « demoroyent un petit dernier ¹⁾ intrant à Rama rensonné, ou il
 « menasoyent de coup de puen et aultrement; quant il ont beu le
 « vin des pellerins il sont yvre et adonque il font pis, pour que le
 « melieur seroyt de non riens porter de vin, ou le cachier dedans le
 « drap bien estroitement.

« Celluy jour mesme arrivames à Rama environ VI heures après
 « midj ou V; nous fallut passer tout par une basse porte et fumes
 « conté ancor et logé en ung hospital, aultre fois fondé pour les
 « pellerins par unḡ Philippe duc de Borgogne; Dieu le vuilliet
 « conforter; car s'est un grant refugière pour les povres pellerins;
 « le dit hospital et fait tout à demorage de vote ²⁾ et petit habi-
 « tacle où les pellerins mengent, boyvent et dorment à terre. Mes
 « en venant par les chemin l'ung des nostre pellerins, ung bon et
 « riche chapellan anglois, prist mal et tombit deus foys à terre;
 « touteffoys il fut amené par le patron et les pellerins jusque à
 « Rama et là, environ une heure ou deus de nuit, rendit l'esprit.
 « Dieu le vuilliet absolvere. Le lendemain ou matin fut mis en ung
 « lieu..... dans le dit hospital par le père gardian de Jherusalem, là
 « où l'on est acostumé de mettre les pélerins que meurent ou dit
 « lieu. En celluy hospital fumes jusque le mercredi ³⁾. »

Ici s'arrête la relation de Musy; le manuscrit contient encore un recueil de prières à réciter en différents lieux de la Terre-Sainte et la copie du contrat passé entre les pèlerins et les marins vénitiens pour leur transport sur mer; nous publions cet acte à l'appendice, avec les pièces justificatives. Les pèlerins arrivèrent à Jérusalem; Humbert de Praroman fut créé chevalier du Saint-Sépulcre par le gardien Nicolas de Lusignan qui lui délivra un diplôme de chevalier, daté du 28 août 1515 ⁴⁾. Les pèlerins étaient de retour en janvier 1516, car à cette époque nous retrouvons le lieutenant d'avoyer Falck occupant à Fribourg son siège de conseiller. Nous ne croyons pas que Falck reçut aussi la chevalerie, car Musy, qui indique en regard de tous les noms des pèlerins ayant reçu l'accolade la mention: « Creatus eques sancti sepulcri, » n'aurait pas oublié son ami et compagnon. Si Tschudi, dans sa relation du

1) Un peu en arrière.

2) Voûte (?).

3) Le 22 août 1515.

4) Il est publié dans l'*Emulation*, année 1811, n° 22, p. 1 et dans *Berchtold*, Histoire du canton de Fribourg, tome II, p. 389. Les quelques lignes que Berchtold consacre à ce pèlerinage contiennent plusieurs erreurs et inexactitudes.

voyage de 1519, dit que Falck avait été créé chevalier lors de son premier pèlerinage, nous supposons qu'il confond cette chevalerie avec celle qui lui fut accordée en 1517 par le roi François I^{er}, car jusqu'à cette date Falck ne prit jamais ce titre.

Nous avons à Fribourg un souvenir de ce pèlerinage. Avant son départ, Pierre Falck avait obtenu l'autorisation de démolir une chapelle située à côté de l'autel de St-Jacques, dans l'église de St-Nicolas; il avait la faculté de la reconstruire et d'y ériger un autel qui lui appartiendrait, ainsi qu'à ses héritiers. Falck fit usage de cette autorisation; le nouvel autel fut placé sous le vocable du Christ agonisant. On voit encore sur la voûte de cette partie de l'église les armes des Falck et Praroman, accompagnées de la croix du St-Sépulcre et de la date 1515 ¹⁾.

Un autre souvenir provenant de cette époque rappelle encore dans notre ville la mort de Notre-Seigneur: Le passant qui suit le chemin rapide et pavé de grosses pierres qui conduit de St-Jean à Bourguillon remarque sur sa route soit des croix soit des petites niches rustiques creusées dans le rocher, ce sont des vestiges d'un chemin de croix placé en cet endroit par le chevalier Péterman d'Englisberg ²⁾. Des poteaux, des plaques et des croix indiquaient l'emplacement des stations ³⁾. Le colonel Perrier, qui avait séjourné à Jérusalem, affirme que ce chemin représente assez bien le commencement de la voie douloureuse depuis le Cédron au palais de Pilate et à la maison de sainte Véronique; la voie est également rapide ⁴⁾. En 1586, Romanet Bouffin, de Romans, fut si désireux d'établir en Dauphiné un pareil chemin de croix, qu'il obtint du conseil une mesure exacte et authentique de la distance entre les stations ⁵⁾.

1) Cet autel est actuellement celui du Sacré-Cœur; il passa par héritage à la famille de Praroman.

2) Il n'avait pas accompagné Falck et ses compagnons à Jérusalem, comme le disent quelques auteurs.

3) Voir le plan de Fribourg de 1606 où les stations sont représentées. Sébastien Werco a comparé ce chemin de croix avec d'autres mesurages qui ne concordent pas avec les distances données par d'Englisberg. On peut voir ces comparaisons à la fin de sa relation latine.

4) *F. Perrier*, Nouveaux souvenirs de Fribourg, Fribourg 1865, p. 102, note.

5) Nous publions la déclaration du conseil à l'appendice. Cet acte prouve que ce mesurage venait de Rhodes et non de Jérusalem.

CHAPITRE III.

SECOND PÈLERINAGE DE L'AVOYER FALCK, ACCOMPAGNÉ D'ANTOINE PAVILLARD, GUILLAUME ET PIERRE D'ARSENT. — FRANÇOIS MONOT. JEAN WICHT. PIERRE ASSAN. JOSSE VOGELL. JEAN GOTTRAU. FRANÇOIS DE GLÉRESSE. NICOLAS DE PRAROMAN.

Au retour de son voyage, Falck était devenu le premier magistrat de la république. La Suisse traversait à cette époque une crise redoutable; elle avait pris hautement le parti du pape Jules II; cependant un revirement se faisait sentir depuis la bataille de Marignan; la force et l'influence du parti favorable à la France allaient chaque jour en grandissant. Quoique lancé dans le tourbillon d'une politique active, le chevalier Pierre Falck n'oubliait pas la Palestine. Son désir le plus ardent était de revoir ce pays dont le souvenir était resté gravé profondément dans son cœur. Apprenant ces dispositions, plusieurs confédérés, heureux de profiter de la sagesse et de l'expérience acquise par Falck, le prient d'organiser un nouveau voyage et de se mettre à leur tête. Ils décident de s'assembler à Baden, en Argovie, afin de se concerter et de prendre les dispositions nécessaires pour mener à bien une entreprise aussi importante. Cette réunion eut lieu vers le milieu de mars de l'année 1519. Voici les noms de ceux qui y participèrent et qui effectuèrent plus tard le voyage de Jérusalem.

De Fribourg : Pierre Falck, chevalier et avoyer, Antoine Pavillard ¹⁾, les frères Guillaume et Pierre Arsent ²⁾.

1) Noble Antoine, fils de Jean Pavillard et de Françoise de Près, était coseigneur de Pont, Progens, Morlens et Brenles. Il devint membre du conseil des Deux-Cents en 1516. C'est en entrant au conseil suprême, en 1520, qu'il porte pour la première fois le titre de chevalier qu'il avait reçu à Jérusalem. Il fut bourgmestre de 1525 à 1531. Il avait épousé Elisabeth Techtermann et mourut le 27 octobre 1531.

2) Guillaume Arsent était fils de l'avoyer François. Il fut membre du conseil des Deux-Cents en 1513, des Soixante en 1519 et du conseil suprême en 1520. Le 6 avril 1536, il renouça à la bourgeoisie de Fribourg. Il faut rechercher la cause de cette renonciation dans le fait qu'il embrassa la réforme et épousa la même année Véréne Schmidt, de Zurich. Il entra au service de France, mais, n'ayant pas été payé, il se vengea en attaquant et tuant de jeunes Français qui faisaient leurs études à Bâle. Saisi plus tard en Lorraine, il eut la tête tranchée et partagea ainsi, quoique d'une façon plus méritée, le sort tragique de son père.

Pierre Arsent, frère du précédent, entra au conseil des Deux-Cents en 1519 et devint bailli de Grandson en 1520. Il occupa ce poste jusqu'en 1525, fut membre du conseil suprême en 1526 et mourut vers 1538.

De Lucerne : Melchior Zur Gilgen, ancien bailli de Thurgovie; Nicolas de Meggen, qui fut plus tard banneret et avoyer; Werner Buchholtzer, chanoine et custode.

De Schwytz : Martin fils de l'amman Gilg Richmuth.

D'Unterwalden : Henri Stulz, conventuel d'Engelberg.

De Zoug : Werner Steiner, prêtre et protonotaire apostolique; Thomas Stocker; Sigmund Schwartzmurer; Jean Brandenburg.

De Glaris : Louis Tschudi ¹⁾.

De Schaffhouse : Jean Stockar.

De Neuchâtel : dom Étienne Besancenet, curé du Locle.

Du Pays de Vaud : dom Nicolas Gachet, prêtre de Payerne ²⁾.

Des Grisons : un prêtre de l'Engadine.

Nous avons trois chroniques qui rapportent le récit de ce pèlerinage; l'une a été composée par Stulz, l'autre par Jean Stockar, de Schaffhouse, et la troisième par Tschudi; c'est à cette dernière que nous avons puisé les renseignements qui vont suivre ³⁾.

Les différents voyageurs décidèrent de partir séparément, dans le courant du mois de mai, et de se rencontrer à l'époque de l'Ascension à Venise. L'avoyer Falck et Louis Tschudi furent chargés de solliciter auprès des députés confédérés, réunis à la diète de Zurich, des passeports et lettres de recommandation pour le maréchal de Lautrec, lieutenant général du roi de France dans le Milanais, et pour le doge et la seigneurie de Venise. Les pièces demandées furent expédiées le 12 mai 1519.

Il est probable que les Fribourgeois prirent la route du Simplon pour leur départ. Le 28 mai, ils rencontrèrent à Milan leurs confrères de la Suisse centrale qui avaient traversé le St-Gothard. Lautrec les reçut de la façon la plus honorable et les combla de présents. A Pavie, les uns vendirent leurs chevaux, les autres les renvoyèrent au pays avec leurs domestiques, puis ils s'embarquèrent sur le Pô et arrivèrent à Venise le 3 juin. Un grand nombre de pèlerins attendaient le départ des navires. Les Suisses conclurent un accord avec Ludovico Delphino, patricien de Venise, qui devait les conduire à Jaffa sur une galéasse, grand vaisseau à voiles et à rames servant pour le transport,

1) Louis Tschudi, seigneur de Greplang, servit dans l'armée de Maximilien Storza, duc de Milan, puis il devint gentilhomme de la chambre du roi François I^{er} et commandant d'une troupe d'archers sous les ordres du maréchal Trivulce.

2) Les noms de Besancenet et Gachet ne sont pas indiqués par Tschudi; nous les avons trouvés aux archives de Fribourg : Manuaux n^{os} 37 et 38, et dans les *Biographies neuchâteloises* qui contiennent une notice sur Besancenet, t. 1, p. 49.

3) *Reyss und Biggerfahrt zum heyligen Grab des Edlen und Gestrengen Herren Ludwigen Tschudis*, Rorschach, 1606.

Pendant qu'ils attendaient le moment de leur embarquement, nos voyageurs parcouraient la ville dont ils admiraient les merveilles. Un des leurs, Sigmund Schwartzmurer, de Zoug, fut arrêté par un sbire de l'official, parce que, contrairement à l'usage vénitien, il portait une épée au côté. Conduit devant le greffier de l'official, ce fonctionnaire lui demanda qui il était. « Je suis un pèlerin originaire de la Confédération, répondit Schwartzmurer. — Tu n'es qu'un aventurier, reprend le greffier, d'ailleurs vous autres Suisses, vous n'êtes que des gens sans foi ni loi, cela se trouve écrit dans toutes les chroniques. » Lorsque les Suisses eurent connaissance de ces propos, ils ne purent contenir leur indignation; ils décidèrent de s'adresser aussitôt au doge et au sénat pour se plaindre de l'injure faite, non seulement à eux-mêmes, mais encore à leurs seigneurs et supérieurs de la louable Confédération. Cet incident fut rapporté aux magistrats de Venise, qui en conçurent un très grand déplaisir. Une sérieuse enquête fut instruite, le greffier fut jeté en prison. On sut bientôt qu'une justice sévère allait être faite et que le coupable serait conduit à la potence pour expier ses paroles imprudentes. A cette terrible nouvelle, la femme du greffier vint, accompagnée de sept enfants en bas âge, de ses parents et de ses voisines, à l'auberge des Confédérés. Là, se jetant aux pieds des pèlerins, elle les pria, avec beaucoup de larmes et de grands cris, d'avoir pitié de son mari et d'intercéder en sa faveur auprès des autorités. Touchés par ces supplications, les Suisses oublièrent la gravité de l'offense. Le voyage qu'ils allaient entreprendre, les dangers auxquels ils seraient exposés, l'exemple du Sauveur dont ils visiteraient bientôt le tombeau, tout les engagea à la clémence; ils se présentèrent donc à deux reprises devant le sénat et, après bien des difficultés, ils sauvèrent la vie du greffier qui fut cependant destitué de ses fonctions.

Les pèlerins quittèrent le port de Venise le 21 juin; ils traversèrent la mer Adriatique et s'arrêtèrent à Candie, le 9 juillet. Notre chroniqueur ne manque pas de raconter, au sujet de cette île, la fable si souvent répétée par les auteurs de ce temps: On ne rencontre, disent-ils, dans toute l'île aucun animal sauvage, tels qu'ours, loups, renards; aucune bête venimeuse, point de serpent, scorpion ou crapaud; par contre, tout le poison s'est concentré dans les dents ou les ongles des femmes de cette île. Malheur à l'homme qui serait mordu ou griffé par une femme en furie, il serait sûr de mourir en peu de temps dans les transports de la rage. L'imagi-

nation des pèlerins était frappée par tant d'objets nouveaux, qu'il n'est pas étonnant de les voir accepter facilement toutes les légendes qui leur étaient racontées.

A Rhodes, où ils arrivèrent le 16 juillet, les Suisses furent enchantés de rencontrer des compatriotes: les chevaliers Godefroi de Landenberg, de Thurgovie, Walther de Hallwy, d'Argovie, et le commandeur et grand bailli Pierre d'Englisberg ¹⁾, de Fribourg, personnage qui jouissait d'une grande considération dans l'ordre de St-Jean. Cet ordre se trouvait alors dans un moment critique: on voyait déjà poindre les germes de division qui fermentaient parmi les chevaliers et amenèrent trois ans plus tard la trahison d'Amaral et la perte de l'île de Rhodes ²⁾. Le commandeur parla avec beaucoup d'amertume d'un fait récent qui avait causé un grand scandale dans toute la chrétienté: « Autrefois, disait-il, l'ordre se recrutait parmi les comtes, les barons et les seigneurs de toutes les nations. Les chevaliers appartenaient à des familles riches et considérables, ils alliaient à un courage invincible un véritable esprit d'abnégation et de pauvreté monastique; maintenant nous avons dans notre sein certains nobles dégénérés qui veulent vivre dans le luxe et la mollesse. Afin de payer les dettes causées par leur vie déréglée, ces mécréants avaient formé une association de pirates. Habillés en turcs, ils montaient clandestinement sur des galères et ils attaquaient les navires chrétiens bien chargés de marchandises. Les Vénitiens, victimes de ces guets-apens, ont adressé des plaintes au Grand-Seigneur, mais celui-ci affirma que ses sujets n'avaient pas participé à ces actes. Les Vénitiens et les Turcs armèrent alors une flotille d'observation chargée de donner la chasse aux pirates. Un de leurs navires fut bientôt pris et quelle ne fut pas la consternation des chrétiens lorsqu'ils découvrirent des chevaliers de Rhodes sous ces habits musulmans. Les félons furent mis à mort. Le grand-maître ignorait ces actes honteux; lorsqu'il en eut connaissance, il fut douloureusement affecté; il prit de sérieuses informations et quelques partisans de ces misérables payèrent de leur tête leur complicité dans cette trahison. »

1) Tschudi l'appelle Jean d'Englisberg. C'est évidemment une erreur. Pierre ou Petermann d'Englisberg fut commandeur des maisons de Fribourg, Bâle, Rheinfelden, Münchenbuchsee, Thunstetten, Hohenrain et Reiden. Il mourut le 28 février 1545 et fut enterré à Fribourg. Un monument gothique, qui s'élève dans le chœur de l'église de St-Jean, rappelle le souvenir de celui qui fut pendant 11 ans à la tête de cette commanderie.

2) Amaral, chancelier de l'ordre, accusé d'avoir appelé le sultan Soliman devant Rhodes et de lui avoir indiqué les endroits faibles de la place, fut décapité en 1522.

Les pèlerins continuèrent leur route et ils parvinrent dans la rade de Jaffa le 27 du mois de juillet. Le père gardien du couvent du St-Sépulcre vint au-devant d'eux, il réunit tous les passagers sur la poupe du navire et il leur adressa les recommandations suivantes :

« 1° Vous savez qu'il est défendu de venir en Terre-Sainte sans l'autorisation expresse du Souverain-Pontife; ceux qui enfreignent cette défense sont mis au ban de l'Église; cependant s'il existait parmi vous quelqu'un qui ne fût pas muni de cette autorisation, il n'a qu'à s'adresser à moi : j'ai le pouvoir de le relever de l'excommunication qu'il a encourue.

« 2° Vous devez tous avoir une foi vraie, sincère et ferme; car c'est en vain qu'il visite la Terre-Sainte celui qui n'a pas la foi. Croyez aussi à l'authenticité des Saints-Lieux, ainsi qu'à l'efficacité des indulgences qui y sont attachées.

« 3° Que votre conscience soit pure, ayez un sincère repentir de vos fautes et un ferme propos de vous amender, et que chacun de vous confesse ses péchés lorsqu'il sera arrivé à Jérusalem.

« 4° Visitez les Saints-Lieux avec piété et recueillement, évitez dans ce but les actions et les paroles légères, ainsi que les disputes et une curiosité trop empressée.

« 5° Armez-vous de patience, supportez les injures et mauvais traitements que les Maures ou payens pourraient vous faire subir. Ne rendez pas le mal pour le mal. Si l'on vous frappe, n'usez pas de représailles, car vous attireriez sur votre personne de graves désagréments. Si quelqu'un avait à supporter des vexations considérables, qu'il s'adresse à moi : je tâcherai de lui faire obtenir justice auprès des autorités.

« 6° Considérez que Jésus-Christ fut aussi un pèlerin sur cette Terre-Sainte. Une croix était son bâton, une couronne d'épines son chapeau et un lambeau de pourpre son manteau.

« 7° Que personne ne quitte la caravane des pèlerins, ou ne s'écarte sans un compagnon ou une escorte.

« 8° Les payens estiment que les chrétiens profanent les sépultures de leurs ancêtres en s'en approchant; évitez donc avec soin l'accès des tombeaux.

« 9° Soyez toujours dignes et sérieux en présence des payens, et fuyez toute communication avec leurs femmes ou leurs enfants.

« 10° Déposez vos habits précieux, vos bijoux et toute chose qui pourrait trahir votre richesse; elle serait exploitée par les payens.

De même qu'aucun ne révèle la présence de princes, comtes, seigneurs, chevaliers de Rhodes ou pèlerins espagnols, s'il s'en trouve parmi vous.

« 11° Il est défendu de dégrader les édifices consacrés et d'emporter des parcelles des lieux saints pour en faire des reliques.

« 12° Il est pareillement défendu à tous d'inscrire des noms sur les parois des édifices, d'y graver ou dessiner des armoiries, casques ou autres emblèmes. Ces enfantillages déshonorent les temples consacrés au Seigneur et ils nous exposent à la risée des Musulmans.

« 13° Si vous êtes obligés de vous arrêter à Jaffa, à Rama et en d'autres lieux plus longtemps que vous ne le voudriez, n'accusez ni moi ni mes frères de ces retards qui ne nous sont pas imputables. Songez que nous n'avons aucune autorité et que nous devons nous conformer aux ordres donnés par les Musulmans.

« 14° Je vous engage à ne pas prendre à votre service des interprètes payens, qui ne feraient que vous tromper. Exercez une grande attention sur vos effets, car rien n'est en sûreté dans ce pays.

« 15° Enfin je recommande à votre bienveillance notre pauvre couvent de Jérusalem, mes frères religieux, ainsi que ma propre personne. Si nous ne pouvons pas correspondre à tous vos désirs, rappelez-vous que notre sort est bien précaire, vivant dans la gêne, exposés aux plus grands dangers au milieu des payens; c'est pourquoi nous avons besoin de la consolation, du secours et de l'appui de tous les chrétiens. »

Lorsque ce discours fut terminé, le patron Ludovico Delphino prit la parole et il engagea les pèlerins à se conformer aux sages avis donnés par le père gardien; il les avertit aussi qu'ils devaient s'abstenir de toute discussion religieuse avec les Maures ou Sarrasins.

Nous avons lieu de croire que la plupart de ces conseils furent suivis; cependant les Suisses crurent bien faire en prenant un interprète à leur service particulier. C'était un mameluk à l'air martial et sympathique, qui connaissait bien la langue italienne. Pendant toute la durée de leur séjour en Palestine, Gamelin (c'était son nom) rendit les plus grands services aux pèlerins¹⁾. Il leur fournissait à bon marché des vivres et du vin, leur procurait les meilleures montures dans les excursions et les protégeait efficacement

1) Gamelin ou Gamoulin, bâtard d'un père turc et d'une mère franque, ou vice-versa. (Hahricht, p. 07.)

contre les vexations de la populace. Aussi nos compatriotes furent-ils si satisfaits de sa loyauté et de son activité, qu'ils lui donnèrent au moment de leur départ dix ducats au lieu de cinq qui lui avaient été promis. Les pèlerins arrivèrent dans la soirée du 4 août à Jérusalem. Les Suisses logèrent dans l'hôpital de Saint-Jacques. Ils parcoururent ensuite les lieux habituellement visités par les pèlerins et se rendirent à Bethléem, à Jéricho, sur les bords de la mer Morte et du Jourdain. Ils prirent un bain dans les eaux saintes de cette rivière, et en mémoire du baptême du Sauveur, les pèlerins accomplirent entre eux les signes extérieurs de cette cérémonie : Tschudi baptisa Pierre Arsent.

Dans la nuit du 14 août, Antoine Pavillard, Louis Tschudi et Melchior Zur Gilgen furent créés chevaliers du Saint-Sépulcre, en même temps que quatre nobles Polonais, six Anglais, six habitants des Pays-Bas, trois Espagnols, un Milanais, deux Français, un Ecosais, deux pèlerins de Cologne, deux d'Alsace et du Brisgau et un comte de Nassau. Le père gardien, qui leur donna l'accolade, leur adressa auparavant les exhortations suivantes :

Il leur dit d'accepter cet ordre avec les dispositions d'une sérieuse piété et de s'en rendre toujours dignes en vivant comme de nobles et preux chevaliers.

Il annonça que les candidats devaient être de descendance noble ou d'ancienne famille libre et honorable depuis au moins quatre générations. Ils devaient posséder une fortune suffisante pour vivre comme il convient à des gentilshommes; cette fortune ne devait pas avoir été acquise par le commerce ou par l'usure.

Si quelqu'un n'ayant pas les qualités requises se faisait admettre dans la chevalerie, que cette réception soit considérée comme nulle et non avenue et qu'il soit regardé lui-même comme un homme perfide et infâme.

Il déclara que le pouvoir de conférer la chevalerie lui avait été accordé par le pape et l'empereur; c'est pourquoi les nouveaux chevaliers devaient se montrer soumis à ces deux autorités.

Voici quelles étaient leurs autres obligations : défendre les prêtres et religieux, leurs églises ou couvents; protéger les veuves et les orphelins; employer tous les moyens possibles pour engager les princes chrétiens à délivrer la Terre-Sainte du joug musulman.

Après ce discours, le gardien introduisit chacun des récipiendaires, l'un après l'autre, auprès du Saint-Sépulcre; il le ceignit d'une épée et le chaussa d'éperons dorés, puis il tira le glaive et en

frappa un coup sur l'épaule du chevalier agenouillé devant le tombeau du Sauveur. Le gardien fit ensuite une allocution pour prouver que la chevalerie du Saint-Sépulcre était plus élevée que tous les autres ordres : « Le lieu où cette dignité est conférée, dit-il, les « périls de tout genre auxquels vous vous exposez pour y parvenir, « son but élevé et pur, tout contribue à rendre cette chevalerie « honorée et distinguée à la cour du pape, de l'empereur, des rois, « princes et seigneurs; c'est pourquoi vous devez vous réjouir et « remercier Dieu de faire partie de cette milice sacrée. »

Peu de jours après, soit le 18 août, les pèlerins quittèrent Jérusalem et ils s'embarquèrent, le 20, sur leur navire qui les attendait à Jaffa.

Dans la soirée du 25, pendant qu'ils étaient à table pour souper, le patron s'approcha des Suisses en leur disant : « Seigneurs « pèlerins de la Confédération, des pirates sont en vue, nous met- « tons toute notre confiance dans votre courage et votre énergie : « souvenez-vous de vos glorieux ancêtres ¹⁾. » A ces mots, tout le monde monta sur le pont, et l'on voit à peu de distance deux grandes galères et deux fustes qui fondaient à toutes voiles sur le navire vénitien. Le patron fait aussitôt apporter des halberdes, des piques, des haches et des cuirasses; il distribue ces armes, en ayant soin de donner les meilleures aux Suisses. Il leur assigna comme place de combat le point le plus important et se plaça au milieu d'eux. Ils choisirent comme chef le chevalier Zur Gilgen, de Lucerne, et Hans Brandenburg, de Zug, commanda les artilleurs ²⁾. Ceux qui n'avaient pu obtenir des cuirasses prirent leurs matelas, y percèrent un trou pour passer la tête, et se présentèrent dans cet accoutrement qui devait les protéger contre les flèches de l'ennemi. Sur ces entrefaites, la nuit étant arrivée, on organisa un service de sûreté : les marins montèrent la première garde, les Suisses la seconde, les Anglais et ceux des Pays-Bas la troisième et les Français la quatrième. Le patron avait fait apporter du vin sur le pont, les trompettes jouaient des airs guerriers, passagers et matelots faisaient entendre des chants de leur pays. Lorsque les pirates virent, au lever du soleil, tous ces préparatifs et l'attitude de ces hommes résolus, ils jugèrent prudent de prendre le large, après avoir échangé quelques coups de canon qui ne furent d'aucun effet à cause de la trop grande distance.

1) Stulz.

2) Buchsenmeister.

On arriva en vue de l'île de Chypre le 27 août. Pendant que le patron chargeait des marchandises sur son vaisseau, Tschudi, qui avait à Nicosie un excellent ami, ancien camarade de service auquel il avait rendu plusieurs bienfaits, alla dans cette ville avec ses compagnons. Le seigneur Philippe Strambollo était un des personnages les plus importants de cette cité, renommée par la noblesse et la richesse de ses habitants ; il fut charmé de revoir son ami, et il fit avec une grande courtoisie les honneurs de sa maison et de la ville.

Après s'être arrêtés sept jours à Nicosie, les pèlerins remontèrent sur leur navire, mais un calme plat régnait sur la mer, la chaleur était étouffante. Les miasmes qui se dégageaient du rivage occasionnèrent une maladie contagieuse qui attaqua une partie des voyageurs et causa la mort de plusieurs d'entre eux. Zur Gilgen et Falck ressentirent les premiers symptômes du mal à la fin du mois de septembre. Falck se mit au lit vers le 1^{er} octobre ; Melchior Zur Gilgen mourut le 4 et Falck eut le même sort deux jours plus tard ; dom Nicolas Gachet l'assista dans ses derniers moments ¹⁾. Cet événement eut lieu le 6 octobre 1519, en pleine mer, entre les îles de Chypre et de Rhodes. Les pèlerins suisses furent très chagrinés de ces décès qui enlevaient deux de leurs compatriotes riches et influents. Ils ne permirent pas que leurs corps fussent jetés dans la mer, comme c'était l'usage, mais ils les placèrent dans des cercueils bien fermés qu'ils déposèrent dans une petite barque amarrée derrière le vaisseau ²⁾. La vue de cet esquif balotté par les flots devait affecter péniblement le moral des pèlerins déjà abattu par les atteintes de l'épidémie. Arrivés à Rhodes, les pèlerins envoient noble Guillaume Arsent et Werner Buchholtzer auprès du grand-maître pour demander l'autorisation d'ensevelir les deux morts en terre bénite. Cette permission fut accordée après beaucoup de difficultés, à cause des craintes causées par la contagion ³⁾. L'enterrement eut lieu avec solennité, le 9 octobre, dans l'église des Franciscains.

Un Arsent procure la sépulture de Falck ! Le fils de la victime cherchant un tombeau pour le principal auteur de la mort de son père, c'est un problème que l'histoire nous pose, mais que nous ne pouvons pas résoudre. Quelle fut la cause qui amena ce voyage fait

1) Arch. cant., Non. n^o 38.

2) Stocker et Stulz.

3) Stulz.

en commun ? Était-ce une pénitence religieuse, ou bien un acte public qui devait sceller la réconciliation entre ces deux familles, qui appartenaient désormais à la même faction depuis que Falck avait passé dans le camp français ? Plusieurs auteurs ont supposé que Falck avait entrepris ses deux pèlerinages afin d'écarter de son souvenir l'image sanglante de l'avoyer d'Arsent ¹⁾.

Après avoir accompli ce pieux devoir, les pèlerins continuèrent leur route ; ils arrivèrent le 14 novembre 1519 à Venise, où ils se séparèrent pour rentrer dans leur pays.

L'année suivante, le prêtre bernois Henri Wölfi, dit Lupulus, qui se rendait à Jérusalem, apporta à Rhodes une épitaphe qu'il plaça sur le tombeau des deux chevaliers, comme un salut envoyé de la patrie à ceux qui reposaient sur cette rive lointaine. L'inscription latine avait été composée par Quintinianus, célèbre professeur de l'université de Pavie, à la demande d'un de ses élèves, Ulrich Garmiswyl, de Fribourg, beau-frère de Falck ²⁾. Le monument subsista pendant de longues années ; mais il suivit le sort du couvent des Franciscains et fut détruit pendant la guerre de l'indépendance de la Grèce, vers 1830 ³⁾.

François Monot, religieux du couvent des Augustins de Fribourg et curé de Promasens, visita deux fois la Terre-Sainte : sous date du 19 août 1548, le frère Bonaventure Corsetus, gardien du monastère du Mont-de-Sion, lui délivra une déclaration constatant son séjour à Jérusalem ; plus tard, le 9 avril 1562, le Conseil de Fribourg lui donna un passeport pour faciliter son second voyage ⁴⁾.

Rodolphe Wicht ou Gwicht, de Fribourg, prieur de Muri, fit le pèlerinage en 1564. Il était encore absent le 2 octobre, car, à cette date, son beau-frère, le banneret François Werro, recommande à la Diète réunie à Fribourg son parent, qui devait revenir dans peu de temps d'un voyage à Jérusalem. Wicht postulait la dignité d'abbé d'Engelberg ; il obtint ce bénéfice important et fut à la tête de ce monastère jusqu'en 1576 ⁵⁾.

Un pèlerinage entrepris sous de fâcheux auspices, continué dans de mauvaises conditions et terminé d'une manière désastreuse, fut certainement celui qui a été décrit par Pierre Villinger, curé d'Arth, au canton de Schwytz. Les pèlerins étaient en majeure par-

1) Berchtold, Daguët.

2) Wölfi, Syrische Reys.

3) Geschichtsfreund, t. XII, p. 214.

4) Arch. cant. Manual du couvent des Augustins, f^o 130.

5) Recueil des recès fédéraux, t. IV, 2, p. 1131.

tie originaires des Pays-Bas; d'autres venaient d'Allemagne, d'Italie et de Suisse. Ces derniers étaient : Permite Pierre Assan, de Fribourg en Uechtland ¹⁾; Villinger, déjà nommé; Jacob Böckle, de Schwytz, Gallus Heinrich, d'Egeri, et Grégoire Landolt, de Glaris. Ils quittèrent Venise le 2 juillet 1565 et arrivèrent à Jérusalem le 13 août. La plupart des pèlerins étaient véritablement indignes de porter ce nom : c'étaient des débauchés, ivrognes et joueurs; leurs cantiques étaient des chants bachiques, leurs prières des juréments et leurs exercices de piété des jeux de hasard. Sur leur passage, on les prenait pour une bande de mercenaires, et cette attitude scandalisait tout le monde, aussi bien les chrétiens que les mahométans. Mais le malheur vint bientôt fondre sur eux et leur faire expier cruellement cette conduite indigne. Au retour, ils s'embarquèrent, le 14 septembre, sur la *Morisina* dans la rade des Salines. L'équipage était à la hauteur des passagers : c'était un ramassis de voleurs et de paresseux. Le navire, vieux et trop chargé, faisait eau de toute part; les pompes, en mauvais état, ne pouvaient pas extraire l'eau de la cale; il n'est donc pas étonnant que le vaisseau fit naufrage en pleine mer. Passagers et marins s'entassèrent dans une barque où, sans boussole, sans vivres ni eau, ils endurèrent pendant quatre jours des souffrances terribles. Ils abordent enfin sur les côtes de l'Asie-Mineure; mais les habitants de cette rive inhospitalière se jettent sur eux, les font prisonniers et tuent ceux qui opposent quelque résistance. Les naufragés sont réduits en esclavage et astreints aux travaux les plus pénibles. Au bout de quelque temps, ils obtiennent des Turcs l'autorisation d'envoyer en Italie un moine de leurs compagnons pour tâcher d'obtenir leur rançon; mais ce messenger, comparable au corbeau de l'arche, s'arrêta à Candie, où il se reposa de ses fatigues sans plus s'occuper de ces malheureux qui avaient mis toute leur confiance en lui. Au printemps 1567, Pierre Assan et un autre esclave furent conduits à Constantinople, où ils réussirent à se faire passer pour Français. L'ambassadeur de cette puissance s'intéressa à leur sort, et ils allaient obtenir leur délivrance, lorsqu'ils furent enlevés par une mort subite causée probablement par le poison. « Ils auront avalé « un bouillon difficile à digérer, dit Villinger. (Vielleicht haben sie « ein Süpplein gessen das nicht wol zu verdöwen was.) » Une par-

1) Villinger le nomme tantôt Assan tantôt Asson. Il n'était pas bourgeois de Fribourg. Il y avait des Assan dans le voisinage de Bullo.

tie des pèlerins moururent en esclavage; d'autres, tels que l'auteur du récit, furent rachetés quelques années plus tard ¹⁾.

Josse Vœgeli, chef de la branche aujourd'hui éteinte de Seedorf, quitte Fribourg au printemps de l'année 1578. Le 30 mai, il rencontre à Padoue Léopold de Wedell et quelques Allemands qui avaient déjà conclu un accord avec le patron d'un navire pour leur transport jusqu'à Jaffa. Vœgeli s'associe à ces voyageurs, qui arrivent à Jérusalem le 8 août. Le lendemain, ils visitent les Saints-Lieux sous la conduite du gardien du Saint-Sépulcre. Après avoir parcouru les points les plus intéressants des environs, ils traversent le désert, parviennent au couvent du Sinaï le 4 septembre, puis effectuent leur retour en passant par l'Égypte. Vœgeli avait raconté les impressions de son lointain voyage dans une chronique allemande qui est aujourd'hui détruite ou égarée ²⁾.

Nicolas de Praroman voyageait en Italie pour son agrément, lorsqu'il rencontra à Venise, au mois d'avril 1580, son compatriote et ami François de Gléresse qui allait partir pour la Palestine. Ils projettent aussitôt de faire le voyage en commun, et Praroman, en informant ses parents de cette décision subite, leur annonça qu'il allait s'embarquer au commencement du mois de mai ³⁾. Le Conseil de Fribourg accorda à noble François de Gléresse, ou Ligertz, un passeport rédigé dans les termes les plus flatteurs; on y loue la valeur dont il a fait preuve, sous les ordres du colonel de Cléry, contre les huguenots français, ainsi que les services rendus à sa patrie comme bailli de Romont ⁴⁾. Praroman avait aussi combattu en brave à Jarnac et Montcontour; il devint plus tard colonel au service de France et avoyer de Fribourg. Son portrait existe encore; il représente un bel homme vêtu à la mode un peu efféminée des seigneurs de la cour des derniers Valois; il porte aux oreilles des boucles ornées de la croix du Saint-Sépulcre.

Vers la même époque, Jean Gottrau fit aussi le pèlerinage de Terre-Sainte. D'après une tradition, un des principaux buts de son voyage fut le désir d'obtenir la chevalerie, afin de faciliter son mariage avec une descendante de l'ancienne famille d'Englisberg.

1) Villinger, Bilgerfahrt.

2) Extrait de la relation manuscrite de Wedell. Bibl. Ossolinski à Lemberg.

3) Lettre de Nicolas de Praroman à son beau-frère Georges de Diesbach, gouverneur de Neuchâtel. Venise, le 30 avril 1580. Arch. cant.

4) Ce passeport n'est pas daté. Il est publié à l'appendice.

CHAPITRE IV

SÉBASTIEN WERRO. JEAN MALLIARD. PANCRACE TECHTERMANN.
CLAUDE TORNARE

Nous arrivons maintenant au pèlerinage entrepris en 1581 par Sébastien Werro, curé de Fribourg. Werro était un de ces hommes qui représentaient dans notre ville la culture intellectuelle, fruit de la renaissance des arts et des lettres. Connaissant à fond l'écriture sainte et les textes des saints pères, il n'était pas moins versé dans l'étude des auteurs de l'antiquité grecque et latine. Peu d'années auparavant, il avait fait paraître à Bâle un traité d'astronomie, de physique et d'histoire naturelle intitulé : *Physicorum libri X*, preuve de son érudition étendue. A ces qualités, Werro joignait une forte piété et un sens véritablement religieux; aussi n'est-il pas étonnant que les récits de son pèlerinage soient d'un haut intérêt. Ces relations, au nombre de deux, furent composées immédiatement après le retour de l'auteur et écrites entièrement de sa main; il y ajouta des dessins à la plume fort bien exécutés. Le manuscrit latin de 110 feuillets in-12 contient la copie de plusieurs lettres écrites par Werro pendant son voyage; le texte allemand est plus étendu: il est contenu dans 253 feuillets format in-8°. Au commencement et à la fin du volume sont des maximes et un chant des pèlerins que nous reproduisons aux annexes ¹⁾.

Muni de l'autorisation de ses supérieurs ecclésiastiques et d'un passeport en langue grecque qui lui fut délivré par la chancellerie d'État ²⁾, Werro quitta Fribourg le 6 avril 1581, accompagné jus-

1) Les titres de ces manuscrits sont indiqués à la page 191. Voici le sujet des dessins: Relation latine: une rose des vents; plan de l'église de Santa Maria de Allo à Parme; un pénitent italien; la ménagerie à Florence; le maître-autel de St-Pierre du Vatican à Rome; la colonne de la flagellation et l'effigie du Saint-Suaire à Rome; l'arc de triomphe de Constantin à Rome; une colonne rostrale; un sénateur vénitien; la chapelle et la crypte de St-Nicolas à Venise; vue du sud de la Morée; un guerrier maure avec son esclave; plan de Jérusalem; la grotte de la Nativité à Bethléem; la chapelle de l'Ascension au mont des Oliviers; les deux chapelles au haut du Calvaire; plan des environs de Jérusalem.

La relation allemande contient une partie des dessins indiqués ci-dessus, plus: les armes de Werro avec un calice et la croix de Jérusalem (Sébastien avait remplacé l'étoile de son écusson par une croix); le plan de l'hôpital de Milan; le plan de l'église du Vatican; carte des bords de la mer Méditerranée et de la Palestine; dessin d'une caravane de pèlerins; un Turc; fac-simile d'un clou de la Passion.

2) Il a été publié dans la notice sur Sébastien Werro, p. 27.

qu'à Romont par le prévôt Schneuwly, le frère Jean Michel, prédicateur des Cordeliers, dom Nicolas Myrsing, qui le remplaçait pendant son absence dans ses fonctions de curé, noble Louis d'Affry, avoyer, Pancrace Wild, trésorier, Guillaume Krummenstoll, sénateur, Jean Gottrau, chevalier du Saint-Sépulcre, Christophe et Nicolas Reiff, Jérôme Gottrau, Adam Gurnel et Pierre Rudella, tous à cheval. Le capitaine Jean Ratzé, qui se rendait à Lyon pour regagner sa garnison, était aussi du voyage.

Sébastien prit congé de ses aimables compagnons en leur adressant les paroles du poète:

Vivite felices, quibus est fortuna peracta
Jam sua; nos alia ex aliis in fata vocamur.
Vobis parta quies; nullum maris æquor arandum.

Virgile, *Enéide*, liv. 3.

Le lendemain il coucha dans l'antique castel de Bossonnens, chez son parent le bailli Othmar Gottrau. Il continua sa route, passant par Vevey, Villeneuve, Saint-Maurice, coucha le 8 à Martigny et arriva le 9 à Bourg-Saint-Pierre, dans l'intention de traverser le Saint-Bernard; mais ce passage, encore obstrué par les neiges, était en outre interdit à la circulation par ordre du duc de Savoie, afin d'éviter la contagion de la peste qui sévissait dans le Valais. Notre pèlerin revint sur ses pas, et il arriva le 10 à Sion. Il visita les deux églises principales de cette ville, dont l'une est très ancienne et l'autre neuve; cette dernière n'était ni terminée ni ornée. Ce délabrement semble prouver, dit-il, que les habitants de ce pays sont aussi peu soucieux d'orner leurs cœurs qui sont de véritables temples intérieurs. Cette allusion se rapporte sans doute à l'état d'indécision en matière religieuse qui régnait à cette époque dans le Valais. Il remonte la vallée du Rhône et traverse le Simplon, le 12 avril, sans trop de difficultés; il reçoit à Domo-d'Ossola les laissez-passer exigés dans ces temps de peste, puis il traverse la rivière de la Tosa, suit les bords du lac Ortâ, passe par Novarre et arrive le 15 avril à Milan. Ces contrées étaient infestées par des loups qui attaquaient les voyageurs; quinze jours auparavant, ils avaient assailli, au milieu du bourg d'Omegna, un garçon de 15 ans et l'avaient mis en pièces.

Par un heureux hasard, Bonhomius, évêque de Verceil et nonce du pape auprès des cantons catholiques, se trouvait alors à Milan; c'était un ami et un protecteur de Werro. Il fit à ce dernier l'accueil le plus cordial et il lui procura un logement dans le palais

archiépiscopal. Le siège de Milan était occupé par un grand prélat, saint Charles Borromée; notre pèlerin fut heureux de passer quelques jours auprès de lui. Il décrit l'extérieur grave et imposant du cardinal, la douceur de son caractère alliée à la fermeté et à un esprit entreprenant, son ardeur pour le travail et surtout sa grande piété et sa charité. Werro visita les nombreuses et belles églises de Milan, le Dôme surtout lui causa une grande impression; il examina aussi le grand hôpital qui venait de rendre des services signalés pendant la peste, et il voua toute son attention au couvent des Capucins et aux institutions de cet ordre, qui était encore peu connu en Suisse.

C'est pendant ce séjour de notre voyageur que ses projets faillirent être renversés. Le cardinal Borromée appliquait avec beaucoup d'exactitude dans son diocèse les récentes décisions du concile de Trente, et il exigeait en particulier la résidence des supérieurs ecclésiastiques au milieu de leurs ouailles. Il désapprouva l'entreprise de Werro, disant que si un pèlerinage lointain était une œuvre pieuse, la présence d'un curé dans sa paroisse était, par contre, une chose nécessaire. Ebranlé par ces paroles et surtout par les exhortations de Bonhomius, Sébastien modifia provisoirement ses plans, et il écrivit à Fribourg pour annoncer qu'il prenait Rome comme but de son voyage.

Il quitta Milan le 21 avril et accompagna Bonhomius jusqu'à sa résidence de Verceil; puis il traversa Pavie, Plaisance, Parme, Modène, Bologne, passa les Apennins, s'arrêta à Florence, Sienna, Viterbe et arriva à Rome le 10 mai.

La ville éternelle était alors dans une période très florissante: un pape éminent, Grégoire XIII Buoncompagno, continuait l'œuvre de la renaissance. On poursuivait avec ardeur l'achèvement des travaux entrepris sous les règnes précédents. La noblesse et les cardinaux construisaient des palais superbes; partout s'élevaient ces édifices religieux et profanes, que d'habiles artistes décoraient avec goût. Werro admira toutes ces merveilles; il nous donne des descriptions détaillées de l'église du Vatican et de plusieurs autres sanctuaires; il visita les catacombes; il voua toute son attention aux antiquités existantes et à celles que l'on découvrait tous les jours. Ses dessins et les copies d'inscriptions qu'il a relevées sont des témoins de l'intérêt qu'il prenait aux chefs-d'œuvre des temps anciens. Il assista aux solennités imposantes qui furent célébrées les jours de la Fête-Dieu, de la Pentecôte et de la Trinité. Il vit

aussi un feu d'artifice et des réjouissances instituées en l'honneur de l'anniversaire du couronnement du souverain-pontife.

Notre pèlerin rencontra à Rome le jeune Antoine de Montenach qui, après avoir terminé ses études, voyageait en Italie pour son instruction; ils visitèrent en commun les curiosités de la ville. Le capitaine Jost Segesser, de Lucerne, homme considérable et instruit, fut plein de prévenances envers eux et il leur rendit maint service. Il commandait les Suisses de la garde papale. La compagnie était forte de deux cents hommes, parmi lesquels le serviteur de Werro, Blaise Ziegler ¹⁾, qui avait servi autrefois dans ce corps, reconnut plusieurs camarades. Une certaine mortalité régnait parmi ces soldats; elle était surtout causée par la boisson qui, pratiquée à la mode germanique (*nach teütscher böser Art*), était très funeste dans ces pays chauds.

Lorsque les fêtes furent passées, Grégoire XIII se rendit en villégiature à la villa Moudragone au-dessus de Frascati. Dans ces circonstances, il était beaucoup plus facile de s'approcher du saint-père qui, d'un caractère généralement bienveillant, s'intéressait particulièrement aux Allemands, pour l'instruction desquels il avait fondé le Collège germanique de Rome. Introduits par le capitaine Segesser, nos Fribourgeois se présentèrent au souverain-pontife pendant une de ses promenades. Werro lui remit un mémoire contenant les demandes suivantes: l'approbation par le Saint-Siège du bréviaire d'après le rite lausannois, l'autorisation pour le prévôt de Saint-Nicolas de bénir, en l'absence de l'évêque, les calices, les cloches et divers ornements d'église; la troisième demande était relative à une réforme du couvent des Augustins à Fribourg ²⁾, et par la quatrième Werro sollicitait l'autorisation de se rendre à Jérusalem. En effet, ce projet caressé depuis si longtemps n'avait pas été abandonné sérieusement à Milan, et Sébastien, qui paraît d'ailleurs avoir été tenace dans ses entreprises, conservait l'espoir de voir un jour les Lieux-Saints. Le lendemain matin, lorsque Grégoire XIII quitta son palais pour entendre la messe dans un couvent de Capucins situé à quelque distance, Werro s'approcha du cortège, se mit à genoux pour recevoir la bénédiction du pape, qui accueillit notre pèlerin avec bonté; ils s'entretenaient chemin faisant des difficultés existant alors dans le diocèse de

1) C'est la première fois que Werro mentionne Ziegler, qui l'avait probablement suivi depuis Fribourg.

2) Il fut question déjà à cette époque de supprimer ce couvent.

Lausanne. Le pape demanda depuis quand l'évêque était absent de son diocèse. Werro répondit qu'il y avait quarante-cinq ans, et il ajouta que l'évêque actuel ¹⁾ était un homme religieux et d'une famille distinguée, mais qu'habitant Besançon et s'adonnant uniquement à ses pratiques de dévotion, il n'avait pas assez d'énergie et de zèle pour réprimer les abus existants. Après s'être excusé de sa témérité, il parla ensuite de la réforme du calendrier dont on s'occupait en ce moment, et il émit ses idées à ce sujet. Le pape parut satisfait des connaissances de Werro en fait de mathématiques, et il lui dit que cette réforme serait bientôt introduite ²⁾. Arrivé à la porte de l'église, Werro se retira après avoir été informé qu'il serait répondu à son mémoire par l'entremise du cardinal Stirlet et de la daterie ³⁾. Il quitta Mondragone et rentra à Rome en passant par Tivoli. Il attendit pendant quelques jours les réponses promises; comme elles n'arrivaient pas, il ne voulut pas ajourner plus longtemps son retour, car l'époque des grandes chaleurs avançait; il chargea donc un ami de lui adresser à Verceil les décisions du saint-père, et il quitta Rome le 27 mai, accompagné de Montenach.

Ils se dirigèrent vers Lorette; Werro avait le cœur bien gros de n'avoir pu obtenir l'autorisation d'aller à Jérusalem. Chemin faisant, ils rencontrèrent un gentilhomme de Grenoble, nommé Claude Perrot, et deux religieux qui portaient pour la Terre-Sainte; ils firent route ensemble. Les brigands rendaient alors les voyages peu sûrs: les montagnes de la Sabine étaient surtout le centre de leurs exploits. Deux jours auparavant, une troupe de deux mille soldats romains avaient été battus et mis en fuite, leur chef Latinus, de la famille des Colonna, avait été grièvement blessé par les bandits. Tout le pays était dans la crainte, et les pèlerins partagèrent l'anxiété générale; ils purent cependant arriver sains et saufs à Lorette, où ils firent leurs dévotions dans ce sanctuaire vénéré, puis ils s'embarquèrent à Ancône et abordèrent à Venise le 5 juin.

Quoique nos voyageurs eussent déjà vu bien des grandes villes, ils n'hésitent pas à proclamer Venise la reine des cités. La décadence de la république de Saint-Marc n'était qu'à sa naissance; cette ville conservait encore alors une partie de son ancienne splendeur. On admirait la magnificence des églises et des palais, la gra-

1) Antoine de Gorrevaulx, 1562-1600.

2) Elle le fut l'année suivante (1582).

3) Chancellerie établie en cour de Rome pour l'expédition de certains actes.

vité et l'expérience des magistrats et patriciens, l'activité et l'intelligence des riches marchands vénitiens. L'arsenal maritime passait toujours pour l'un des plus beaux et des mieux fournis du monde, et le port était animé par des trafiquants venus de tous les pays du Levant.

Pendant qu'il examinait ces merveilles, Werro rencontra un prêtre français portant sur ses vêtements la croix de Jérusalem; il entra en relation avec lui, et il apprit qu'il avait fait partie d'un groupe de pèlerins qui s'étaient embarqués à Venise à l'époque de l'Ascension. Ils avaient fait naufrage sur les côtes de l'Istrie, étaient rentrés à Venise après avoir perdu vingt-six hommes de l'équipage et allaient s'embarquer une seconde fois pour la Palestine. Werro fut frappé de ces circonstances dans lesquelles il vit la main de la Providence, attribuant à sa protection le retard éprouvé dans son départ, car il est probable que, sans les conseils de saint Charles, il serait arrivé à Venise à temps pour prendre place sur ce navire. D'un autre côté, il regarda aussi comme un bon augure la nouvelle du prochain départ d'un convoi de pèlerins. Il quitta Montenach, qui rentrait à Fribourg, et alla à Padoue pour y voir deux compatriotes, les jeunes François Wallier et Pierre de Gléresse, qui étudiaient dans cette célèbre université. Il reçut aussi une somme nécessaire à son voyage que le capitaine Ratzé lui envoya par l'entremise d'un marchand. Werro n'avait plus le temps de se rendre à Verceil pour y chercher la réponse de la cour pontificale; il s'adressa donc directement au légat du pape résidant à Venise, qui lui accorda l'autorisation de se rendre en Terre-Sainte et de prolonger son absence hors de sa paroisse. Il en informa le nonce Bonhomius. Mû par des sentiments bien délicats, il offrit à l'avoyer d'Affry sa démission de curé de Fribourg pour le cas où cette absence serait nuisible à ses paroissiens; mais les autorités ne donnèrent pas suite à cette détermination généreuse.

Le navire qui devait transporter les pèlerins s'appelait *la Nana*; c'était un navire à voiles de la marine marchande. Il mesurait 200 pieds de long et 50 de large. L'équipage se composait d'environ 50 marins. Le patron ne voulut pas se charger de fournir la nourriture aux passagers; ils s'assemblèrent par petites sociétés de trois ou quatre membres pour se procurer les vivres et boissons nécessaires. Werro n'oublia pas la nourriture intellectuelle; les livres qu'il emporta lui procurèrent un grand délassement pendant les longues heures de la traversée.

Les pèlerins venus de tous les pays de l'Europe étaient au nombre de 29. L'auteur nous en donne l'énumération suivante :

Prêtres séculiers : Bertrand Seuin et Natalis Pluvier, des Pays-Bas; Félix Sojeski, polonais; Jean Francier, français, et Sébastien Werro, suisse.

Moines servites : Terentius Faventinus et Johannes Baptista, italiens.

Moines minorites : Johannes Benedictus, Pierre Rougier, Nicolas Dives et René Belet, français; Petrus Johannes, sarde, et Jacques de la Croix, des Pays Bas.

Laiques : Laurent Aldarsey, anglais; Jean Doremieux et Mathieu de la Aultre, des Pays-Bas; Antoine Pascalis, dalmate; Claude Perrot, Etienne Rousse et Jean Dudin, français; Diebold d'Erlach¹⁾ et Blaise Ziegler, suisses; André Bünsiger, du Holstein²⁾; Alphonse de Gongora et Rodrigue Galonson, espagnols; François de Carpis et François Troto, italiens; Jacques Pilon, de Trente; enfin Dominique N., « simplex et stupidus. »

Si notre société, dit Werro, comptait peu d'hommes d'un rang élevé ou possesseurs de grandes fortunes, elle se distinguait, par contre, par la piété et la conduite exemplaire de ses membres. Plusieurs avaient dû accomplir de véritables sacrifices et s'imposer de nombreuses privations afin de pouvoir entreprendre ce voyage coûteux. Un prêtre avait économisé pendant neuf ans le revenu d'un bénéfice; un homme de guerre à l'air martial et courageux, épargna durant cinq ans une partie de sa solde; de même un artisan travailla trois ans dans ce but. La langue latine, connue par une grande partie des passagers, servait de trait d'union entre les différentes nationalités.

Le 14 juillet, le navire, remorqué par environ 20 canots à rames, quitta de bon matin le port de Malamocco et entra dans la pleine mer, où il s'abandonna, toutes voiles dehors, à un vent favorable. Il arriva bientôt en vue de l'Istrie; ces côtes rappelèrent à quelques pèlerins le naufrage qu'ils avaient fait peu de temps auparavant; ils en racontèrent les péripéties à leurs compagnons. Leur navire *la Rusina* avait quitté Venise le vendredi après l'Ascension, et ils arrivèrent en vue de Rovigno le vendredi avant la Pentecôte, après une traversée très pénible. Quelques pèlerins, en-

1) Diebold ou Théobald d'Erlach, de Berne, fils d'Albert, seigneur d'Oberhofen et Bimplitz, bailli de Morges en 1591, sénateur 1606 (Leu).

2) Dans la relation allemande, il est indiqué : Bunsinger, Hollensteiner.

tre autres le comte de Solms et plusieurs nobles allemands, demandèrent l'autorisation de débarquer afin de trouver un peu de repos. A peine cela leur avait-il été accordé, qu'une violente tempête s'éleva; le navire, jeté contre la côte, fut mis en pièces, une partie de l'équipage fut noyée; mais, fait digne de remarque, les pèlerins n'eurent à déplorer le décès d'aucun des leurs; ils perdirent leurs bagages et une partie de leur argent.

La *Nana* continua sa route en suivant les côtes de la Dalmatie; elle passa près des îles de Corfou, de Céphalonie, de Zante et d'Ithaque, qui rappela à notre érudit le souvenir d'Ulysse au pied léger et de sa fidèle Pénélope. Ils virent le golfe de Lépante où la flotte chrétienne avait remporté une si brillante victoire sur les Musulmans; passant ensuite entre l'île de Candie et la Morée, ils arrivèrent en vue de Chypre, où ils abordèrent le 1^{er} août après une traversée assez favorable.

L'île de Chypre, célèbre par son ancien royaume, ornée d'une végétation luxuriante, fit une grande impression sur les voyageurs. L'aspect des palmiers, la chaleur du climat, les mœurs des habitants, tout nous prouvait, dit Werro, que nous étions réellement en Orient. Elle était aussi bien orientale la réception du pacha qui, assis sur un tapis étendu à l'ombre d'un figuier, recevait les présents des voyageurs. Cet épisode rappelait au chroniqueur les scènes du temps des patriarches telles que la Bible nous les dépeint.

L'antique prospérité avait déjà disparu, car dix ans de servitude sous le joug des Musulmans pesaient sur cette île malheureuse. Les Cypriotes s'étaient défendus avec énergie; mais, abandonnés par les Vénitiens et par le reste de la chrétienté, ils avaient dû se soumettre aux Turcs en 1571 et 1572. Les habitants qui n'avaient pas été passés au fil de l'épée furent en partie emmenés en esclavage, le reste put conserver sa foi et demeurer dans ses foyers dévastés et y cultiver la terre, moyennant le paiement d'un fort tribut. La ville de Nicosie, célèbre par la noblesse et la richesse de ses citoyens, était en ruines. Plusieurs jeunes gens furent envoyés à Constantinople pour en faire des janissaires. Les anciens habitants se plaignaient beaucoup de leur misère, mais ils reconnaissaient que leur état actuel n'était pas inmérité, car lorsqu'ils étaient sous la domination des Vénitiens ils désiraient s'en débarrasser et disaient qu'ils préféreraient être sous la puissance des Turcs; maintenant qu'ils sentaient la dureté de ces maîtres cruels, ils reconnaissaient toute la folie de leurs vœux imprudents.

L'île de Chypre était le terme du voyage de la *Nana*; les pèlerins quittèrent le navire le 3 août dans le port des Salines; ils se séparèrent et montèrent, les uns sur un petit vaisseau de Tripoli et d'autres sur trois brigantins turcs qui conduisaient du sel à Jaffa. Sur le premier de ces bateaux il y avait déjà des pèlerins qui se rendaient à Jérusalem, entre autres le père franciscain Jean Alber, d'Innsbruck, homme instruit et issu d'une bonne famille. Ils avaient avec eux un interprète connaissant plusieurs langues. Le P. Alber avait voulu aller à Jérusalem en suivant la voie de terre par Tripoli et Damas, mais il n'avait pas pu dépasser cette dernière ville et dut rebrousser chemin à cause des Arabes qui interrompaient les communications ¹⁾. Werro monta sur un des brigantins. Ils ne furent heureusement assaillis par aucune tempête, car l'ignorance de l'équipage turc, le mauvais état du vaisseau dont les bords s'élevaient à peine au-dessus des eaux, les auraient exposés à de grands dangers. Les voyageurs n'ayant point de cabines pour se mettre à l'abri étaient assis sur leurs coffres, exposés aux intempéries et aux vagues qui entraient dans le bateau. Les marins leur imposèrent des contributions arbitraires sous le nom de courtoisies (*cortesia*). Dans la journée du 7 août, la terre promise se montra aux yeux des pèlerins. Ils oublièrent aussitôt toutes leurs peines, et le cœur plein d'espérance ils entonnèrent le chant du *Te Deum*. Cependant les marins s'étaient trompés dans leur route: ils se trouvaient beaucoup trop au sud, en vue du port de Gaza; ils durent rebrousser chemin, et ce fut le lendemain seulement qu'ils arrivèrent dans la rade dangereuse de Jaffa. Les quatre vaisseaux y abordèrent les uns après les autres. Aussitôt arrivés, ils informèrent le commandant de la ville de leur présence; ce dernier envoya un courrier au pacha de Ramleh ou Rama pour demander une escorte et des montures; pendant ce temps, les pèlerins durent attendre à bord de leurs embarcations le retour du messager. Ils mirent en commun un certain nombre de ducats pour le paiement des tributs et de différents frais généraux; cette somme fut confiée à Natalis Pluvier. Werro devait noter les dépenses et remplir l'office de secrétaire de l'expédition. On s'entendit avec les patrons des barques pour le retour jusqu'à Tripoli et pour la garde des coffres et des effets que les pèlerins n'emportaient pas avec eux à Jérusalem. Le 9 août, un chef turc était venu avec 20 à 30 cavaliers et plusieurs ânes pour

1) Le P. Alber fit le reste du voyage avec nos pèlerins, et il devint un ami intime de Werro.

servir de montures; les pèlerins purent mettre le pied sur le rivage. Ils tombèrent à genoux et baisèrent cette terre bénie; ils s'exhortaient les uns les autres à ne la parcourir qu'avec un cœur purifié de toute souillure.

A peine débarqués, les offenses et les désagréments de toute sorte assaillirent nos voyageurs. Il fallut donner de nombreux tributs, taxes et bakchis ¹⁾; les enfants lançaient des pierres, mais les plus insupportables étaient les âniers ou moucres qui frappaient les pèlerins, les jetaient à bas de leurs montures, fouillaient leurs valises et s'emparaient de ce qui leur convenait. Au lieu d'être enfermés, comme d'habitude, dans les souterrains de Jaffa, les pèlerins purent quitter cette ville immédiatement; mais à peine avaient-ils fait quelques pas, que le patron d'une des barques arriva tout essoufflé demandant les clefs des coffres qui étaient restés sur les bateaux; les autorités turques les réclamaient afin de pouvoir en examiner le contenu. On dut obéir, crainte de voir les effets confisqués. La nuit se passa à Rama, dans le vieux khan des pèlerins; pendant que Werro s'établissait dans un coin avec ses compagnons de langue allemande, il eut le plaisir de voir gravé dans la muraille au-dessus de lui le nom de son oncle Rodolphe Gwicht ou Wicht, traduit d'après la mode du temps en Rudolphus Ponderius; le lendemain, fête de St-Laurent, fut un jour de repos pour les voyageurs, puis ils continuèrent leur route le jour suivant. Un dessin à la plume nous représente la caravane; les pèlerins sont au milieu, montés sur des petits ânes; leur vêtement est recouvert d'un grand manteau ayant un petit collet sur lequel on voit la croix de Jérusalem; ils sont coiffés d'un chapeau à larges ailes relevées sur le devant et portant le même signe comme une cocarde; ils tiennent à la main un grand bâton orné d'une double pomme; les Arabes de l'escorte galoppent sur les flancs avec leurs lances en arrêt; un autre ferme la marche, tenant un arc armé d'une longue flèche. Un autre Musulman, ayant un gros turban sur la tête, frappe de son bâton un pauvre pèlerin qui courbe l'échine. Werro supportait avec patience les fatigues et les difficultés de la route, qu'il comparait à notre vie, véritable pèlerinage terrestre pendant lequel nous rencontrons aussi bien des amertumes, supportées seulement par l'espoir de voir un jour la Jérusalem céleste.

Pendant qu'il s'entretenait dans ces pieuses pensées, les coupoles

1) Pourboires.

de la ville sainte apparurent à ses yeux; les pèlerins mirent pied à terre, et ils adressèrent à Dieu de ferventes prières et entonnèrent des chants et des hymnes en l'honneur de la passion et de la croix du Sauveur. A quelques pas, les moucras se battaient entre eux pour le partage des bakchis extorqués aux voyageurs. Le père Jean de Bergame, supérieur des Franciscains, prélat âgé et vénérable, avait été averti de l'approche de la pieuse caravane; il était venu à sa rencontre et il l'introduisit dans les murs de la ville de Jérusalem. Les remparts avaient été reconstruits trente ans auparavant par le sultan; ils étaient en pierres jaunes, taillées d'une façon régulière; des tours et des portes renforçaient la solidité de cette place de guerre. A l'une des entrées étaient des employés turcs qui examinèrent les pèlerins, un secrétaire inscrivit les noms et prénoms de chacun d'eux, celui de leur père et le lieu de leur origine. Après l'accomplissement de ces formalités, les Franciscains conduisirent les nouveaux arrivants dans leur couvent, où ils les reçurent tous avec beaucoup d'affabilité; le lendemain, 12 août, fut consacré au repos. Dans la soirée, les pèlerins désirèrent visiter l'église du Saint-Sépulcre, mais ils en furent empêchés par l'avarice des Turcs qui réclamaient un présent de 60 ducats en plus de la taxe habituelle¹⁾. Ils ne voulurent pas payer ce montant exagéré et décidèrent d'avoir patience jusqu'à ce que le pacha fût revenu à de meilleurs sentiments. En attendant, ils accompagnèrent quelques pères du couvent qui se rendaient à Bethléem; Werro eut le bonheur de dire la messe auprès de la crèche où naquit le Sauveur. Le retour s'effectua par le désert de St-Jean-Baptiste; le 15 août, les fidèles célébrèrent la fête de la Sainte-Vierge dans l'église de l'Assomption. Ils parcoururent ensuite la vallée de Josaphat, le mont des Oliviers et suivirent avec dévotion la Voie douloureuse.

Enfin l'église du Saint-Sépulcre fut ouverte aux pèlerins dans la soirée du 16 août; chacun d'eux dut payer une taxe de neuf ducats, plus un supplément collectif de quarante ducats à titre de présent; les Turcs qui gardaient la porte de l'église remplirent les mêmes formalités qui avaient déjà été accomplies à l'arrivée, en inscrivant les noms de tous ceux qui entraient dans l'église. La nuit passée dans ces lieux sacrés fut consacrée à la prière et à une profonde méditation. Sous la conduite du gardien des Franciscains, les pèlerins parcoururent le temple, visitant avec un cœur

1) Texte latin : 10 ducats.

contrit le Golgotha et le Saint-Sépulcre. Ils remercièrent Dieu qui les avait protégés jusqu'à ce jour, et demandèrent de nouvelles grâces pour terminer heureusement leur long voyage. Vers minuit, Claude Perrot, de Grenoble, fut créé chevalier du Saint-Sépulcre. Il fit serment qu'il était d'origine noble, mais comme il ne possédait pas de preuve écrite à l'appui de son témoignage, dom Johannes Benedictus, qui le connaissait bien, confirma cette déclaration. Un des pèlerins, Anglais fort opulent, avait aussi l'intention de demander la chevalerie; mais lorsqu'il eut connaissance des obligations imposées aux membres de cet ordre, il y renonça. Dans la matinée, Werro eut le bonheur de célébrer les saints mystères dans la chapelle du Calvaire, sur la place même où ils avaient été accomplis d'une manière sanglante plusieurs siècles auparavant. En sa qualité de mathématicien, Werro examina le creux qui, d'après l'ancienne tradition, est indiqué comme étant le centre du monde; mais il n'hésite pas à rejeter cette légende: il faut, dit-il, lui donner un sens figuré et non pas la prendre à la lettre.

La sortie de l'église fut attristée par une scène qui effraya les pèlerins: deux d'entre eux, un prêtre français et un Dalmate furent saisis par les Turcs et jetés en prison, parce qu'ils n'avaient pas payé la taxe entière à leur entrée. En effet, d'après l'usage établi jusqu'alors, les prêtres ne payaient que la moitié de la taxe; mais cela était changé depuis peu, et on traitait les pèlerins occidentaux d'une manière égale, sauf les Franciscains qui étaient alors exempts de toute taxe. Cependant le prêtre français qui possédait peu de ressources fut autorisé à payer moins que les autres; de même le Dalmate, en considération du tribut que son pays versait chaque année entre les mains du grand-seigneur. Mais les Musulmans revinrent dans l'intervalle de leur généreuse détermination, ce qui fut la cause de ces arrestations; les deux malheureux ne furent mis en liberté que sur les prières du gardien, qui versa pour eux la somme entière.

Selon l'usage, le paiement de cette finance d'entrée donnait aux pèlerins le droit de visiter trois fois l'église du Saint-Sépulcre; le 18 août ils étaient rassemblés devant l'église attendant l'ouverture des portes, lorsque leur interprète arriva avec la nouvelle que le cadi exigeait une robe de damas comme cadeau avant d'autoriser l'entrée. Cette nouvelle prétention affligea les pèlerins; le père vicaire du couvent les engagea à ne pas y faire droit, afin d'éviter de fâcheux antécédents et pour ne pas encourager les Turcs à augmen-

ter sans cesse le taux de leurs tributs. Dociles à ces exhortations, les pèlerins s'agenouillèrent devant l'église, et ils envoyèrent leurs prières les plus ferventes vers les lieux dont ils n'étaient séparés que par l'épaisseur d'une muraille. Ils visitèrent encore quelques endroits, parmi lesquels nous citerons le mont de Sion, la fontaine de Siloé, Bethsaïda. Des projets de retour se faisaient déjà entendre; Werro en fut désolé, il aurait volontiers prolongé son séjour; il essaya, avec quelques-uns de ses compagnons, de se procurer une escorte pour aller à Jéricho et à la mer Morte, mais ce fut en vain. Il dut se conformer au vœu de la majorité, car s'il était resté en arrière, il n'aurait plus trouvé d'occasion pour rentrer de sitôt au pays. Il parcourut encore une fois la Voie douloureuse et y mesura les intervalles entre les stations. Ses chiffres ne concordent pas avec ceux indiqués par d'Englisberg pour le chemin de la croix établi à Fribourg.

Les pèlerins quittèrent Jérusalem le 19 août; les uns étaient joyeux et contents, d'autres chagrinés de devoir quitter si promptement ces lieux chers à leurs cœurs. « Quoique, dit notre narrateur, je n'aie vu qu'une faible partie de la Terre-Sainte, je puis cependant me consoler en pensant que j'ai visité les lieux les plus importants; ils fourniront une ample matière à mes méditations et à mes souvenirs pendant le reste de ma vie. »

La caravane se dirigea vers Jaffa; elle se composait de quarante voyageurs, accompagnés d'hommes d'escorte qui, au lieu d'être une sauvegarde, excitaient plutôt les mauvaises passions des Musulmans contre ceux qu'ils auraient dû protéger. Dans une vallée étroite et sauvage, près d'Emmaïis, ils furent attaqués par des Arabes qui les frappèrent à coups de pierres et de bâtons et les menacèrent même de leurs poignards; l'interprète fut jeté à terre et foulé aux pieds. On ne put échapper à la rage de ces forcenés qu'en leur livrant l'argent qu'ils exigeaient. Nouvelles exactions à Rama et à Jaffa, où les brigantins attendaient les pèlerins; ils s'y embarquèrent le 21 août. De même que pour l'arrivée, la navigation fut pénible et fatigante; aussi les passagers furent-ils heureux d'aborder le 24 août dans le port de Tripoli. Ils s'enquirent aussitôt s'il y avait un navire en partance pour Venise; on leur répondit que la *Ragazona*, grand vaisseau à voiles vénitien, partirait dans quelques jours. L'hôtellerie des marchands français (le fondique des Français) leur fournit un gîte assuré. Werro admira beaucoup l'activité commerciale de cette ville; il eut de longs entretiens avec un jésuite appelé

le père Jean-Baptiste; ce dernier était originaire des pays orientaux: il avait été esclave, puis s'était rendu à Rome, où il reçut la prêtrise; il entra plus tard dans la Société de Jésus, et c'est en partie à lui que l'on est redevable de la réunion des Maronites à l'église catholique.

La *Ragazona* leva l'ancre le 7 septembre; le consul vénitien d'Alep, nommé Théodore Balbi, rentrant dans sa patrie après avoir terminé ses fonctions qui duraient trois ans, se trouvait au nombre des passagers. C'était un homme capable et courageux; il avait eu le commandement de plusieurs galères à la bataille de Lépante. Le navire arriva bientôt en vue de l'île de Chypre, et il s'y arrêta dans la rade des Salines pour y opérer un chargement de balles de coton. Un jeune esclave maure qui fuyait un maître inhumain s'approcha à la nage du navire et sollicita un refuge sur le pont. Sa demande fut refusée, car le patron connaissait les graves dangers auxquels s'exposaient les navires qui recevaient des esclaves fugitifs. Un incident désagréable qui eut lieu quelques jours plus tard démontra la prudence de cette conduite: le 20 septembre, pendant que des matelots s'étaient rendus sur le rivage pour y chercher du bois, on vit arriver trois galères aux allures très suspectes; la *Ragazona* les salua, selon la coutume, par trois coups de canon, mais il ne fut pas répondu à cette marque de politesse. Au contraire, ces bâtiments vinrent s'emboîser dans le voisinage du navire vénitien et ils s'emparèrent de quatre matelots qui étaient sur la plage; le patron envoya auprès de ces inconnus le secrétaire et quelques hommes afin d'obtenir des renseignements sur cette conduite singulière. Ils revinrent en annonçant que c'étaient des galères turques qui cherchaient quatre esclaves de leur équipage échappés depuis peu. Ils soupçonnaient qu'ils eussent trouvé un asile à bord du vaisseau, soupçons d'ailleurs vérifiés, disaient-ils, par les aveux des matelots saisis. Ces malheureux avaient d'abord résisté à une longue bastonnade, mais lorsqu'ils furent placés sur le pieu qui devait les empaler, ils déclarèrent des choses fausses afin d'échapper à ce terrible supplice; le patron eut beau affirmer qu'il n'avait à son bord aucun fugitif, les Musulmans persistaient dans leurs réclamations. Enfin le lendemain, jour de la St-Mathieu, le consul vénitien se revêtit de sa toge écarlate, il prit avec lui les firmans dont il était muni, et il se rendit à bord de la galère principale. Il parla avec force et autorité et en imposa aux Turcs par sa noble attitude. Ces derniers envoyèrent quelques-uns des leurs sur la

Ragazona pour vérifier le dire des chrétiens : ils examinèrent le vaisseau depuis la cale jusqu'au pont, et, n'ayant rien trouvé, ils se retirèrent et donnèrent la liberté aux matelots arrêtés. Il fallut toutefois payer une somme de cinquante ducats à ces Musulmans avides. Nos voyageurs apprirent plus tard que les quatre esclaves fugitifs, braves et nobles guerriers, avaient pu s'échapper après sept ans de captivité; ils trouvèrent un refuge chez un habitant chrétien de l'île et attendaient une occasion favorable pour aller à Venise. Pendant que les navires se trouvaient côte à côte, les pèlerins purent voir combien était triste la position des esclaves chrétiens enchaînés sur les bancs de rameurs des galères turques. Exposés nus aux intempéries, les uns étaient bronzés par les ardeurs du soleil et par le frottement des fers, de longues barbes blanches couvraient leurs poitrines; d'autres, au contraire, avaient la peau blanche et fraîche : c'étaient sans doute des captifs amenés récemment sur les galères. On entendait distinctement les plaintes de ces malheureux lorsque le fouet des gardiens s'abattait sur leurs épaules.

Le navire continua sa route et il s'arrêta dans le port de Limisso. Au moment où on levait l'ancre, un jeune janissaire s'élança sur le pont. Il déclara être issu d'une famille noble de l'île de Chypre. Étant adolescent lors de l'invasion turque, il fut contraint de renier sa foi et envoyé à Constantinople, où il entra dans le corps des janissaires; puis il revint dans sa patrie avec un commandement; mais, saisi de remords, il voulait quitter le joug musulman et rentrer dans la religion de ses pères; les sentiments d'un véritable repentir exprimés par le jeune homme et surtout sa bourse bien garnie le firent accepter par le patron, qui le conduisit à Venise. Le navire quitta le 1^{er} octobre les côtes de Chypre, puis il entra dans la rade de Satalia ou Adalia. Werro salua les côtes de l'Asie-Mineure où se trouvent les villes de Patara ¹⁾ et de Myre, résidences de saint Nicolas, patron de la ville de Fribourg. Un calme plat arrêta la navigation dans ces parages, ce qui provoqua une disette d'eau potable dont l'équipage eut beaucoup à souffrir; puis un violent ouragan succéda à ce calme. Notre narrateur dit qu'il put alors comparer avec la réalité les descriptions de tempêtes telles que les poètes nous les donnent; ces éléments déchainés lui rappelèrent les vers de Virgile :

1) Aujourd'hui Patara.

Una Eurusque Notusque ruunt, creberque procellis
Africus et vastos volvunt ad sidera fluctus.
Insequitur clamorque virum, stridorque rudentum.
Eripiunt subito nubes caelumque diemque.

Virgile, *Énéide*, liv. 1.

Le 26 octobre, ils arrivèrent en vue des côtes de la Morée, et traversèrent sans incident la mer Adriatique. C'est en pleine mer qu'ils célébrèrent la fête de la Toussaint; d'ailleurs, chaque matin, les pèlerins se rassemblaient sur le pont où ils lisaient l'épître et l'évangile du jour; le soir on chantait des litanies et le *Salve regina*; les dimanches et jours de fête on récitait les vêpres, et un des prêtres faisait un sermon; l'équipage et les autres passagers s'associaient à ces pieuses pratiques. Le 4 novembre, les voyageurs quittèrent la *Ragazona* à Citta-Nova, sur les côtes de l'Istrie, et ils prirent place sur des batcaux qui les amenèrent à Venise, où ils débarquèrent le 7 dans le port du Lido.

Peu de jours après Werro se mit en route pour regagner sa patrie; il passa par Milan et Verceil. S'il ne put pas voir le cardinal Borromée et le nonce Bonhomius, il rencontra par contre plusieurs connaissances, entre autres le bailli de Locarno. Il arriva dans la vallée d'Aoste et traversa le mont Saint-Bernard le 28 novembre. Cette ascension ne s'effectua pas sans danger, car dix jours auparavant un gentilhomme fribourgeois y avait péri, enseveli sous les neiges avec trois de ses guides, son domestique seul avait pu être ramené à la vie; la descente s'effectua par la vallée de la Dranse, Martigny et St-Maurice; de là, il traversa Aigle, Vevey, s'arrêta à Bossonnens et rencontra à Romont plusieurs amis qui, avertis de son arrivée, venaient fêter son heureux retour; ils lui firent un nombreux cortège jusqu'à Fribourg, où le pèlerin arriva le 4 décembre 1581. Il fut accompagné par une procession solennelle jusqu'à l'église de St-Nicolas; les cloches mêlaient leurs accents aux acclamations des paroissiens heureux de revoir leur curé après une absence de huit mois.

Engagé par l'exemple donné par ces nombreux pèlerins et encouragé sans doute par dom François Monot, curé de Promasens, qui avait fait deux fois le pèlerinage de Jérusalem, noble Jean Malliard, banneret de Romont et seigneur de Chatonnaye, se décida aussi à entreprendre le pieux voyage. Avant de partir, il consulta les itinéraires écrits par ses compatriotes et il demanda au P. Canisius quelques recommandations. Voici un extrait d'une lettre qu'il adressait à son beau-frère Nicolas de Diesbach, seigneur de Prangins :

« Romont 3 avril 1588.

« J'ay desia bon tesmoniage de la diligence qu'il vous plaict employer pour mes affaires par le livre nommé *Itinerarium* de mon R. seigneur Mons^r le curé Werro, lequel de sa grâce et vostre faveur il m'a fait tenir, et suis après d'escrire les principalz poinets, desquels, à la vérité, je me pourray servir et beaucoup ayder. Si vostre commodité pouvoit permettre que je puisse voir le *Pilgerfartt* de Mons^r le chevalier Vetter Jost Vögeli, je vous en vouldrois supplier, uniequement pour et aux fins de remarquer le chemin du Mont Sinay. Mon révérend Père le curé de Promasens vous salue bien affectueusement. Il vient dernièrement parler à ma mère et luy promet de m'avoir en telle recommandation et me tenir telle fidélité que j'espère qu'à son retour tous ceux qui m'ayent se sentront obligés de luy faire tout agréable plaisir et service et au reste me dict que à tout le moins il me falloit pour l'accomplissement de mon pèlerinage quatre cents escus solz, voire si possible est que j'en ayt cinq cent, car il vault mieux qu'il m'en reste que de dire que j'en cusse faulte et besoing, car je me trouverois bien esbay, chose que ja n'advienne. Pour quoy, Mons^r mon très honoré Junckher, ma bien aymée mère et moy vous supplions très humblement qu'il vous plaise m'estre en ayde à trouver ces derniers, avec proteste d'en faire telle assurance et payer si bonne cense, que l'occasion de bon contentement s'en ensuivra, avec l'ayde de Dieu. Il est temps aultant comme jamais sera, très chier et très aymé Junckher, que maintenant vous me tendies la main et que vous me soyes en ayde encores que je n'aye moyen de vous revoir la centiesme part des biens, faveurs et cordialités dont vous uses envers moy et ne vous puis promettre aultre récompence pour le présent sinon que je prieray Dieu pour vous, vous assurant que indubitablement « bonum opus in me operaris » et que Dieu vous en sallariera et que vous seres participant du mérite que j'attens de Dieu, après l'accomplissement de ce très saint pèlerinage. Dieu me face la grâce que je l'accomplisse à son honneur et à sa gloire, au salut de mon âme, au contentement de toute ma chièrre et noble parentelle et finalement de ma patrie. Je vous supplie très humblement que mon dépesche ¹⁾ ce fasse, car j'attends avec grandissime dévotion ce jour du départ ²⁾. »

1) Passeport.

2) Cette lettre est reproduite textuellement, nous avons seulement modifié la ponctuation et placé des accents là où cela était nécessaire. Le même procédé a été employé pour les autres citations anciennes reproduites dans cet ouvrage.

Malliard partit en mai 1588; le 28 de ce mois il était à Venise. Dom Monot l'accompagna jusque dans la cité des lagunes, d'où il revint avec la mission de donner des nouvelles du voyageur à ses parents. Le banneret de Romont n'était pas de retour à la fin de décembre, car le jour de la St-Thomas (21 décembre) le conseil de cette ville désigna le châtelain Renaud pour le remplacer provisoirement dans sa charge de porte enseigne à la fête des Rois. Il revint au commencement de l'année 1589, honoré de la chevalerie du Saint-Sépulchre et rapportant de son pèlerinage de précieuses reliques qui ont été conservées dans sa famille.

Un passeport daté du 2 janvier 1610 nous montre que Pancrace, frère du chancelier Techtermann, était un voyageur infatigable. Sa femme étant morte il confia ses enfants aux soins d'un tuteur et il se mit à parcourir le monde. Après avoir visité en Palestine les lieux qui sont en vénération auprès des chrétiens, il tourna ses regards vers l'occident et traversa encore plusieurs contrées. Il finit plus tard par se fixer dans le canton d'Unterwalden, où il épousa en secondes noces une demoiselle de Flue ¹⁾.

Le 31 janvier 1612 Claude Tornare, de Charmey, chevalier de Jérusalem, homme puissant (ein gwaltiger Mann) présenta au conseil de Fribourg des attestations prouvant qu'il avait été à Jérusalem, Bethléem et autres lieux saints. En considération de ses voyages, il fut autorisé à habiter Fribourg et exempté du paiement de la finance ordinairement exigée dans ce cas ²⁾.

1) Arch. cant. Miss. lat. N° 39, f° 107.

2) Arch. cant. Mau. N° 163 (séance du 31 janvier 1612) et rôle des habitants, N° 6, f° 64.

CHAPITRE V

FRANÇOIS RUDELLA

Le nombre des pèlerins avait déjà bien diminué depuis la réforme, mais il devint encore plus faible pendant les troubles qui agitèrent une partie de l'Europe à l'époque de la guerre de trente ans. Cependant, nous voyons encore plus d'un guerrier quitter un instant le tumulte des camps, abandonner ces scènes de pillage et de désolation, pour chercher auprès du tombeau du Sauveur le calme imposant des sites de l'Orient, rehaussé encore par les souvenirs de la religion. Tels furent, sans doute, les motifs qui engagèrent le capitaine Rudella à entreprendre son pèlerinage en 1640.

François Rudella était fils du conseiller François Rudella et d'Ève de Wattenwyl. Sa famille était originaire de Morat, où elle avait un rang prépondérant. Humbert fut bourgmestre pendant le célèbre siège de cette ville par Charles le Téméraire. Le premier qui vint s'établir à Fribourg fut Job; il acheta la bourgeoisie en 1556. Leurs armes sont de gueules au lévrier d'argent accolé d'or.

François perdit son père de bonne heure et passa les premières années de son existence à Berne, lieu d'origine de sa mère. Craignant pour la foi du jeune homme, le conseil de Fribourg le fit revenir dans cette ville, où il adopta la religion catholique ¹⁾. Il acquit le droit de bourgeoisie le 16 avril 1627 ²⁾. Vers 1617 il était au service de la république de Venise, puis il entra dans les gardes suisses du roi de France, fut lieutenant en 1626, devint capitaine le 2 janvier 1631 et donna sa démission en 1639. Il avait servi avec distinction dans l'armée du cardinal de la Valette, où il commandait, avec le capitaine Hessi, quatre compagnies des gardes. Rudella rendit de bons services au secours de Mayence, dans la marche depuis cette ville à Metz et à une autre affaire près de Birkenfeld où les compagnies suisses sauvèrent l'artillerie. A son retour de la Terre-Sainte, en 1641, il leva un régiment suisse dont il fut colonel, puis il quitta le service en 1643, rentra dans sa patrie, où il fut élu conseiller en 1644 ³⁾. Vers la fin de sa vie il renonça aux

honneurs et se retira à Rome; il y fit son testament, daté du 29 septembre 1656 et du 2 août 1659, par lequel il institue héritier le grand hôpital de Fribourg. La mort le surprit à Rome, en 1661, mais son corps fut transporté à Fribourg. En reconnaissance de la splendide donation faite par le défunt, le conseil ordonna que ses funérailles seraient accompagnées d'une grande solennité. Il se fit représenter par le chancelier et le trésorier et convoqua les bourgeois de la ville, ainsi que les prêtres des paroisses voisines à cette cérémonie funèbre, qui fut célébrée le mardi 5 juillet 1661: Le legs du colonel, qui s'élevait à 7,570 écus, contribua à fournir les premiers fonds pour la construction du nouvel hôpital, lorsqu'il fut transporté dans le quartier des Places ¹⁾.

La relation allemande de son voyage en Palestine est contenue dans un manuscrit sur papier, format in folio, de 43 feuillets; il a appartenu au sénateur Pierre Rossier qui fut l'exécuteur testamentaire et l'ami intime du colonel.

Le capitaine François Rudella quitta Fribourg le 1^{er} septembre 1639, il passa par Domdidier où il fut rejoint par noble Antoine Fégely. Ils se rendirent ensuite à St-Moritz, dans les Grisons, pour y faire une cure d'eaux minérales. Au bout de quinze jours les deux compagnons se séparèrent, Fégely rentra à Fribourg et Rudella se dirigea vers Venise, qu'il atteignit le 8 octobre.

Après avoir obtenu du nonce papal, résidant à Venise, l'autorisation de visiter la Palestine, notre pèlerin s'embarqua le 5 novembre sur un navire vénitien, en compagnie de deux religieux italiens et d'un prêtre allemand nommé Georges Faber, de Freysingen. Des vents contraires et une terrible tempête (ein erschreckliche Fortuna) entravèrent bientôt la navigation. Un des flancs du navire fut endommagé par les vagues et le mat de misaine brisé par la violence du vent. Ce ne fut qu'au prix des plus grands dangers que le bâtiment put se réfugier dans le port d'Ancône pour y réparer ses avaries. Les pèlerins profitèrent de ce temps de répit pour se rendre au sanctuaire de Lorette qui n'était éloigné que de quinze milles italiens.

Loin de se calmer les éléments étaient toujours plus déchainés, aussi le capitaine Rudella qui n'en était pas à son premier voyage sur mer, reconnut bientôt qu'il avait commis une imprudence en s'embarquant dans une saison aussi peu favorable. Il renonça pro-

1) Den katholischen Glauben angenommen. Manual, année 1602, N° 153.

2) A cette époque la bourgeoisie était personnelle.

3) Girard. Hist. des officiers suisses, II, 19.

1) Arch. cant. Grand livre des bourgeois, f° 133, 2, 157. L. Manual, 1602, N° 153; 1661, N° 212. Staatsachen, B. 335.

visoirement à son entreprise et rentra à Venise le 28 décembre, ce dont il se félicita en apprenant plus tard que le navire vénitien avait mis cinq mois, d'une très pénible traversée, avant d'arriver sur les côtes de la Palestine.

Rudella logea d'abord à l'hôtellerie du Croissant, puis il s'établit dans une maison particulière. Il évalua sa dépense mensuelle à 120 livres vénitiennes, soit 16 écus monnaie de Fribourg. Son séjour à Venise fut de longue durée, car ce n'est que le jour de la Pentecôte de l'année suivante, le 26 mai 1640, qu'il s'embarqua définitivement sur le « Santo Spirito. » C'était un navire à voiles appartenant aux frères Giorgio, Giovanni et Nicoletto da Scio, armateurs grecs établis à Venise. Le capitaine, Jean Bruet, ainsi que presque tous les matelots, au nombre de quarante, étaient provençaux. Le bâtiment, quoique de moyenne grandeur, était un fin voilier d'une construction excellente; l'armement était satisfaisant, il se composait de huit grosses pièces de canon, de six pierriers et d'autres armes portatives. Notre voyageur paya cinq sequins pour la traversée de Venise à Tripoli. Au nombre des passagers se trouvait le P. vicaire Innocentio de Raiano, de l'ordre des franciscains, qui, accompagné de six religieux, allait en Palestine pour y séjourner. Ils acceptèrent par charité dans leur société un ermite français, mais ils s'en repentirent dans la suite, car c'était un homme insolent et impertinent, peu digne de porter l'habit d'anachorète ¹⁾.

Le « Santo Spirito » sortit du port de Venise remorqué par six grandes barques, puis il cotoya les rives de l'Esclavonie. On relâcha pendant trois jours dans l'île de Zante où les passagers s'approvisionnèrent de vivres et de vin du pays qui est excellent. Les patrons eurent des démêlés avec le gouverneur de l'île ²⁾ au sujet de quelques marchandises de contrebande qui étaient cachées dans le navire. Le gouverneur qui avait l'intention de procéder à une visite minutieuse du bâtiment suspect, intima aux marins la défense formelle de sortir du port, mais ceux-ci, qui n'avaient pas la conscience bien tranquille, quittèrent l'île avant la perquisition annoncée. La traversée le long des côtes de la Morée fut troublée par la crainte des pirates qui étaient très nombreux dans ces parages; nos voyageurs découvrirent au large quelques voiles très suspectes, mais ils furent rassurés par la rencontre des galères de guerre de la république

1) Ein gar unnützer und insolentischer französischer Waldbruder.

2) Zante appartenait alors aux Vénitiens.

de Venise qui croisaient dans cette mer pour assurer la sécurité de la navigation. Ils continuèrent leur route en passant près des îles de Candie et de Rhodes, puis ils abordèrent à Chypre où ils s'arrêtèrent quatre jours. Les pèlerins purent admirer la fertilité de ce pays couvert de blé, de vignes et de cotonniers. Le navire erra quelques jours dans ces parages, car le pilote avait pris une fausse direction, mais il arriva enfin le 4 juillet à Tripoli, où le débarquement s'effectua sans encombre. Tripoli est une belle ville très commerçante, habitée par plusieurs marchands européens vêtus à la turque.

Après une si longue traversée une petite excursion dans l'intérieur des terres devait avoir un grand charme pour nos pèlerins. A cet effet ils louèrent quelques chevaux et, accompagnés d'un capucin français qui connaissait la langue du pays, ils parcoururent les montagnes du Liban, admirèrent les cèdres renommés et visitèrent les communautés catholiques des Maronites. Le patriarche leur fit un accueil distingué et son hospitalité, quoique simple, avait un cachet tout à fait oriental.

Lorsqu'ils eurent examiné les principales curiosités de ce beau pays ils retournèrent à Tripoli, d'où ils s'embarquèrent sur une brigantine qui faisait voile pour Jaffa, ayant bien soin de laisser sur le rivage l'ermite insolent, afin d'être débarassés de sa société désagréable.

Ils passèrent au large devant Beirouth, Sidon, Tyr et Saint Jean d'Acre et jetèrent l'ancre au pied du Mont Carmel, dans le but de renouveler la provision d'eau. L'archevêque de Chypre, issu de la maison vénitienne des Vespa, venait de visiter le célèbre couvent du Carmel; il profita de ce navire pour continuer sa route vers Jérusalem. Les voyageurs, groupés autour de lui sur le pont du bateau, écoutèrent avec intérêt une description détaillée de la montagne qui s'élevait devant eux. Lorsque l'archevêque voulut payer les bateliers, il sortit son argent qui était enveloppé dans un chiffon de papier, qu'il jeta ensuite. Rudella remarquant qu'il contenait de l'écriture le ramassa et fut étonné d'y lire les noms du chanoine Helmlin, de Lucerne, et de ses compagnons. Il demanda alors à l'archevêque d'où il avait cet écrit; Mgr Vespa lui répondit qu'il l'avait reçu d'Helmlin lui-même, lors de son passage à Chypre et il ajouta que ces pèlerins s'étaient embarqués sur le « St-Victor. » Attaqués par les pirates barbaresques ils se défendirent courageusement, mais le feu de l'ennemi incendia leur navire. Ces détails

attristèrent notre compatriote ¹⁾. Le prélat et quelques religieux de sa suite parlèrent aussi de plusieurs événements politiques survenus depuis peu dans ces contrées : de l'émir Facardin traitreusement mis à mort par les Turcs ainsi que son fils ²⁾ ; de Nabucharam, chef maronite, que le pacha de Tripoli avait fait gancher ³⁾ l'année précédente ; il avait vécu pendant trois jours sur l'échafaud et avait enduré ce cruel supplice avec beaucoup de courage, repoussant avec fermeté toutes les tentatives des Musulmans pour lui faire renier sa foi. Un des passagers, le P. Bricius, capucin français, avait assisté le malheureux dans sa longue agonie.

La traversée prit fin le 16 juillet. Aussitôt après le débarquement dans le port de Jaffa les Turcs s'emparèrent du fils du patron de la brigantine, afin de l'élever dans la religion musulmane ; ce ne fut qu'avec peine que le père put obtenir la liberté de cet enfant âgé de 12 ans. Les pèlerins s'adressèrent à un interprète grec qui se chargea de les conduire à Jérusalem pour le prix de 14 piastres ou thalers d'empire par personne ; moyennant ce paiement l'interprète devait supporter tous les frais de route, tels que péages, taxes, nourriture, location de montures et de bêtes de somme. La caravane se forma le 18 juillet, les voyageurs étaient montés sur des chevaux et des mulets, quant à leurs bagages ils étaient transportés par deux chameaux. La première nuit fut passée à Rama (Ramleh) ; les franciscains de Jérusalem y ont une maison spacieuse ; elle était habitée par M. Souribe, marchand français, dont le jeune fils parlait et écrivait couramment les langues française et arabe. Nos voyageurs restèrent à Rama une grande partie du lendemain et voyagèrent la nuit suivante, afin d'éviter la grande chaleur. Ils traversèrent les montagnes de la Judée, descendirent dans la vallée du Térébinthe

1) Louis Helmlin et Nicolas de Hertenstein, chanoines de Münster près Lucerne, Jean Hertzog, bourgeois du dit lieu, et André Mattmann, curé de Hagglingen, furent attaqués par les pirates à leur retour de Jérusalem, le 28 mars 1610. Leur navire ayant pris feu, Helmlin et Hertzog périrent dans l'explosion qui s'ensuivit ; Hertenstein et Mattmann se jetèrent à la mer et furent recueillis par les pirates barbaresques qui les réduisirent en esclavage. Hertenstein subit une dure captivité chez le vice-roi de Tunis qui réclamait une somme considérable pour sa rançon. Les tractations concernant le rachat de ces deux esclaves traînèrent en longueur, lorsqu'une peste meurtrière éclata à Tunis. Le vice-roi qui craignait de perdre tout bénéfice par la mort de ses captifs, se contenta d'une somme minime, ce qui permit aux deux ecclésiastiques de revoir leur patrie vers le commencement de l'année 1611 (v. Liebenau, Gesch. der Familie Hertenstein).

2) Fakhr-Eddin, plus connu sous le nom de Facardin, prince des Druses, combattit contre les Turcs avec l'aide des Maronites, fut fait prisonnier et tué en 1635.

3) Wellichen er hatt ganchieren lassen, so ein groidlicher Marter und grossere Pyn als das spissen ist. (Il le fit gancher, supplice plus cruel que le pal.) Voici comment un ancien voyageur décrit les tourments du gancher : on place sur un échafaud de longues pointes de fer très acérées, le supplicié est élevé en l'air au moyen d'une poulie ; puis on le laisse retomber sur ces pointes qui lui entrent dans le corps. (Villamont, p. 633.)

et arrivèrent à Jérusalem devant la porte de Damas le 20 juillet vers midi. Les pèlerins remercièrent Dieu de la protection qu'il leur avait accordée pendant ce long voyage ; mais des obstacles imprévus retardèrent encore leur entrée dans la cité sainte, but de tous leurs désirs ; les portes de la ville étaient fermées à cause des prières des Musulmans qui se disaient en ce moment. Après une attente de deux heures qui dut leur paraître bien longue, les voyageurs virent enfin arriver un officier du pacha sur l'ordre duquel les portes furent ouvertes. Il était suivi de l'interprète du couvent du Saint-Sauveur, qui conduisit aussitôt les pèlerins dans la maison de son ordre, où ils reçurent l'accueil le plus affable de la part du père gardien. Ils se rendirent dans l'église pour y faire leurs dévotions, puis prirent un repas dont ils avaient bien besoin. Après les vêpres eut lieu la cérémonie du lavement des pieds ; les nouveaux arrivants, au nombre de vingt, furent conduits dans l'église ; de là ils passèrent dans une des allées du cloître, où le gardien lava les pieds de chacun d'eux. Quand la cérémonie fut achevée, on leur remit un cierge blanc à la main et ils défilèrent processionnellement, accompagnés des religieux qui entonnèrent le *Te Deum*.

Le lendemain fut consacré au repos, mais les jours suivants furent bien employés. Rudella visita dans l'espace d'une vingtaine de jours une quantité innombrable de lieux sanctifiés par la présence du Sauveur et de ses disciples, ou ayant trait à l'histoire de l'Ancien Testament et du peuple juif. Il indique dans sa relation plus de cent trente endroits qu'il a visités dans Jérusalem ou ses environs ; cette brève énumération donne une certaine sécheresse à cette partie du récit de notre chroniqueur ; c'est pourquoi nous ne le suivrons pas dans toutes ses pieuses excursions, nous bornant à signaler les lieux présentant le plus d'intérêt ¹⁾.

Rudella commence par la Voie douloureuse, dont il note religieusement toutes les stations ; puis il visite la prison de saint Pierre et l'emplacement où saint Etienne fut lapidé. Il gravit ensuite la montagne des Oliviers, sanctifiée par l'agonie de Notre-Seigneur ; puis il parcourt la vallée de Josaphat et les bords du torrent du Cédron. Un autre jour, il va à Béthanie, petite ville dont le nom est intimement lié à celui de Lazare et de ses sœurs Marthe et

1) L'authenticité des souvenirs se rattachant à certains lieux énumérés par Rudella pourrait difficilement être prouvée. Comme le dit Mgr Mislin au sujet de l'empreinte des pieds de Jésus-Christ sur la montagne des Oliviers : « ce n'est ni un dogme de foi ni un même un dogme historique ; on est libre d'admettre ou de rejeter cette tradition. »

Marie. L'après-midi il se rendit sur le mont de Sion et dans la salle du Cénacle, où Jésus-Christ mangea la Pâque avec ses disciples. Pendant leurs courses, les pèlerins durent plus d'une fois supporter les injures et les mauvais traitements des Turcs. Un jour, un mendiant auquel ils avaient refusé l'aumône leur jeta des pierres; une autre fois, ils furent assaillis par une grêle de projectiles, parce qu'ils étaient descendus dans une fontaine dont l'accès était interdit aux chrétiens. Il ne s'agissait pas de se défendre, car un chrétien qui battait un Musulman, même dans le cas de légitime défense, courait risque d'être lapidé. Une grande résignation et une prompte retraite étaient les seuls partis à prendre dans de pareilles occasions; ces moyens employés par les peuples opprimés durent sans doute mettre à une rude épreuve la patience de notre capitaine. Les Turcs exerçaient leur pouvoir avec beaucoup de tyrannie. A chaque instant ils faisaient des visites domiciliaires dans le couvent des religieux franciscains, qui étaient spécialement en butte à leurs vexations, et ils s'emparaient de ce qu'ils trouvaient à leur convenance; lorsque ces exigences devenaient excessives, le père gardien se retirait à Bethléem, dans une cachette sûre, et on faisait courir le bruit de son départ pour l'Égypte ou quelque pays lointain; de cette manière, les religieux obtenaient quelque répit.

Le 29 juillet, notre pèlerin partit pour Bethléem en compagnie de l'archevêque de Chypre; ils visitèrent avec dévotion la grotte où naquit l'Enfant Jésus et les autres lieux consacrés par la piété des fidèles; cependant le peu de sécurité que présentaient alors les environs rendait difficiles les excursions dans la campagne; le plus grand danger provenait des Arabes pillards et nomades: ces peuplades étaient alors divisées en deux factions qui se faisaient une guerre acharnée. Les uns se rangeaient sous des étendards rouges, les autres sous des étendards blancs. Un jour, les pèlerins allèrent aux citernes de Salomon situées à une certaine distance. Ils étaient accompagnés d'un interprète maronite et de deux Arabes armés d'arcs et de flèches; ces engins n'auraient pas été d'un grand secours en cas d'attaque; par contre, le fait qu'un de ces hommes appartenait au parti blanc et l'autre au parti rouge offrait une certaine garantie. En route, une alerte fut causée par la rencontre d'une troupe de cavaliers que les pèlerins prirent d'abord pour des brigands, mais ils reconnurent bientôt que c'était le soubascha de Jérusalem chargé de donner la chasse aux pillards ¹⁾. Rassurés par

1) Rudella compare cet officier au capitaine de campagne ou au grand-prévôt d'une province française.

ce voisinage, nos voyageurs s'arrêtèrent et firent une collation auprès du Jardin-Fermé (*hortus conclusus*), charmante oasis qui faisait les délices de Salomon; continuant leur course, ils visitèrent les piscines de Salomon, qui sont trois grands étangs creusés dans le roc: leur eau est conduite à Jérusalem par un aqueduc; ces piscines sont alimentées en partie par la Fontaine-Scellée (*fons signatus*), on y descend par une étroite ouverture et on trouve sous terre de vastes grottes; les restes de dorures encore adhérents aux parois prouvent que ces cavernes étaient autrefois richement ornées; cette partie de la course fut exécutée dans le plus grand silence, afin de ne pas éveiller l'attention de la garnison turque d'un château situé dans le voisinage; les janissaires n'auraient pas manqué de réclamer un tribut de la petite caravane, mais les créneaux restaient déserts, la lourde porte bardée de fer était fermée, seul le chant d'un coq troublait le silence de ces lieux.

Le 2 août, les pèlerins rentrèrent à Jérusalem en prenant une route qui leur permit de visiter la fontaine de Saint-Philippe et la grotte de Saint-Jean-Baptiste. Le lendemain, Rudella rencontra près du bazar le pacha de Jérusalem avec une escorte de soixante cavaliers; en tête était un corps de musiciens à cheval et de cymbaliers qui jouaient une marche guerrière; le cortège était suivi par trois Arabes pillards fortement liés, qui furent empalés en expiation de leurs méfaits, car les Turcs punissaient les voleurs avec beaucoup de sévérité.

Enfin, dans la soirée du 4 août, les pèlerins obtinrent l'autorisation de visiter le Saint-Sépulcre ¹⁾. Rudella dut payer aux Musulmans une taxe de 24 piastres pour cette permission ²⁾. Lorsque les portes furent ouvertes, une grande quantité de chrétiens levantins s'introduisirent dans l'église avec leurs femmes et leurs enfants.

1) Il pourrait paraître étonnant que la visite de cette église n'ait pas eu lieu plus tôt; mais les Turcs faisaient parfois attendre fort longtemps l'autorisation nécessaire.

2) Notre relation donne ici quelques détails sur les taxes à payer par les pèlerins et sur les différentes espèces de monnaies en usage à cette époque à Jérusalem. Un chrétien d'occident (France) payait 24 piastres pour obtenir l'entrée du Saint-Sépulcre; les franciscains résidant au couvent du Saint-Sauveur 12 piastres, une fois pour toutes; les chrétiens orientaux nés dans les pays soumis à la domination turque 8 piastres. Ces chrétiens se divisent en Maronites catholiques, puis en Grecs, Géorgiens, Arméniens, Jacobites, Coptes, Abyssins et Nestoriens. Cette taxe se paie pour la première entrée, les visites subséquentes se font librement toutes les fois que les portes de l'église sont ouvertes; on ne paie dans ce cas plus que la somme minime d'un medin. Les monnaies chrétiennes qui avaient cours en Orient étaient le reichsthaler = 1 piastre = fr. 5,30 de notre monnaie actuelle; les 1/2 et 1/4 de thaler, les gros de Lorraine = 1/3 de thaler. Les monnaies de cuivre étaient le medin (30 pour un thaler) et l'aspari (3 pour un medin). Les réaux d'Espagne étaient acceptés pour un thaler, tandis que les pistoles et les doublons n'avaient pas cours.

Les pèlerins, accompagnés des pères franciscains, approchèrent aussitôt du St-Sépulcre, puis, tenant à la main des cierges allumés, ils formèrent une procession qui gravit les degrés du calvaire et parcourut avec ferveur les différentes stations où se déroulèrent les grandes scènes de la passion. Toute la nuit fut consacrée à la prière dans le sanctuaire; vers le matin le gardien du St-Sépulcre, le P. André d'Arco, originaire de Trente, donna au capitaine Rudella l'accolade de chevalier; les religieux entonnèrent ensuite le chant du *Te Deum* qui fut suivi d'un office en musique exécuté avec beaucoup de pompe en l'honneur de la Transfiguration de Notre-Seigneur, fête patronale du couvent du St-Sauveur, qui se célébrait ce jour-là. Ils ne sortirent de l'église que vers le milieu du jour, mais ils y rentrèrent au moment des vêpres pour visiter encore une fois les lieux saints.

Jeudi 9 août, jour fixé pour le départ, l'archevêque de Chypre, ses religieux et Rudella assistèrent le matin à un office solennel suivi de la bénédiction donnée par le gardien du St-Sépulcre, puis ils prirent congé des pères franciscains qui les accompagnèrent jusqu'aux portes de la ville. Le retour s'effectua par le chemin déjà parcouru lors de l'arrivée.

A Jaffa, quatre brigantines grecques se trouvaient dans le port, deux appareillaient pour Damiette et les deux autres pour Sidon. L'archevêque choisit la direction de Sidon, tandis que Rudella, qui avait l'intention de visiter l'Égypte, conclut aussitôt un marché avec le patron d'un des vaisseaux qui se rendaient à Damiette. Mais ses plans furent contrariés par une violente discussion qui s'éleva entre des marchands turcs et le patron de la brigantine; ce dernier fut jeté en prison, les musulmans se répandirent dans la ville en tirant des coups de fusil et molestant les chrétiens. Détourné de son projet, notre chevalier s'embarqua sur le même navire que l'archevêque, espérant trouver à Sidon ou à St-Jean d'Acre un bateau qui ferait voile pour l'Égypte. Embarqués le 13 août, ils arrivèrent à Sidon le jour de l'Assomption, où ils reçurent un excellent accueil de la part des négociants français qui y résidaient. Mais il ne se trouvait ni dans ce port ni à St-Jean d'Acre aucun navire qui fit voile pour l'Égypte; Rudella dut donc renoncer à visiter ce pays.

La mer était peu sûre à cette époque; notre chroniqueur cite de nombreux désastres qui avaient eu lieu récemment dans ces parages. Il parle de nouveau du *St-Victor* et de la catastrophe qui

causa la mort ou la captivité de quatre pèlerins suisses. Un autre navire, le *St-Paul*, fut attaqué par les corsaires, mais il put se défendre et se réfugier dans un port de l'île de Candie; il perdit huit hommes dans le combat. Ce vaisseau eut le malheur d'être attaqué une seconde fois par des corsaires; cette fois-ci il s'en tira à moins bon marché; il fut poussé contre les récifs et fit naufrage, les passagers purent se sauver dans les chaloupes, mais ils furent poursuivis par les pirates et tous ceux qui n'étaient pas vénitiens ou français furent emmenés comme esclaves. Les sujets de ces deux nations étaient préservés de la captivité par les traités conclus avec la Turquie.

Rudella voulut continuer sa route vers Chypre, mais, à la sortie du port de Sidon, une difficulté s'éleva au sujet du prix de passage. Comme les voyageurs refusaient de payer le prix exorbitant de 24 piastres, les marins voulaient les jeter sur un îlot désert; cependant, après bien des pourparlers, les pèlerins purent fléchir le mauvais vouloir de leurs conducteurs qui les déposèrent sur un vaisseau français. Ils rentrèrent à Sidon où ils trouvèrent un navire qui les transporta à Chypre pour le prix de six piastres.

Rudella reconnut dans la rade des Salines le *Santo Spirito*; c'était sur ce navire qu'il avait voyagé lors de son arrivée. Enchanté de cette rencontre, il convint avec le capitaine de prendre place sur son vaisseau pour le retour jusqu'à Venise; le prix de passage et de pension fut fixé à 17 sequins. Il s'embarqua le 30 août; ses compagnons de voyage étaient un évêque arménien et un négociant soi-disant de la même nationalité. La navigation fut d'abord entravée par des vents contraires qui rendaient la traversée très difficile. Le 2 septembre, vers midi, le vaisseau fut accosté par deux corsaires chrétiens; l'un, le *St-Roch*, de Livourne, était commandé par le capitaine David, son lieutenant était un Français; l'autre, le *St-Jean*, appartenant à l'ordre de Malte, avait à sa tête M. de Seillan, chevalier français; le navire maltais était d'un fort tonnage, bien armé et monté par un nombreux équipage, le livournais était un excellent voilier ¹⁾. Après les salutations d'usage exécutées au moyen de salves d'artillerie, le capitaine du *St-Roch* vint à bord du *Santo Spirito* avec une partie de ses hommes et il exigea la fourniture de plusieurs marchandises; mais comme il ne trouva pas sur

1) Rudella appelle ces navires des corsaires; ils ne l'étaient pas dans le sens propre du mot. C'étaient plutôt des navires de guerre qui saisissaient tous les moyens pour faire le plus de mal possible à la navigation musulmane.

le navire ce qu'il désirait, il se contenta d'un baril d'huile et d'un tonneau de vin. Il est vrai que cette livraison se fit contre paiement, mais cela n'en était pas moins désagréable, car les passagers risquaient, ensuite du défaut de provisions nécessaires, d'éprouver des privations pendant le reste du voyage. M. de Scillan, cavalier plein de générosité, montra beaucoup de discrétion et il est probable que sans sa présence le capitaine David aurait montré encore moins de retenue. Pendant que les marins de Livourne étaient sur le navire, le négociant arménien causa beaucoup avec eux, parlant tantôt espagnol, tantôt italien, par contre il savait très peu d'arménien; cette imprudence lui fut fatale, car le lieutenant du *St-Roch* émit l'idée que ce prétendu arménien était peut-être un juif déguisé. Les juifs étaient alors en butte aux vexations des corsaires, car aussi bien les chrétiens que les turcs s'emparaient des israélites qu'ils rencontraient sur mer et les réduisaient en esclavage; c'est pour cette cause que les individus de cette nation préféraient en général la voie de terre. Le marchand jura ses grands dieux qu'il était chrétien; il déclara s'appeler Francesco, disait venir d'une ville des Indes, colonie espagnole; il fit voir un passeport du pacha d'Alep et une lettre adressée au roi d'Espagne, il montra aussi son chapelet et son livre d'heures. Malgré ces dénégations les corsaires étaient toujours plus persuadés qu'ils avaient affaire à un juif portugais qui faisait le commerce des pierres précieuses; ils le visitèrent et constatèrent qu'il était circoncis. Cette preuve leur paraissant suffisante, les marins déshabillèrent le malheureux juif, ils lui donnèrent une forte bastonnade et le conduisirent, chargé de chaînes, sur leur navire, ayant bien soin d'emporter avec eux les effets de leur prisonnier.

Le *Santo Spirito* put continuer sa route, mais il eut une très mauvaise traversée. Comme la mer devenait de plus en plus houleuse, le navire dut se retirer dans une baie déserte de l'île de Candie, appelée le port de Policastro. Le vaisseau, retenu par une seule ancre, attendit dans cet abri peu sûr la fin de la tempête. Pendant ce temps une rébellion s'éleva sur le vaisseau. Le pilote, homme bestial et violent, souleva une partie de l'équipage contre le capitaine. Les voyageurs furent très alarmés par cette révolte, car ils craignaient que les mutins, après avoir tué le capitaine, ne fissent voile vers les côtes de Barbarie; dans ce cas, les passagers auraient été honorés d'une chaîne aux pieds en guise de cadeau de bienvenue, comme le dit notre chroniqueur. Aussi firent-ils tous

leurs efforts pour calmer les révoltés. A peine avaient-ils réussi qu'une nouvelle dispute s'éleva entre ce pilote et le maître canonier. Ce dernier avait été ruiné, l'année précédente, par la perte d'un navire qui lui appartenait et qui avait été détruit par les Turcs; son caractère se ressentait de ses malheurs; poussé à bout par les attaques du pilote, le canonier menaça de mettre le feu aux poudres et de faire sauter le navire. Nouvelles tranches des passagers qui purent cependant pacifier une seconde fois cet équipage divisé. Ils séjournèrent dix jours dans cette baie et ce ne fut que le 26 septembre qu'ils continuèrent leur route; ils auraient bien voulu s'arrêter dans la ville de Candie, mais ils ne purent pas en obtenir l'autorisation, à cause des précautions que l'on prenait contre la peste, bien qu'aucune maladie contagieuse n'existât sur le navire, ni dans les ports d'où il venait. On regardait ces malheureux passagers comme des pestiférés; quelques nageurs seulement vinrent leur apporter à bord de maigres provisions.

Ils quittèrent cette île peu hospitalière dans la nuit du 2 octobre; mais, contrariés par des vents défavorables, ils furent rejetés jusque dans les environs de l'île de Milo, soit beaucoup trop à droite de leur route. Ce fut avec bien de la peine qu'ils purent atteindre les côtes du sud de la Morée en doublant les caps Malea et Matapan. Rudella nous dit que ces contrées étaient habitées par des peuplades fières et indépendantes que les Turcs n'avaient jamais pu soumettre à leur joug; quoique mahométanes, elles ne sont pas hostiles aux chrétiens qu'elles ménagent afin d'avoir des alliés dans les moments critiques. Il n'en est pas de même des habitants des villes de Coron, de Modon et de Navarin, qui sont des pirates de premier ordre. Ils choisissaient comme centre de leurs exploits les rivages de la petite île de la Sapienza, située à l'extrémité sud-ouest de la Morée, sur une route très fréquentée par les navigateurs. L'île présentait de grands avantages aux écumeurs de mer. Une vigie placée sur une colline signalait les navires qui passaient au large; les pirates cachés dans deux excellents ports, fondaient alors sur leur proie et tâchaient de s'en emparer. Se sentaient-ils les plus faibles, ils battaient en retraite et cherchaient un refuge assuré sous les murs des forteresses de la côte. Les abords de l'île de la Sapienza étaient redoutés par les marins, ils traversaient aussi vite que possible ce passage dangereux; mais les éléments ne répondaient pas toujours à l'impatience des navigateurs. Ce fut le cas pour le *Santo Spirito*; il fut retenu pendant plusieurs jours en vue de la Sapienza et

courut beaucoup de dangers, n'ayant échappé que grâce à la nuit à la poursuite des pirates ; aussi, l'équipage désespéré regardait-il ces contretemps comme une punition de Dieu. Enfin, le 12 octobre, le temps devint un peu plus favorable, le navire put continuer sa route et il arriva deux jours après en vue de l'île de Zante. On se rappelle la désobéissance du capitaine lors de son dernier passage dans ce port. Le gouverneur en avait été fort irrité et il avait déclaré que le coupable recevrait l'estrapade dès qu'il tomberait sous sa main. Le capitaine ayant été averti de ces propos, n'osa pas affronter la colère du gouverneur, il préféra passer au large, malgré le désir de l'équipage et des passagers.

En vue de l'île de Céphalonie, ils rencontrèrent quatre galères maltaises, parmi lesquelles se trouvaient la capitane et la patronne ; ces navires étaient excellents et supérieurement armés. Le général des galères demanda au capitaine du *Santo Spirito* des informations au sujet des pirates qu'il avait vus dans sa traversée. Le lendemain une nouvelle tempête s'éleva ; elle dura trois jours et ce ne fut qu'après avoir couru les plus grands-dangers, causés par les rochers et les écueils de la côte, que le navire put entrer dans le port de l'île de Mezzo, située près de Raguse. Rudella acheta deux barils de bon vin et deux moutons gras, il les partagea avec ses compagnons de route, ce qui leur procura quelques bons repas regardés comme les meilleurs de la traversée. Notre chevalier loua beaucoup les habitants de la république de Raguse ; les hommes sont les plus habiles marins de l'Europe, mais leur flotte a beaucoup souffert pendant les guerres qu'ils ont entreprises de concert avec les Espagnols leurs alliés. Les femmes se distinguent par une grande beauté.

Le navire allait continuer sa route, le 19 octobre, l'ancre était déjà levée, lorsqu'une tempête terrible s'éleva, ce qui fit changer les projets. Si le vaisseau était plus ou moins à l'abri des vagues, il n'était pas préservé de la foudre ; elle tomba sur le mat de misaine qui fut brisé, et le grand mat subit aussi des avaries. Une fumée intense, sortant du navire, fit croire à ceux qui étaient sur le pont que l'intérieur était en feu ; mais ces craintes furent heureusement dissipées. Un religieux reçut sur la tête un coup très violent et le cierge bénit qu'il tenait à la main fut éteint par le courant. Les boussoles furent gâtées et rendues hors d'usage. Après avoir attendu la fin de cet orage, le navire, semblable à un oiseau dont les ailes auraient été endommagées ¹⁾, put continuer sa route. En

1) Wie ein Vogel dem die Flügel halb abgchawen sind.

passant devant la ville de Mezzo, les pèlerins entendirent avec plaisir le son de la cloche d'un couvent, car leurs oreilles n'y étaient plus accoutumées, l'usage des cloches étant interdit dans les pays occupés par les musulmans. La navigation, contrariée par des tempêtes et des vents défavorables, continua assez péniblement. Après de nombreuses relâches dans les ports des côtes de la Dalmatie, le navire aborda, le 9 novembre, à Rovigno, en Istrie. C'est dans ce port que les grands vaisseaux attendaient un vent et des circonstances favorables pour atteindre Venise, dont les abords, encombrés par des bancs de sable, présentaient de grandes difficultés à la navigation. Cette attente durait souvent des semaines et même des mois entiers. Craignant de longs retards, Rudella et ses compagnons s'embarquèrent sur un bateau à rames ; ils suivirent les côtes de l'Istrie, passèrent devant Trieste et Aquilée, et arrivèrent le 18 novembre à Venise, terme de leur longue navigation qui avait duré plus de trois mois. Notre pèlerin avait donc mis deux fois plus de temps pour revenir de Jaffa que pour y aller.

Le *Santo Spirito* n'entra dans le port de Venise que quinze jours plus tard. Le capitaine et les marins déclarèrent que de leur vie ils n'avaient fait une traversée aussi dangereuse et aussi pénible que celle qu'ils venaient de terminer.

Rudella ne quitta Venise que vers la fin de l'année 1640, puis il se rendit à Padoue où il séjourna plusieurs mois.

CHAPITRE VI

PÈLERINS ET VOYAGEURS MODERNES

Rudella fut, à notre connaissance, le dernier Fribourgeois qui, dans les anciens temps, dirigea ses pas vers la Palestine. Au XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, le chemin de la Terre-Sainte fut oublié et personne ne songeait à suivre cette route souvent parcourue par nos ancêtres. Cet oubli était si complet que Châteaubriand, lui-même, croit devoir s'excuser d'avoir entrepris son voyage décrit avec tant de charmes dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*.

« Il peut paraître étrange aujourd'hui, dit-il, de parler de vœux et de pèlerinages ; mais sur ce point je suis sans pudeur, et je me suis rangé depuis longtemps dans la classe des superstitieux et des faibles. Je serai peut-être le dernier Français sorti de mon pays pour voyager en Terre-Sainte, avec les idées, le but et les sentiments d'un ancien pèlerin. »

Le grand écrivain se trompait dans ses prédictions : le voyage de Jérusalem est redevenu en honneur et attire chaque année de nombreux pèlerins.

Voici les noms des Fribourgeois qui ont visité Jérusalem comme voyageurs ou pèlerins dans les temps modernes :

Les colonel Ferdinand Perrier, d'Estavayer, aide-de-camp de Soliman-Pacha pendant les campagnes de 1838 à 1840, traverse dans tous les sens la Judée et les environs de la mer Morte, tantôt comme voyageur isolé, tantôt comme officier de l'armée d'Ibrahim-Pacha. En 1840, il assiste, à Jérusalem, aux cérémonies des fêtes de Pâques. Il a écrit un livre sur la Syrie, sous le gouvernement de Méhémet-Ali, et une notice sur Jérusalem, publiée dans le premier volume des *Étrennes fribourgeoises*.

Le P. Antoine-Marie Gachet, de Gruyère, religieux capucin, fonctionne pendant dix ans comme missionnaire dans l'Amérique du Nord et en Asie. Il quitte les Indes en décembre 1867 et effectue son retour en passant par la mer Rouge et l'isthme de Suez, qu'on traversait alors en chemin de fer. La proximité de la Terre-Sainte l'engage à faire un détour qui le conduit à Jérusalem. Il y séjourne du 6 au 12 janvier 1868.

Le 20 janvier 1874, le comte Louis de Romain, la comtesse de Romain, née de Diesbach, et sa sœur Mlle Stéphanie de Diesbach de Belleruche, quittent Fribourg pour faire un voyage en Orient. Après avoir visité l'Égypte, ils arrivent à Jérusalem, le 23 avril ; ils s'y arrêtent huit jours, puis reviennent en Europe en passant par Athènes. M. de Romain décrit d'une façon charmante ses impressions de voyage dans un volume intitulé : *Cent jours en Orient*.

Depuis 1882 un comité français a organisé des caravanes de pèlerins qui partent une fois par an pour la Palestine. Plusieurs de nos compatriotes ont profité des facilités offertes par ce voyage accompli en commun. Ce sont :

En 1882, Jean Krummenmacker, d'Engelmoos, près Chevrières, garde suisse à Rome ; Mlle Tercier, de Vuadens.

En 1883, Mlle Louise Fragnière, de Gumefens.

En 1884, MM. Jean-Aloys Aeby, curé de Plasselb ; Jean-Joseph Birbaum, de Wolggiswyl ; Isidore Deschenaux, curé de Charmey ; Léon Castella, curé de Praroman ; Pythoud, curé de Lentigny ; Genoud, curé de Prez ; Alexandre Raboud, député au Grand Conseil, de Romont ; le P. Canisius Bovet, religieux cordelier ; Mlle Lucie Claraz, à Fribourg.

En 1885, M. Pierre Surchat, de Blessens ; Mlle Louise Fragnière, de Gumefens, pour la seconde fois.

En 1886, MM. Berset, de Villarsiviriaux, curé-doyen à Neuchâtel ; B. Renevey, de Fétigny, domicilié à Domdidier ; Mlle Tercier, de Vuadens, pour la seconde fois.

En 1888, M. Antoine Raboud, de Villarsiviriaux.

En 1889, MM. Carrard, curé-doyen de Lully ; Aeby, curé de Plasselb, pour la seconde fois ; M^{me} Scherly, de La-Roche.

En 1890, M. Victor P'age, d'Orsonnens.

APPENDICE

I

CONTRAT POUR LE TRANSPORT SUR MER DES PÉLERINS

Ihus

Die 29 maj 1515.

In nomine domini nostri Jhesu Christi ac gloriose virginis matris Marie. Amen.

Venetiis in domo nobilis viri domini Bernardi de Marchonis.

Cum sit quod dominus Marcus Anthonius Dandulus, filius domini Johannis, patronus ac particeps, posuerit galeam ¹⁾ pro viagio sancti sepulchri, particeps etiam domino Bernardo ac domino Anthonio de Marchonis et nauillizerint ²⁾ dictam galeam pro dicto viagio Zaffi ³⁾, presentibus tholomagijs ⁴⁾ et Pandulpho Cimatore et Johanne Frandio, stringario, et Dimitrio Zocolerio et honesto Bartholomeo de Lilla in Flandria, cum nobilibus viris, videlicet magnifico domino Georgio de Strayperch, magnifico domino Petro Falch, ambobus allemanis, tamquam principalibus et nominibus suorum sociorum videlicet numero 13 qui veniunt ad dictum viagium Zaffi; et quod dicti dominus Marcus Athonius et Bernardus, ac Anthonius de Marchonis debent conducere dictos dominos peregrinos ad viagium Zaffi cum dicta gallea, que sit et esse debeat bene fulcita ⁵⁾ suis hominibus, ac armaturis, ac artellarijs et omnibus alijs requirentibus ad dictum viagium, ut dicti domini peregrini possint ire ad dictum viagium sine aliqua suspicione et impedimento aliquo, sicut alias predicti domini de Marchonis fecerunt. Et dicti domini peregrini se obligant et remanserunt concordem cum dictis dominis Marco Anthonio Dandullo et Bernardo, ac Anthonio de Marchonis, dare pro quolibet dictorum peregrinorum ducatos quinquaginta quinque auri, presentibus dictis thollomagijs. Et dicti

1) Galère.

2) Noliser, allréter, prendre un vaisseau en location.

3) Jaffa.

4) Péagers.

5) Murie, fortifiée.

domini Marcus Anthonius et Bernardus promiserunt personaliter ire ad dictum viagium Zaffi cum dicta gallea, una cum dictis dominis peregrinis, qui promiserunt dare dictis dominis Marco Anthonio Dandullo et Bernardo ac Anthonio de Marchonis ducatos 55, ut supra dictum est, pro quolibet dictorum peregrinorum, cum ac tamen condicione, quod per eos observentur pacta et articulos infra scriptos dictis dominis peregrinis :

1° Promisit dictus patronus discedere ex ac civitate immediate post octavam Corporis Christi, sub pena solvendi dictis dominis peregrinis omnes expensas fiendas per eos in ostarijs suis et ducentum ducatos, quorum medietas perveniat ad illustrissimam dominationem Venetorum et altera medietas ad ipsos dominos peregrinos; reservato justo impedimento temporis.

2° Quod dictus patronus obligatus sit dare cuilibet dictorum dominorum stancias ¹⁾ suas, ut solitum est, et possint dicti domini peregrini ire supra colopertam ²⁾ et per totam galleam, causa ambulandi et se recreandi.

3° Promisit dictus patronus facere expensas oris dictis dominis peregrinis honorifice, ad minus tribus vicibus in quolibet die; ad collacionem unum ciatum ³⁾ beni malvatici ⁴⁾ pro quolibet; ad prandium et cenam bonum vinum album et nigrum in sufficiencia, ad beneplacitum dictorum dominorum peregrinorum, et sibi dare ad prandium carnes recentes, bonas, cum sua menestra ordinate; et ad cenam bonam recentem rostitam, ordinate cum sua sallata, cum suis caseis et fructibus, si haberi poterint. In diebus vero piscium, obligati sint eis dare pisces recentes, si haberi poterint; casu quo non, dare eis pisces sallatos, et casu quo pisces recentes neque sallatos haberi non poterint dentur sibi ova et caseum cum suis fructibus, ut convenientius est dictis dominis peregrinis.

4° Dictus patronus debeat tangere P'ollam et ibi non manere nisi per duos dies, aut Parencium.

5° Quod dictus patronus manere non possit plus quam dies duos: Ragusi, Corphua, per quamlibet scalam dictam non possit stare plus quam dies duos.

6° Quod non possit manere plus quam dies quattuor Candijs; Rodi non possit stare plus quam dies tres; similiter Cipri dies tres.

1) Cabines.

2) Le pont.

3) Cyathus, vase à boire, coupe.

4) Malvoisie.

7° Quod dictus patronus obligatus sit expectare cum gallea usque quo dicti domini peregrini reversi fuerint in galleam de dicto viagio Zaffi, usque quo viderint omnia loca sancta et flumen Jordannum. Item in regressu non debent stare in dictis portibus nisi tantum quantum superius dictum est.

8° Quod quando dicti domini peregrini juncti fuerint in terram, intelligendo hoc si in portu, quod dicti domini peregrini sint obligati facere sibi expensas, et si ibi non invenirentur victuaria, dictus patronus obligatus sit facere eis expensas.

9° Quod sit obligatus dictus patronus pro dicto pretio conducere et reconducere per tota loca sancta et omnia loca consueta, omnibus suis sumptibus dicti patroni, excepta cortezia parva et expensa oris, et quod dictus patronus obligatus sit providere de suis asellis, pro portando res suas et eorum personas.

10° Quod dicti domini peregrini debeant dare dicto patrono ex pretio supra scripto quilibet eorum medietatem dictorum denariorum, pro nunc, bone monete et alteram medietatem antequam juncti fuerint in terram ad Jaffum, in tot ducatis venetis.

11° Item si unus vel plures morerentur per viagium, quod Deus advertat, quod dictus patronus non se impediat in eius bonis, sed relinquere suis socijs, aut illi cui per eum, seu eos, ordinatum fuerit.

12° Si aliquis dictorum dominorum peregrinorum ire velit ad viagium sancte Caterine, dictus patronus obligatus sit eos favere et eis auxiliari, ut possint exequi eius viagium, et reddere ei de summa supradictorum denariorum ducatos decem, et res suas que reliquentur in gallea, dictus patronus obligatus sit portare Venetias, sine aliquibus expensis et eas consignare secundum ordinem suum.

13° Quod casu quo aliquis dictorum peregrinorum moreretur antequam juncti fuerint in terram sanctam, quod Deus advertat, dictus patronus teneatur non habere plus quam medietatem dicte solutionis, videlicet ducatos viginti septem cum dimidio.

14° Si unus vel plures dictorum peregrinorum fecerint quod pro causa sua interveniret aliquod garbugium ¹⁾ cum aliquibus ex mauris, quod totum dampnum quod haberetur vel pateretur intelligatur quod vadat ad computum illius vel illorum qui dictum garbugium fecerint.

15° Quod si dicti domini peregrini habuerint aliquod garbugium ab aliquibus mauris et quod sit pro causa dicti patroni, quod tunc

1) Difficulté, querelle.

totum dampnum quod exequetur sit et vadant omnia ad computum dicti patroni.

16° Quod si dicti domini peregrini non poterint jungere in terram ad Zaffum, causa belli aut alicuius garbugii, et non possent ire ad loca sancta et quod necesse esset redire et venire Venetias, dictus patronus non debeat habere plus quam medietatem pro quolibet de ducatis 55 et quod sit in libertate cuiuslibet dictorum dominorum peregrinorum remanere Cipri aut Rodi unde placuerint et omnino subrenunciat ad medietatem dictorum ducatorum 55.

17° Quod dictus patronus obligatus sit quod deficientibus galeotis aut alijs ad opportunitatem pro dicta gallea, dictus patronus debeat fulcire se dictis hominibus ad primum portum ad quem applicabunt.

18° Quod dictis dominis peregrinis non occupentur loca sua deputata per nullum hominem gallee, nec per mercancias.

19° Quod si aliquis dictorum peregrinorum, aut plures existentes in aliqua societate, vellent comedere separatim, dictus patronus teneatur sibi dare victum suum coctum, aut crudum, prout eis placuerit. Et si dicti peregrini voluerint emere quod sibi placuerit dictus patronus sit obligatus facere eis quoquinare suis sumptibus.

20° Et si dicti peregrini voluerint ire in terram in aliquo loco, dictus patronus obligatus sit dare eis eius barcham, cum suis hominibus et interpretibus, ut possint facere facta sua.

21° Quod dictus patronus sit obligatus ire in terram personaliter ad omnia loca sancta et quo est licitum et consuetum, una cum dictis dominis peregrinis.

Ego Marcus, rogatus notarius de Chatavere, suprascriptam copiam ex autentico fideliter exemplari feci et in fidem me subscripsi et cum sigillo parvo magnificorum dominorum.

Pro copia.

Nomina reverendorum, venerabilium, magnificorum ac nobilium dominorum, necnon aliorum honestorum et devotorum peregrinorum simul profectorum ad terram sanctam in gallea domini Marci Anthonii Dandulo, anno Domini millesimo V° XV° :

Ex Alamania et Germania sub imperio romano :

Helvetii :

Bernenses :

Dns Jacobus de Roverea, dominus de Crest, qui creatus est eques dominici sepulcri.

Maximinus Gantner suus fumulus.

Friburgenses :

Dns Humbertus de Praroman, creatus eques dominici sepulchri.

Dns Petrus Falck.

Johannes Seytenmacher, alias Vogt.

Alij Alemani :

Dns Bertholdus Rüdi, canonicus de Rinfelden, qui jam semel visitavit terram sanctam.

Dns Georgius de Streytbergk, creatus eques dominici sepulcri, ex ditione illustrissimi domini Marchionis de Bradenburg, electoris imperij.

Dns Georgius suus cappellanus.

Rubertus de Vienna.

Ex Stiria :

Dns Matheus Montanus } presbiteri.

Dns Gregorius Sifrid }

Ex regno Francie :

Dns Johannes Nerval, prior Montis episcopi ¹⁾ ac infirmarius et conventualis abbatie Fiscanensis ²⁾ ordinis sancti Benedicti, diocesis Rothomagensis ³⁾ qui in Cipro febre continua, acquisita supra mare, mortuus est juxta insulam Cipri et sepultus prope litus inter Limeson et Bassa, in reddito Jherosolima.

Dns Ursinus Cannin,

Dns Johannes Collas, canonici ecclesie Ebroicensis ⁴⁾.

Rdus frater Remigius de Glatigny } Ordinis fratrum minorum de observancia conventus Sagiensis in Normandia.

Frater Floridus Doulle }

Frater Gratianus de Cassagnia, ordinis minorum Aquitanie.

Laici galli ex Francia :

Dns Petrus de Labrieongne, dominus ejusdem loci et de la Geri, diocesis Remensis ⁵⁾, creatus eques dominici sepulcri.

Dns Petrus Barbisson.

Dns Aimon Dorbet.

Anthonijs Dinori.

1) Mont l'Evêque.

2) Fécamp.

3) Rouen.

4) Evreux.

5) Reims.

Ex regnis Hispanie, spirituales :

Dns Alphonsus Hordogniez, presbiter, canonicus hispalensis, parafrenarius sanctissimi domini nostri Leonis pape.

Dns Haryas Veneras, presbiter.

Frater Cristophorus Martin.

Frater Johannes Baptista.

Laici yspani :

Dns Didacus Sansis de Sancto Jacobo.

D. Lope Biscainus.

Mulieres hispanie :

Ysabella Dimagis de Sancto Jacobo.

Elionora Martin.

Ysabella de Civita Siniglia.

Anna Nonis de Nebla.

Iste quattuor honeste mulieres vestite erant in habitu tercij ordinis minorum, nescio si conventuales fuerint.

Ex regno Anglie, spirituales :

Dns Johannes Hardi, magister artium, capellanus regius.

Dns Johannes Vuatson, bachalarius sacre pagine ¹⁾.

Dns Johannes Reyston, magister artium.

Isti duo studentes in universitate Cantabrigensi.

Dns Johannes Frye, presbiter, qui jam semel visitaverat sacra loca terre sancte, sed hac secunda peregrinatione, a mamelucis nos conducentibus violenter ab equo, inter Joppen et Rama ad terram impulsus, in hospitali peregrinorum in Rama mortuus et sepultus est. Vel sic fuit voluntas Dei.

Laici anglici :

Dns Hunfridus Montmoth }

Dns Robertus Paict }

Dns Johannes Benet }

mercatores ex civitate Londrensi.

Johannes Hannys, istorum trium famulus.

Dns Johannes Bellon, de Ybernia, leprosus, qui supra mare mortuus est, juxta insulam Cipry et sepultus in eadem terra inter Limeson et Bassa in regressu nostro.

Dns vero Rogerus Nuborrog, eques Anglie et etiam dominici sepulcri, quoniam jam semel visitaverat loca sancta, iterum venerat usque Venecias cum uno capellano et tribus famulis, sed obtenta a summo pontifice Leone licentia et dispensatione, quoniam etatis propecte erat, etiam propter retardationem quam sibi videbatur fieri de gallea, ad propria rediit, missis tamen pro devocione sua duobus fratribus ad loca sancta cum oblatione.

1) Droit canon.

Ex regno Ungarie :

Dns Petrus Foris, hungarus.

Dns Petrus Cronieisco de Madrussa.

Ex regno Polonie :

Dns Dominicus de Segonini, polonus, sacre pagine professor et pontifici juris, metropolitensis ecclesie Gnesnensis cancellarius.

Ex dominijs illustrissimi domini Caroli archiducis Austrie, ducis et comitis Borgondie :

Spirituales :

Dns Robertus de Carnin, canonicus sancti Petri insulensis, Tornacensis ¹⁾ diocesis,

Dns Andreas, presbiter de Ypperen.

Dnus Johannes de Clof, presbiter.

Frater Egidius de Insulis. ordinis minorum.

Laici :

Dns Franciscus de Hœchstræt

Dns Florius de Arcum

Dns Philippus de Hemgowe.

Johannes Petrus et Dyf, uxor sua.

Dns Remoldus de Mechelen.

Dns Egidius Hundt, creatus eques sancti sepulchri.

Dns Johannes de Cole Coline de Artesio.

Jodocus von der Slehalden, de Bruxellis.

Vuilhemus Bernarhht de Breda.

Johannes die Konik de Ypperen.

Dirich de Hærlen.

Johannes Beth qui, inclusa ista, quattuor perfecit peregrinationes ad terram sanctam ²⁾

Bruno Nicolay

Jacobus Brusso

Jo. Jacobi

Gisbertus Thome

Laurentius

Dns Ybertus de Savense de Cambray, civitate imperiali.

Ex ducatu et dominijs illustrissimi principis domini Caroli ducis Sabaudie :

R. Dns Ludovicus de Gebennis, canonicus et sacrista archiepiscopalis ecclesie Tharentasij.

1) Tournai.

2) C'était son quatrième voyage en Terre-Sainte.

de Leyden.

de
Abstradamis.

Anthonius Trinchent, de Burgo sancti Mauritij in Tharentasia.
Bernardus Musy, de Rotondomonte, in patria Vuaudi.

Ex ducatu Juliensi prope Colonam Agrippinam :

Dns Wilhelmus von dem Boungarten, eques sancti sepulchri creatus.

Johannes dictus Ritterjohann.

Frater Ludgerus, ordinis fratrum minorum.

Ex Italia :

Romani et ex Romania :

D. Angelus de Azettis Ursinus, romanus, creatus eques dominici sepulchri.

Valentinus eius famulus.

D. Julius de Marino.

Dns Baptista de Pra de Genezano.

Dns Oliverius de Saxo ferrato, presbiter.

Frater Federicus de Lindmara de Polesina. ordinis minorum.

Bononienses :

Frater de Veneris, ordinis servorum

Cristophorus Buretin.

De Ferraria :

Jheronimus de Sancto Vitali.

Ex clarissima venetorum civitate :

Patricij veneti :

Dns Marcus Anthonius Dandulo, patronus gallic.

Dns Johannes Anthonius Venerus, creatus eques dominici sepulchri.

Dns Jacobus Michael.

Dns Zacharias Monxinus, creatus eques sancti sepulchri.

Dns Johannes Andreas, paduanus.

Dns Franciscus Cornarius

Dns Gabriel Cornarius

Dns Pascalinus Trevisanus

Dns Jhefonimus de Pace

Dns Baptista Zusbergi, presbiter

Dns Nicolaus Cicilianus, cantor, presbiter

creati milites sancti sepulchri.

cives veneti.

residentes

Venetijs.

Ex ducatu Mediolanensi :

Dns Petrus Magrolinus, cives Mediolani, creatus eques dominici sepulchri.

Dns Johannes Baptista de Opizonibus, papiensis, excellens medicine doctor, vir humanissimus, qui multos peregrinos sua arte et scientia confortavit et sanavit.

Frater Hieronimus, ordinis minorum, mediolanensis.

Dns Paulus Polzonus, creatus eques dominici sepulcri, cremo- nensis.

Frater Franciscus Melioris, ordinis minorum, suus capellanus.

Petrus de Restalis, cremonensis.

Frater Faustinus, ordinis sancti Augustini, cremonensis.

Simon de Papia, famulus domini Anthonij Veneri.

Ex Slavonia :

Soror Margaretha, in habitu tercij ordinis minorum.

Ex Florentia :

R. Frater Bartolomeus de Pisis, ordinis sancti Dominici.

Dns Michael Berti de Volterris qui jam semel visitavit loca sancte terre.

Ex Rodo :

Dns Johannes Borelli, ex Dalphinatu Gallie, eques sancti Johannis Jherosolimitani.

Dns Johannes West, anglicus, eques et ordinis predicti.

Frater Petrus Galuanus, hispanus, presbiter ordinis sancti Johannis.

Isti tres, habitu dissimulato, nobiscum fuerunt in terra sancta ¹⁾.

Ex gallea venerunt etiam et fuerunt in terra sancta :

Frater Elizeus, ordinis sancti Jheronimi de Castro Caro, ro- manus.

Bartolomeus de Bergamo, interpres, sive truzelmanus patroni nostri apud infideles.

Bartolomeus de Lyla, flāmingus } interpretes peregrinorum.

Felix Grass, anglicus }

Aloysius Thalafar }

Petrus Boschagra }

Martinus Portenarius }

balestrarij ²⁾ gallice.

Isti quattuor infranotati aliquibus eorum negociis in Rodo inten- dentes, neglexerunt discessum gallice et non potuerunt perficere eorum peregrinationem.

¹⁾ Les chevaliers de Rhodes, qui étaient en guerre continuelle avec les musulmans, ne pouvaient aller à Jerusalem que sous un déguisement.

²⁾ Maîtres artilleurs.

Frater Didacus de Gaona, ordinis sancte Trinitatis, de Burgo, hispanus.

Dns Petrus de Verdone, doctor

Dns Ludovicus Batenderi de Mauriana

Nicasius de Libestat, Atrabatensis ¹⁾.

} Sabaudi.

R. F. Johannes Cipprius, prior conventus ordinis sancti Augustini Cretensis.

Dns Nicolaus Strindico de Nicosia, Cypus, qui ex Rodo nobiscum profectus est ad terram sanctam.

II

1515. — 23 juin

PASSEPORT DÉLIVRÉ A PIERRE FALCK PAR LE DOGE DE VENISE

Leonardus Lauredanus, Dei gratia Dux Venetiarum, etc. universis et singulis nobilibus et sapientibus viris de suo mandato, regiminibus provisoribusque insularum nostrarum Corcire, Cephalenie, Zazinti, Crete et Cypri, ceterisque rectoribus nostris a parte maris, necnon provisorii nostro classis, supracomitis et prefectis, ac quibuscunque patronis navigiorum, officialibus et subditis nostris ad quos presentes pervenerint fidelibus, dilectis, salutem et dilectionis affectum.

Proficiscitur ad visitandum sanctum Sepulchrum Redemptoris nostri Jesus Christi, et ad alia loca pia Sirie et Egipti D. Petrus Falconus, Elvetius, vir sane prudens ac permodestus ²⁾. Volumus ideo ac vobis omnibus ac cuique vestrum efficacissime jubemus debeatis eidem omnem favorem et operam vestram scedulo prestare, qua mediante possit tute, secure et commode iter suum peragere : atque eundem adeo bene tractetis, tractarique facietis,

¹⁾ De l'Artois.

²⁾ Cette qualification, plus que modeste, contraste avec les titres pompeux que l'on rencontre souvent dans les anciens passeports. Le plus strict incognito était imposé aux voyageurs dans les pays musulmans, s'ils voulaient éviter des embarras sans nombre.

tam in accessu quam in reditu suo, ut has nostras sentiat magno sibi fuisse adiumento, quod erit super mentem Dominij nostri.

Datum in nostro ducali palatio, die XXIII Junij, Indictionis III. M D X V.

Acte sur parchemin aux archives du canton de Fribourg. Fonds Praroman. Le sceau est tombé.

III

1516. — 10 novembre.

DÉCLARATION DÉLIVRÉE PAR LE CONSEIL DE FRIBOURG
A ROMANET BOUFFIN AU SUJET DU CHEMIN DE CROIX ÉTABLI
PAR LE CHEVALIER D'ENGLISBERG

Nous l'Advoye, Conseils et les Banderets de la ville de Frybourg en Oechtland, l'ung des quantons de la ligne des Suiches, certifions à tous par ces présentes, comme ainsi soit que vénérable et noble chevalier de l'ordre de Rhodes, messire Pierre d'Englisperg, commendeur du monastyere de l'esglise fondée en l'honneur et réverence du glorieux saint monseigneur saint Jehan Baptiste, en son retour du dit Rhodes mehuz de grand devocion et amour qu'il pourtoit à la passion de notre vray sauveur et redempteur Jehsus Crist, avoit appourté avecque luy la mesure de la distance estant depuis la maison de Pontio Pilate, prévost et juge en Jhérusalem, là où tout premièrement notre dit sauveur feust si misérablement pour toute l'humaine charité martirisé et pour luy fayre tant plus grand honte luy fust chargé la benoite croix en la quelle summes tous este reachetté de la mort eternelle, jusques au dernier lieu où notre sauveur Jehsus feust desabillé tout nuz et mis et penduz à grand cruaulté à ladite croix, que à grand doleur et foiblesse jusques là, que s'appelle le mons de Calvayre, l'avoit pourté. Et pour l'honneur, réverence et grande devotion que icelluy messire Pierre d'Englisperg, chevalier et commendeur susdit, pourtoit à la glorieuse passion de notre dit sauveur et redempteur Jhésus, avoit icelluy ensuivant la dite mesure que droitement en l'isle de Rhodes,

la quelle tout l'ordre de céans tenoit véritable et aux contemplans bien méritoire, luy estoit donnée, fait planter sept pilliers: Le premier fait poser sur le cimitière de son monastière sus dit, dénotant la maison dudit Ponce Pilate, en laquelle la croix au benoit Jehsus feust mise sur son povre doz, et d'icelluy tout directement tirant du long du grand chemin tendant contre une chapelle située devant nostre ville, fondée en l'honneur de Notre Dame, appelée Notre Dame de Burguillion; En après depuis icelluy premier pillier l'ung après l'autre selon la distance que les dits pilliers dénotent jusques au septième qu'estoit posé entre la dite chapelle et la porte de notre ville, auprès duquel pour signification du mons Calvayre sur lequel Notre Seigneur pourtast la croix sur son doz où il feust crucifié et mis à mort pour la redemption de l'humaine génération, ledit chevalier avoit fait planter trois croix, dénotant, l'une la croix de Notre Seigneur, et les autres deux de deux larrons, tout ainsi comme ceulx que les ont vehus, ou les pourroient encoirs veoir le sauriont bien disre, au quel misère beaucoup de gens de bien ont grande dévotion, par espécial sur tous les vendredi. Laquelle chouse honneste et discret homme Romanet Bouffin, marchand de la ville de Romans en Daulphiné, luy estant en ceste ville au mois de décembre dernièrement passé, avoit vehuz, ainsi que saiges, pourveables et discrets Hanns et Jacob Techterman, nos consilleurs et autres noz bourgeois et habitans, parens de nostre chier et féalz Thiebold Cordey, son beau frère, le pourmenarent par nostre ville; Dont icelluy Romanet Bouffin en prise si grande dévotion que de ladite distance et forme deis dit sept pilliers planté, ensemble des dites trois croix s'en fist donner ung double et propre mesure par ledit Hanns Techterman, gouverneur dudit monastère de monseigneur saint Jehan, en absence dudit messire Pierre d'Englisperg, commendeur susdit, prétendant tant par luy, comme par autres en l'honneur de la doloireuse passion de Nostre Seigneur, d'en ériger en ladite ville de Romans autres sept en toute la façon comme iceulx estoient. Or est icelluy Romanet Bouffin aujourd'hui comparuz par devant noz en notre plain conseilz, noz fesant disre comme ensuivant son premier propos il avoit fait planter les dits sept pilliers et les trois croix comme le double et mesure susdits le démonstroient, de laquelle chouse les gens de biens et habitans dudit Romans avoient prins grand dévotion; Pourquoy luy estoit de besoing de vérifier comme et par queulx lesdites mesures luy estoient données, et par ainsi avons à

sa requeste au jourd'huy examiné lesdits deux Techterman en notre conseilz, les queulx d'une mesme bouche nous ont référé et en parolle de vérité ont testiffiez les chouses en toute façon estre desmenées avecque le dit Romanet Bouffin comme icelles ici devant sont escriptes et par espécial que eulx mesmes l'avoient menez sur le lieu et d'ung pillier à l'autre, depuis le premier jusques au dernier et avecque luy donné la mesure comme dessus est dist. Laquelle testification comme dessus diste avons audit Romanet Bouffin à sa requeste fait mettre en ceste forme et scelé du secret de nostre Ville pour vérification des chouses susdites, ce lundi dixiesme jour de novembre, l'an de grâce courrant mille cinq cens et seize ¹).

La minute de cet acte est aux archives de l'Etat de Fribourg. Affaires ecclésiastiques, n° 99.

IV

PASSEPORT DÉLIVRÉ PAR L'AVOYER ET LE CONSEIL DE FRIBOURG
A FRANÇOIS DE GLÉRESSE, POUR FACILITER SON VOYAGE
EN TERRE SAINTE (VERS 1580).

Universis ac singulis reverendissimis patribus, illustrissimis principibus, magnificis dominis, excelsis quoque rebus publicis et earum proceribus spectatissimis, quorum, etc. Nos Consul et Senatus, etc., cum danda omnibus sit opera ut pii sanctique mentis conceptus et vota, quod eius fieri poterit, optatos arripiant portus, ne in hac quidem parte id negligendum ducimus, ubi et antea vitae, eximiaque virtutis claritas cum natalium splendore coniuncta effulgens id officii a nobis postulare videtur. Cum ergo presentium exhibitor literarum, nobilis et insignis vir *Franciscus a Ligeracia*, civis noster charissimus, divino aspirante numine, in animum pio devotoque affectu induxisset sacrosanctum dominici corporis reconditorium et sepulcrum, aliaque apud Hierosolimam sancta loca in Dei Optimi Maximi honorem visere, quot quantisque periculis

¹) Le chemin de croix de Romans avait autrefois une grande réputation. Voir à ce sujet : Le voyage et oraisons du mont de Calvaire de Romans en Dauphiné, fort dévot et contemplatif.

ii qui hanc peregrinationem suscipiunt propter itinerum vastitatem caput objiciant, prospicientes nos ut difficilem, sic raram hanc profectionem, hisce patriæ, generisque et virtutis suæ attestatricibus literis comitari et prosequi et quantum in nobis est promovere volumus, quibus publice vereque attestamur et firmamus prædictum nobilem Franciscum a Ligeritz, sive Ligeracia, filium esse legitimum nobilis... a Ligeracia, vassali nostri dilectissimi antehac in municipio Bonvillariensi in ditioe nostra, ubi nobilissima clarissimaque Ligeraciorum familiæ pervetusta sedes est, argentis, ubi et memoratus nobilis Franciscus baptizatus inque orthodoxæ fidei observatione a piis itidem parentibus pie institutus educatusque, tandem ubi maturior ætas accessit, domicilio hac nostra in urbe fixo, animum ad militaria studia appulit, et sub strenuo nobilique viro domino Petro a Clery, piæ memoriæ, equite aurato, senatorii nostri ordinis, quin et urbis totius lumine socero suo in iis quæ a christianissimo Galliarum rege Carolo nono adversus perfidos catholicæ romanæ ecclesiæ hostes insectatoresque et hereticos regnicolas gesta sunt bellis, tam eximiam et præclaram operam navavit ut et ipse mox auxiliarium gentis nostræ copiarum ducis, seu capitanei dignitate ab ipsa regia majestate auctus fuerit, cujus dein eximia virtus duobus ab ipso rege Carolo adversus ipsos hæreticos regni sui perturbatores felicissime gestis præliis eluxit. Quibus rebus non modo proavitæ nobilitatis stemma non obscuravit, sed et civitati nostræ laudem non mediocrem peperit, unde et reipublicæ nostræ admotus munera publica, inque iis comitatus nostri Rotundimontani præfecturam singulari prudentia et humanitate gessit et administravit. Quamobrem, universis ac singulis reverendissimis, illustrissimis, magnificis et potentibus patribus, principibus, dominis, rebusque publicis et earum proceribus quorum dignitatibus presentes offerentur literæ, præmemoratum nobilem Franciscum percharum civem nostrum summopere commendatum volumus, obnixè summisque precibus eos rogantes atque adeo obsecrantes, ut non solum peregrinationem hanc pio religionis voto susceptam credant, sed etiam eidem cum famulo et impedimentis suis omnem opem, favorem, benevolentiam, omnia denique humanitatis officia, auxiliumque in hoc itinere cum salvo conductu tuto, pervioque aditu et regressu præbere et largiri dignentur.

Archives cantonales. Missival latin, N° 27, f° 25.

V

UN CANTIQUE DES PÈLERINS

D'après un usage qui remonte à l'époque des croisades, les pèlerins avaient l'habitude de charmer les ennuis de leur voyage par le chant de cantiques ou de pieuses mélodies. Les Allemands avec leurs « lieder » harmonieux et solennels se distinguaient entre toutes les nations. Un grand nombre de leurs chants ont été conservés et insérés dans les recueils de Zahn, Winterfeld, Wackernagel, etc. Nous publions ci-après un cantique qui se trouve à la fin de la relation allemande de Werro. M. le professeur Röhricht a eu l'obligeance de compiler à ce sujet les recueils en question et il croit qu'il est inédit. Le commencement a quelque analogie avec les chants: Ach Gott im höchsten Throne, O Gott im höchsten Throne, O Herre Gott im höchsten Thron, qui ne sont pas publiés en entier.

PILGERFARTH ZUM HEILIGEN GRABE, IN GESANGSWYS,
WIE DER PSALTER MARIE ZU SINGEN.

I

O Herr und Gott in dynem Thron,
Der du nach höchster Wysheit schon
Den Himmell und die Erden,
Darzu das Mere wytt und breitt
Ja alle Ding, nach Glägenheitt.
Des Menschen selbs Geberden
Regierst mit gutter Ordnung zwar
Wie dan dasselbe manigfalt
Zu jeder Zytt ist offenbar.

II

Erhalttest auch in Sicherheit,
Nach dyner Gnaden Güttigkeit,
Die fürchtend dynen Namen.

Du hast es erzeugt mit Abraham
Als er von ferren Landen kam
Samt allem synem Samen,
Des glychen auch mitt Noe gutt
Den du in grösser Wassersnoth
Erhalten hast in gutter Hutt.

III

Zu dir stadt unser Zuversicht,
Uns werdest auch verlassen nicht,
Und dynen Sägen senden,
Darzu Hilff, Stercke und Geduld,
Beleidt uns Herr in dyner Huld,
Gross Gfar welst von uns wenden,
Dan über Mer stadt unser Sinn,
Zum heilligen Grabe ziehend wir,
Hilff, lieber Gott, hilff uns dahin.

IV

In welschen Landen ligt ein Statt,
Das Mer sy gar umgeben hatt,
Venedig ist ir Name,
Da stand der Schiff ein grosse Zal,
Wie woll bewüst ist überal,
Da kommen auch zusammen
Von allen Landen noch und ferr
Die sich zu diser Pilgerfart
Begeben wellen auff das Mer.

V

Da haben wir uns wolbedacht
In Gottes Namen auffgemacht,
Die Sägel außgezogen,
Für wytte Land und Inseln vill
Sind gfaren wir in kurtzem Zill
Gar schnell darvon geflogen
Die Strass ist wytt und eben gar,
Das oft gar nichts gesehen wirt
Den Wasser und der Himmell klar.

VI

Das Mer uns wenig Kurtzwyll lies
Uns mancher sauer Wind ansties,
Ungmach thett uns umbfahen,
Jedoch gar bald all unser Leid
Verkerret ward in grosse Freüd
Da wirs Globtland ersachen,
Und da wir ländeten aufs Land
Die Heiden uns zu Ross und Fuss
Zur Heillgen Statt beleittet hand.

VII

Hierusalem du werde Statt,
Dich Gott der Herr geheillgett hatt
Mit synem Tempell schone,
Darzu mit der Propheten Ler,
Mitt synem Gottsdienst noch villmer
Mit sambt der Königen Throne,
Villmer im neüwen Testament,
Durch Christi Wandel, Krafft und Blut
Geheillget bist bis an das End.

VIII

Ein Stättlin ligt glych neben aus.
Heisst Betlehem, Küng Davids Haus,
Von Gott auch auserkoren,
Wir meindten alsamb sälig syn
Als wir daselbsten kehrten yn
Da Christus ist geboren,
Dis Ort ist heilig auch zuglych
Von Engeln gwycht, von Stern erleücht,
Von Künigen gehrt mitt Gaben ryeh.

IX

Nun volgt der Berg Calvarie,
Das heilig Creütz ist gstanden hie
Da Christus ist gestorben,
O Mensch dis Orth gar woll betracht

Da Christus alles hatt volbracht
Und Gnad dir hat erworben,
Noch Heütt zutag gar wunderbar
Zuschen ist wie dozumall
Der Velse ist zerspalten gar.

X

Mit Andacht gross und Heilligkeit
Ward uns das heilig Grab gezeigt,
Der gröste Schatz der Erden.
Von Joseph dryn gelegen ward
Unsers Herren Fronlychnam zart,
Die Schrift erfüllt solt werden.
Von dann hernach Herr Jesus Christ
Für unser Heill und Grechtigkeit
Am dritten Tag erstanden ist.

XI

Wir sahen heilig Stetten vill
Die ich nitt all erzellen will,
Doch eine sonderbare,
Von oberst auff dem Oelberg woll
Ist Christus aller Klarheit voll
Gan Himmell auffgefahren,
Syn Fusstritt er da sichtbarlich
Verlassen hatt bis an jüngsten Tag
Im harten Velsen wunigklich.

XII

Es soll uns syn ein härte Buss,
Mit grossem Gelt man jürlich muss
Die heillgen Stetten fristen,
S'Land ist verwüst, s'Volck umgestalt
Ist alles in des Türcken Gwalt
Zu Straff der Sünd der Christen,
Den Pilgern gschicht auch grosse Schmach
Mit schahen, stossen, werfen zwar
Sy lydends Christi Exempell nach.

XIII

Da unser Andacht war vollendt
Hand wir uns auffgemacht behendt
In heimsche Land zufaren,
Doch dan uns angefahren sind
Woll auff dem Mer d'Galern gschwind
Des wir in nötten waren,
Jedoch dis alls der liebe Gott
Zu guttem Ausgang hatt gewend,
Hatt uns erlöst aus aller Noth.

XIV

O Herr und Gott wie göttiglich
Dyn grosse Gnad villfaltiglich
Hast wellen uns bewysen,
Ou Zweifell hast uns mittgeteilt
Des globten Landes Heilligkeit
Des wir dich ewig pryssen,
Beleidt uns zlest auch in dyn Ryeh
Woll ins himlisch Hierusalem
All frommen Christen auch des glych.

Amen. — 1581.
